

rapport d'activité
REPERES 2012



Introduction	p. 3
1. L'évolution de l'organisation du CCAS et son organigramme	p. 7
2. Action Sociale Territorialisée et politique de développement social	p. 11
3. Politique redistributive et de lutte contre la précarité	p. 41
4. Politique d'insertion sociale et de lutte contre l'exclusion sociale	p. 55
5. Politique d'action sociale Petite Enfance	p. 83
6. Politique d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie	p. 95
7. Direction des Ressources Humaines	p. 127
8. Direction des Finances	p. 141
9. Direction des Affaires Techniques et des Programmes	p. 145
10. Direction de l'Administration Générale et de la Commande Publique	p. 149
11. Services Ressources	p. 163

S O M M A I R E

INTRO

Depuis 2008, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble est engagé dans **une dynamique de renouvellement de l'action sociale municipale**, autour d'orientations politiques traduites dans **un Plan d'Actions 2009-2014** élaboré à la faveur d'un partenariat réaffirmé avec l'ensemble des institutions et associations qui y concourent.

Force est de constater que ce Plan est aujourd'hui largement réalisé, autour de **trois exigences qui fédèrent ceux qui le mettent en œuvre** :

- une volonté de redistribution directe, en faveur des ménages fragilisés par la crise,
- une valorisation du sens collectif face aux mécanismes d'individualisation des aides et des parcours,
- une recherche de fraternité, de mixité sociale et intergénérationnelle, à l'échelle des secteurs, comme de la ville.

Ces exigences s'appuient d'ailleurs sur un investissement essentiel de notre institution, **l'observation sociale**, qui garantit une meilleure connaissance des publics du CCAS et du territoire grenoblois, ainsi que de l'évolution de leurs situations. Et l'on doit se réjouir de l'élargissement récent de l'observation sociale et de la mutualisation de ses moyens à l'échelle de l'agglomération, pour approfondir les modalités de l'action sociale à développer.

Le présent rapport d'activité 2012 du CCAS illustre bien le haut niveau de réalisation du projet institutionnel et du sens de l'action : je veux souligner ici quelques avancées remarquables dans la mise en œuvre de nos politiques d'action sociale.

En matière de politique de développement social, les outils d'une dynamique de projet de territoire commune à la Ville et au CCAS sont en place : avec des Directions de Territoire, avec des équipes de développement social qui soutiennent les initiatives des habitants ou associatives, avec les Maisons des Habitants dont les accueils mutualisés et la diversité des offres de service favorisent l'accès aux droits et aux services, avec des Logements-foyers pour personnes âgées rénovés et des Pôles d'animation gérontologique et intergénérationnelle qui garantissent une meilleure inscription des publics âgés dans l'offre publique et associative de proximité.

En matière de politique redistributive : au-delà du maintien d'une action renforcée auprès des ménages en difficulté repérés par les polyvalences de secteur ou de catégorie, est promu désormais par le CCAS le principe d'une action sociale pour tous, selon une logique de plateforme d'accès aux droits sans instruction de service social préalable. Ainsi, les plateformes d'accompagnement budgétaire ou de lutte contre la précarité énergétique ou "mobilité-emploi", permettent sans exclusive de répondre aux besoins de nouveaux publics confrontés à la précarité ou à une dégradation de leurs conditions de vie (avec une attention particulière aux situations des jeunes). Leur sont complémentaires d'autres formes d'accès aux droits, désormais valorisés par les Maisons des Habitants, comme l'Allocation Municipale d'Habitation, le Dispositif Paniers Solidaires, le Programme Malin pour bien grandir ou le Pass'Culture.

En matière de politique d'insertion sociale et de lutte contre l'exclusion sociale, l'année 2012 aura été marquée par plusieurs avancées essentielles : d'une part la mise en place partenariale du Pôle Orientation Hébergement Insertion (POHI) garantissant une observation et une centralisation de l'offre et de la demande d'hébergement dans le cadre d'une politique privilégiant l'orientation vers le logement, POHI complété par le Service Intercommunal d'Accueil et le Service d'Accompagnement Temporaire vers l'Insertion (SATIS) ; d'autre part le fonctionnement de trois nouveaux lieux ou dispositifs importants du réseau d'hébergement de l'agglomération qui sont gérés par le CCAS : le Centre d'Accueil Intercommunal, le CHRS d'insertion Henri Tarze, le CHRS de stabilisation La Boussole, et leurs Lits Halte Soins Santé. La démarche-projet d'une MOUS pour anticiper la fermeture de campements inadaptés et la diminution d'habitats trop précaires confirme bien le devoir d'innovation sociale à l'échelle de l'agglomération, sur ce champ d'intervention.

En matière de politique sociale Petite Enfance, il s'agit encore et toujours de concilier les objectifs d'une politique familiale centrée sur l'intérêt des parents et le travail féminin avec ceux d'une politique sociale centrée sur l'enfant et son développement. En l'occurrence, notre ambition est de faire de la Petite Enfance le premier levier de la lutte contre les inégalités, bien au-delà de la création d'équipements : l'accueil dans les EAJE du CCAS d'une proportion d'enfants issus de familles pauvres bien supérieure à ce qu'elle représente dans la commune de Grenoble, d'une part, le dispositif Parler Bambin, généralisé à l'ensemble des EAJE du CCAS en 2012, pour améliorer l'acquisition si essentielle des compétences langagières par tous les enfants, d'autre part, sont bien les meilleures illustrations du sens de l'action du CCAS.

En matière de politique d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie dont la priorité reste encore et toujours le maintien à domicile, on soulignera trois des axes qui structurent l'action du CCAS, dans le cadre d'un partenariat toujours fécond avec nos partenaires : d'une part, une démarche-qualité dans notre SSIAD, aujourd'hui complété d'une équipe mobile et spécialisée en faveur des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ; d'autre part, la préfiguration d'un objectif crucial de notre plan d'action : une plateforme de répit et d'aide aux aidants adossée au Centre d'Accueil de Jour du CCAS ; enfin une gestion très optimisée des EHPAD du CCAS dans le cadre d'un dialogue de gestion rénové avec les autorités de tarification, qui permet d'améliorer la qualité des prises en charge, d'augmenter les places médicalisées, y compris en matière d'hébergement temporaire, et de mutualiser les moyens d'action entre les établissements.

Aucune de ces politiques d'action sociale n'atteindrait ses objectifs sans l'implication et la compétence des agents du CCAS, conjuguées avec celles de leurs partenaires de proximité. Ce rapport d'activité rend compte de leur action et les honore.

Leur action est enrichie par une promotion délibérée de **l'expérimentation sociale** : elle seule a la force de preuve quant aux impacts de politiques de solidarité adaptés aux besoins réels des territoires.

Olivier NOBLECOURT

Vice-Président du CCAS

EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU CCAS ET DE SON ORGANIGRAMME

01

La mise en œuvre du Plan d'Actions 2009/2014 comme la situation financière du CCAS ont requis une réorganisation significative des directions et une réévaluation du sens de la ligne hiérarchique du CCAS.

Plusieurs logiques ont présidé à cette adaptation de notre organigramme et au développement des missions des directions :

- une logique de territorialisation
- une logique d'observation sociale, d'adaptation des services et établissements, et d'expérimentation sociale
- une logique de déconcentration des responsabilités de gestion
- et par voie de conséquence, une logique de recentrage et d'évolution des fonctions-ressources du CCAS

Après la réorganisation des **Directions d'action sociale** opérée en 2010, principalement selon les deux premières logiques, une démarche-projet d'évolution des fonctions rénovées a permis en 2012 une réorganisation des fonctions Finances et Commande Publique.

Désormais, les Directions d'action sociale disposent de cellules de gestion qui leur permettent d'associer rigueur de gestion, développement qualitatif de l'action, et augmentation des moyens nécessaires au développement des interventions de proximité ou des prises en charge.

Par ailleurs, ces directions opérationnelles peuvent s'appuyer sur un recentrage de la **Direction des Finances** sur son cœur de métier : l'expertise comptable et budgétaire, l'animation de la préparation budgétaire, la promotion d'outils de contrôle de gestion, l'appui technique à l'effort entrepris par les établissements pour retrouver un équilibre de gestion.

Quant à la Commande Publique, au sein de la **Direction de l'Administration Générale**, elle encadre et soutient l'achat public, tout en veillant à déconcentrer une partie des acquisitions des équipements du CCAS.

L'année 2012 aura aussi permis de finaliser le projet de service de la **Direction des Ressources Humaines** qui trouvera sa pleine mesure en 2013, autour d'un pôle de compétences Prévention et de quatre pôles de compétences RH : Gestion administrative, Développement, Relations Sociales/Communication et Etudes Statutaires.

La raison d'être de la DRH est réaffirmée :

- contribuer à l'adaptation permanente des ressources humaines aux missions et projets de la collectivité en veillant au respect des droits et devoirs de chacun dans le cadre réglementaire applicable,
- être force de proposition et conduire des projets sur tout ce qui peut améliorer l'efficacité individuelle et collective.

Au-delà de ses missions actuelles, la DRH engagera de nouveaux chantiers de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC), un projet d'amélioration de la qualité de vie au travail (AQVT), de nouvelles modalités de formation du personnel, et développera un conseil à la mobilité.

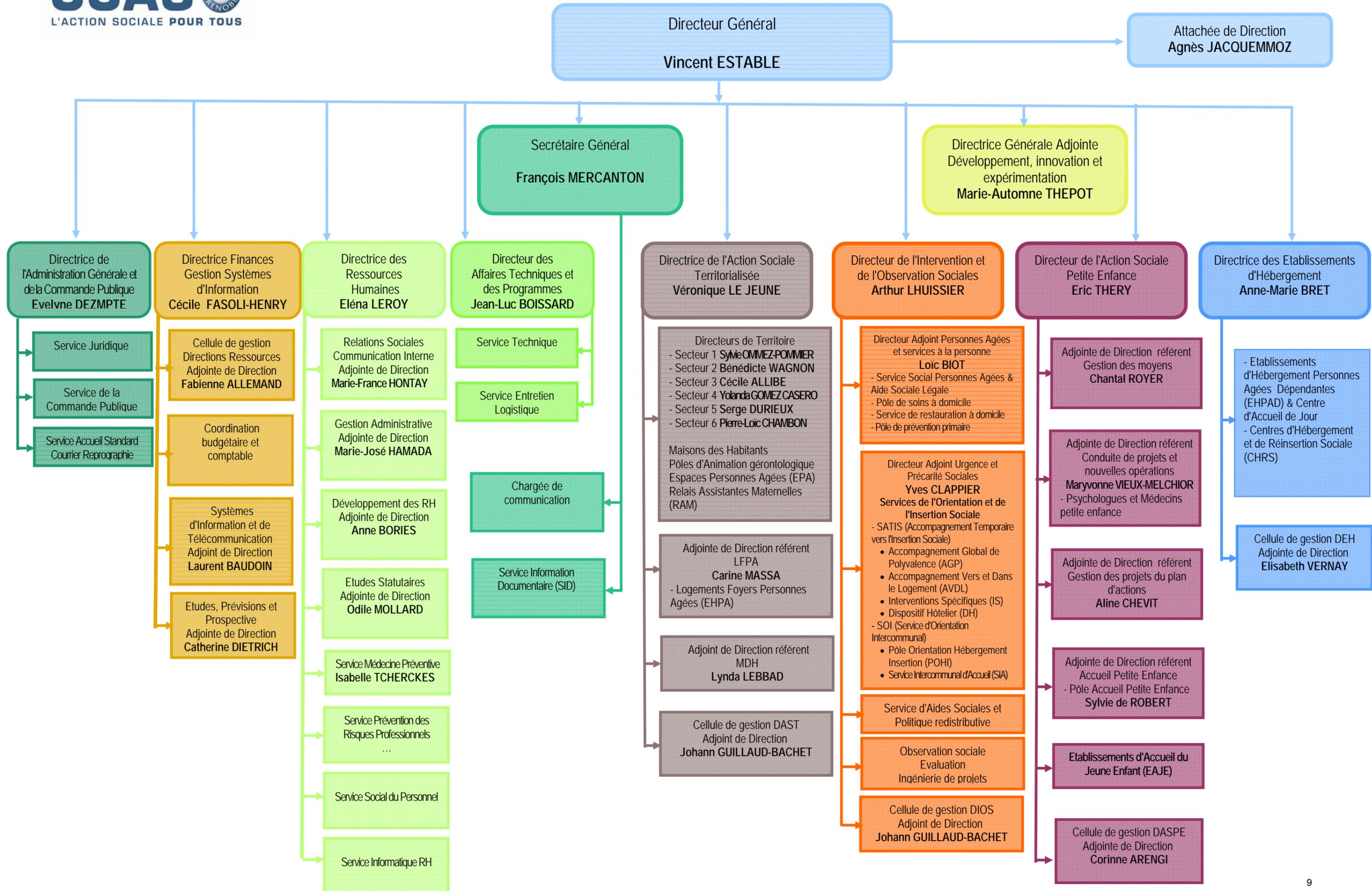
Assurément, cette évolution de notre organisation n'a de portée véritable qu'en regard des services à rendre aux habitants, avec l'aide de nos partenaires. Mais elle seule peut permettre, dans le cadre des orientations politiques qui président à notre action, d'allier la rigueur dans la gestion de nos prestations, la recherche de marges de manœuvre nécessaires à l'expérimentation sociale et à l'adaptation du service public aux besoins des territoires, et le développement indispensable des compétences individuelles et collectives.

L'implication des agents du CCAS dans la diversité de leurs métiers et leur coopération sont autant de valeurs ajoutées. Puisse ce rapport d'activité 2012 en témoigner avec justesse.

Vincent ESTABLE

Directeur général

ORGANIGRAMME DU CCAS au 1^{er} septembre 2013





02

ACTION SOCIALE TERRITORIALISEE ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE TERRITORIALISEE

- **6 Directions de territoire**
- **11 Maisons des Habitants et Centres Sociaux**
- **5 Logements Foyers pour Personnes Agées dans trois secteurs de la Ville**
- **5 Espaces Personnes Agées**
- **6 Pôles d'Animation Gériatrique**
- **5 Réseaux d'Assistants Maternelles**

DONNEES DE L'OBSERVATION SOCIALE

155 630 habitants à Grenoble, répartis dans 6 secteurs de taille et de profils différents

Les 6 secteurs de Grenoble comptent entre 18 900 et 34 500 habitants (avec, pour donner une comparaison, un nombre d'habitants pour le secteur 2 légèrement inférieur à celui d'Echirolles et de Saint-Martin-d'Hères). Les secteurs du nord de la ville se distinguent par une forte proportion de jeunes adultes, de ménages vivant seuls et de cadres. Au sud des grands boulevards, ce sont les personnes âgées, les familles avec enfants, les ouvriers qui sont surreprésentés.

La diversité des secteurs et des quartiers composant Grenoble qualifie ainsi une action de proximité, au plus près des différents habitants et de leurs besoins.

Chiffres clés

155 630 personnes vivent à Grenoble

46 % des habitants ont entre 0 et 30 ans

1,9 personnes par ménage

48 % de ménages composés d'une personne seule

19 % de cadres et 10 % d'ouvriers

Une dynamique de construction de logements importante, qui amène de nouveaux habitants et vient modifier le profil des secteurs

La construction de logements neufs est forte sur Grenoble. Toutefois, depuis une trentaine d'années, on constate que la population de Grenoble n'augmente pas aussi vite que le nombre de logements. Cela s'explique par la tendance à la diminution du nombre d'occupants par logement du fait de l'évolution des structures familiales et démographiques.

Mais ces évolutions ne touchent pas de la même manière tous les secteurs. Elles concernent plusieurs secteurs du sud. A l'inverse, on observe même que, dans le secteur 1, le taux de croissance de la population est supérieur à celui du parc de logement. Autrement dit, on assiste à un renouvellement de la population avec l'arrivée de ménages plus grands (en l'occurrence des familles).

Ainsi, au-delà de l'arrivée de nouvelles populations, c'est le profil sociodémographique des secteurs qui change progressivement avec les constructions de logements.

Chiffres clés

1215 logements livrés par an entre 2008 et 2011, dont la moitié dans les secteurs 1 et 2

Une population en augmentation de + 0,2 % par an depuis 1999

Une mobilité résidentielle supérieure à Grenoble

Les locataires sont majoritaires à Grenoble, alors qu'ils sont minoritaires dans l'agglomération grenobloise. En lien avec l'importance du parc locatif, les ménages sont moins stables dans leur logement. Seulement 35 % ont emménagé dans leur logement depuis plus de 10 ans, contre 46 % ailleurs dans l'agglomération. Dans les secteurs du nord de la ville, la rotation au sein des logements est encore plus forte. Plutôt qu'un "stock" d'habitants, ces données montrent l'importance de regarder les flux d'habitants.

Chiffres clés

60 % de locataires à Grenoble, contre 39 % dans la Métro hors Grenoble

20 % des ménages ont emménagé dans leur logement depuis moins de deux ans.

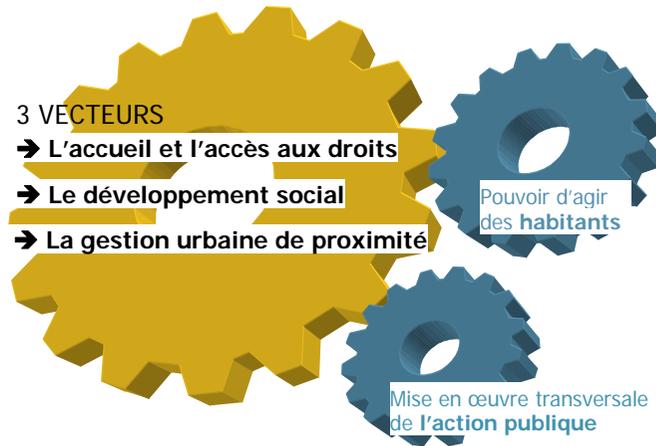
TENDANCES 2012

2012 est l'année d'ancrage et de déclinaison concrète des orientations institutionnelles en matière de territorialisation : les évolutions définies fin 2011 ont été déployées en 2012, particulièrement dans l'action d'accueil des publics et le développement social.





3 VECTEURS PRINCIPAUX



En 2012, la Direction de l'Action Sociale Territorialisée a ainsi réussi :

- à mettre en œuvre progressivement 6 projets de secteurs,
- à déployer six directeurs de territoires au service d'un projet commun Ville et CCAS,
- à constituer des équipes de développement social dans les six secteurs, dont 4 équipes communes à la Ville et au CCAS, et à conduire des mutualisations de projets et d'accueil avec le secteur associatif dans 5 Maisons des Habitants (MDH),
- à organiser dans 3 MDH un accueil désormais unique Ville/CCAS (Patio, Capuche en 2012, après l'expérimentation de la MDH de secteur 3),
- à réussir plus fortement l'intégration de tous, personnes âgées comprises, dans le cadre des projets de territoire en s'appuyant sur une ouverture plus forte des EHPA (logements-foyers pour personnes âgées), une communication renforcée autour des pôles d'animation gérontologique et intergénérationnelle (PAGI), un meilleur repérage des problématiques personnes âgées dans la construction des projets de territoire ...

Les premiers bénéfices de cette démarche de territorialisation sont indéniables :

- Des rendez-vous sont progressivement mieux repérés par les habitants : les Carrefours de secteur, les RDV du projet,
- Des instances de participation sont plus investies ou en développement (FPH/ FSIH, Comités d'usagers).
- De nouveaux collectifs émergent (une dizaine sur le secteur 6).
- La fonction ressources des MDH est de mieux en mieux repérée par les habitants.
- La fréquentation est en augmentation à l'échelle des accueils mutualisés des MDH.
- L'offre de prestations, étant globalisée dans un seul lieu, crée des conditions d'accès aux droits plus forte : de 21 à 32 prestations
- La présence des personnes âgées au sein des Maisons des habitants et dans l'ensemble des actions de développement social proposées sur les quartiers est à souligner. L'exemple très significatif est celui de l'équipement du Bois d'Artas : ce nouvel équipement ouvert en octobre 2012 illustre l'intégration d'un Espace personnes âgées au sein d'un projet plus large.
- Des postes ont été redéployés et créés en faveur de fonctions de développement local et d'accueil des habitants. A titre d'exemple, l'équipe projet du secteur 6 passe de 14 ETP à 20 ETP : agents d'accueil, ADL, écrivain public.
- Les conditions d'exercice de l'action sont améliorées par la constitution d'équipes qui atteignent une taille « critique ».
- Une qualification progressive des métiers est engagée.
- Une amélioration des collaborations entre services est soulignée.
- Une parole plus claire aux acteurs est apportée.

Pour autant, le départ des équipes du Conseil Général 38 des Maisons des Habitants, à quelques exceptions près, est un élément de contexte fragilisant pour les MDH et la politique de développement social. Il nécessite par conséquent :

- d'anticiper sur un risque de réduction de la fréquentation des MDH.
- de renforcer l'offre de services pour un meilleur accès aux droits.

Plusieurs priorités vont guider les redéploiements au rang desquels le développement des points d'accueil grand public, le renfort de l'accès aux droits, le projet de développement social, mais aussi le volet animation et activités enfance-famille, jeunesse.

La structuration en 2012 de l'action des Pôles d'animation gérontologique et intergénérationnelle (PAGI) est à souligner. C'est ainsi une nouvelle tarification des activités pour les personnes âgées qui s'est concrétisée et qui traduit le passage d'une action qui proposait (et tarifait) en direct des activités dans le champ des loisirs, comme de la prévention, à une action de promotion, de coordination et de conseil, auprès des usagers.

Les trois volets essentiels de cette structuration sont :

- les actions préventives, en lien avec la CARSAT
- la mise en place du dispositif Avant'Age
- l'affirmation du rôle des PAGI d'aide au développement de projets des personnes âgées : faire avec les habitants / mettre en place des projets. Par exemple : projet Part'Age, les Jeudis de la Découverte ...

Cette structuration s'est traduite par :

- une communication renforcée pour se faire connaître
- l'intergénérationnel au cœur des projets développés avec les autres professionnels des MDH : Massacan, Maison des collines, mercredis des secteurs 3 et 6, les RERS, etc ...
- un rôle d'appui pour les réseaux locaux de bénévoles auprès des PA : 5 réseaux ou associations / 150 personnes suivies / 80 bénévoles + un partenariat avec le Réseau des Bénévoles Lecteurs et les Petits Frères des Pauvres.

Les Espaces Personnes Agées (EPA) : Près de 20 000 repas sont servis à midi dans les 5 EPA.

Ils maintiennent globalement leur fréquentation mais font face à des difficultés grandissantes de leur public, et doivent de ce fait adapter leur offre d'animation : isolement / précarité / problématiques de santé, notamment psychiques ...

Il faut noter la reconduction du projet de restauration hors les murs de l'EPA Mutualité, après une expérimentation concluante, mais aussi l'installation de l'espace Convivi'Agés à Bois d'Artas, comme mentionnée précédemment. 15 à 20 personnes âgées qui déjeunent 2 fois par semaine dans des restaurants de quartier conventionnés avec le CCAS.

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), sont porteurs au sein de la DAST d'une dynamique en matière de petite enfance. Au sein des Maisons des Habitants, ils structurent des accueils tant en direction des parents que des professionnelles assistantes maternelles et ils portent également des temps d'animation et de projets, qui sont complètement parties prenantes du projet enfance familles des MDH.

Sur ce plan, 2012 a permis de faire à des propositions en matière d'organisation des secteurs et créer ainsi un nouveau point de contact et d'accueil des parents et professionnels au sein de la MDH Capuche.

Pour les logements foyers pour personnes âgées (EHPA), l'année 2012 a aussi été une année de concrétisation des orientations fixées par le Conseil d'Administration et issues du plan d'actions du CCAS et comprennent :

- la fermeture de la résidence des Gentianes intervenue en juin, à l'issue du relogement de l'ensemble des résidents et d'une démarche d'accompagnement importante.
- la poursuite d'une amélioration de notre patrimoine avec 30 logements refaits à neuf par an (pour près de 200 000 €), et globalement, une requalification des espaces d'accueil des LFPA (20 000 €).
- la poursuite du développement du projet d'organisation : elle s'est opérée à travers la création au sein de l'équipe de professionnels de la fonction d'Aide Médico Psychologique (AMP), la proposition de nouveaux plannings, la préparation des agents à des formations leur permettant d'accéder à la fonction d'AMP, 3 agents ont été accompagnés pour la préparation au concours d'entrée à la formation d'AMP, avec un volume de 144 h chacune, et un coût de près de 25 000 €. Tous les 3 ont intégré l'IFTS à l'issue de cette préparation, avec une perspective de diplôme au printemps 2014.
- l'expérimentation positive d'un nouveau projet de soins sur la résidence du Lac, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Soins Infirmiers (CSI).
- le projet de requalification du rez de chaussée du Lac, avec la perspective d'intégration du restaurant de quartier l'Arbre Fruité.
- la proximité de l'expérimentation de restauration "alternative" pour les résidents au centre-ville, par convention avec trois restaurants de quartier
- un rapprochement délibéré des EHPA avec les PAGI.

ACTIVITES DES CENTRES SOCIAUX ET MAISONS DES HABITANTS

Accès aux droits et informations

Ecrivains Publics et Actions Sociolinguistiques

1. *Les Ecrivains publics*

Objectif : proposer des permanences d'écrivains publics pour renforcer l'accès au droit en proximité en délivrant un service d'aide à la compréhension et au classement de documents administratifs, et d'aide à la rédaction de courriers, formulaires et autres documents.

Modalités : des permanences avec et sans rendez-vous sont mises en place au sein des MDH pour rencontrer et aider le public demandeur

- 18 permanences hebdomadaires pour un total de 47h30 par semaine, effectuées par 8 agents pour une quotité de temps de travail de 5,1 Equivalent Temps Plein.
- **500 permanences à l'année** accueillent le public. Une partie du public est aussi accueillie hors permanences, en fonction des besoins exprimés
- une moyenne de 5 à 6 personnes reçues par permanence
- **entre 2500 et 3000 personnes reçues**
- public mixte avec une surreprésentation de femmes : 60% de femmes pour 40% d'hommes
- le public est majoritairement adulte : les tranches d'âge les plus représentées sont les 30-55 ans, puis les plus de 55 ans. Les moins de 30 ans sont faiblement représentés. Il habite très majoritairement le secteur de consultation des écrivains publics
- les demandes concernent par ordre d'importance : le logement, la santé, la retraite, le séjour, l'emploi, la vie quotidienne et la consommation
- les réponses apportées sont la rédaction de courriers, les appels téléphoniques, le remplissage de formulaires et de dossiers, ainsi que l'orientation au besoin vers des organismes spécialisés.
- tous les secteurs sont couverts, à l'exception du Bois d'Artas et du centre social des Eaux Claires.

2. Les Actions Sociolinguistiques (ASL)

Objectif : proposer une sensibilisation à la langue orale, en proximité, en vue d'améliorer la connaissance des services publics, de la société française et de son fonctionnement, dans un but de favoriser au maximum l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Modalités : des accueils et des suivis des personnes engagées dans les ASL accompagnent les cours de langue et de décodage de la société française, organisés par des formateurs, professionnels et bénévoles.

Le public bénéficiant des ASL est majoritairement féminin, familial, très peu voire pas formé, avec de faibles niveaux de qualification. Le rôle d'insertion dans la vie sociale est déterminant pour conforter par la suite une insertion professionnelle, qui n'est envisagée qu'ultérieurement, après l'acquisition des savoirs fondamentaux.

- la coordination des ateliers sociolinguistiques (ASL) représente 82 heures hebdomadaires
- **552 personnes** ont bénéficié des ASL : 158 hommes et 394 femmes
- la proportion d'allocataires du RSA est de 118 personnes
- le public vit majoritairement en couple, avec enfants
- 1/5ème du public bénéficiaire des ASL n'a jamais été scolarisé et près d'1/5ème bénéficie d'un diplôme Bac + 2 et davantage
- près de la moitié du public (242 personnes) n'a jamais travaillé.

Permanences juridiques

En partenariat avec



Objectif : proposer des permanences juridiques gratuites pour améliorer l'accès aux droits des personnes démunies et prévenir les situations d'exclusion.

Modalités : accueil du public par un avocat membre du barreau de Grenoble, lors de permanences avec rendez-vous le plus souvent, et quelques permanences sans rendez-vous :

- 24 permanences par an et par équipement sont organisées, tout au long de l'année, au sein des onze MDH et centres sociaux de Grenoble, ce qui représente 41 heures de permanences délivrées mensuellement.

- cela représente en 2012, 892 consultations correspondant à 600 personnes différentes
- 1/3 du public sollicite un deuxième rendez-vous
- le public est majoritairement précaire et une part importante rencontre des difficultés à l'écrit
- les thématiques les plus sollicitées sont
 - le droit de la famille : divorce, gardes alternées, pensions alimentaires, séparation de corps
 - le droit du logement : droits et obligations du bailleur et du locataire, résiliation de bail, arriéré locatif

Les orientations sont :

- saisine d'une juridiction (le juge des affaires familiales le plus souvent)
- orientation vers un avocat
- courriers à faire en recommandé
- mise en demeure
- remplissage de dossier d'aide juridictionnelle

Centre de planification inter-quartier

Objectif : proposer des consultations, entretiens et projets aux habitants des quartiers en difficulté, dans la proximité, afin de favoriser les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences et de la liberté des personnes

Modalités d'intervention :

- consultations médicales
- permanences d'information et d'écoute au sein des MDH
- information et sensibilisation collectives dans le cadre d'animations et de participations à la dynamique territoriale
- 4 secteurs couverts : 2, 3, 5 et 6
- implantation sur MDH Centre ville, Centre de santé de l'Agecsa secteur 3, MDH Abbaye-Jouhaux, MDH Teisseire et MDH Prémol
- moyens : 4 conseillères conjugales et familiales pour un total d'interventions de 46 h 30 par semaine

Activités du Centre de Planification :

- consultations médicales (707 heures effectuées sur l'année) concernant très majoritairement la contraception, le suivi gynécologique, les problèmes gynécologiques (IST, douleurs, ...) et dans une moindre mesure le suivi de grossesses (pré et post natal) et autres (pré-IVG, post IVG, ...)
- entretiens longs de conseil conjugal : 309 dont 22 entretiens destinés à des mineurs :
 - 283 femmes
 - 10 hommes
 - 16 couples
- entretiens courts et diffusion d'information : 45
- animations collectives dans le cadre de partenariats de quartier
- animations scolaires auprès d'élèves de collèges et de lycées

Le Planning rencontre majoritairement dans des permanences un public féminin adulte, les jeunes privilégiant l'antenne de centre ville plus anonyme. Les consultations médicales sont utilisées pour un nombre très important de femmes comme des lieux de suivi gynécologique, montrant la difficulté d'accès aux soins pour un nombre conséquent de femmes, et l'absence de suivi gynécologique pour nombre d'entre elles dans la médecine de ville. La précarisation des situations familiales a été particulièrement notable cette année, en corrélation avec la fragilisation sociale et économique des familles.

Les situations de crise se multiplient et se complexifient en matière de conjugalité, et nécessitent une écoute de temps d'entretien plus longue que la moyenne.

Vivre ensemble

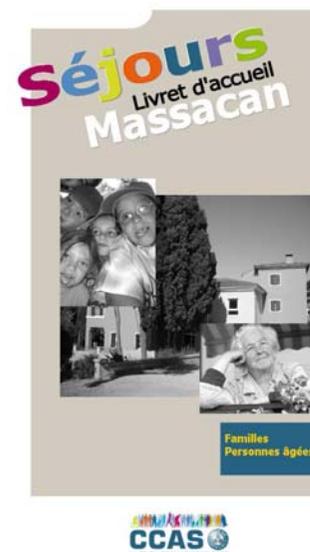
Vacances et sorties familles et personnes âgées

Des sorties à la journée sont organisées par toutes les Maisons des Habitants et tous les Centres Sociaux à destination des habitants du quartier (parc d'attraction, pique-niques, journée au bord d'un lac...).

Les séjours se déroulent sur la période de l'été. Ce sont des séjours de 5 jours à destination de la base nautique de Massacan (près de Toulon dans le département du Var).

Départs collectifs Familles		2010	2011	2012
Sorties journée	sorties	38	35	37
	personnes	1267	1099	1269
Séjours Massacan	séjours	10	10	10
	personnes	335	340	400
Départs Individuels*	ménages	70	56	52
	personnes	253	195	190
Projets caravanes	journées			72
	personnes			36

* en partenariat avec la CSF



Les directions de territoires, avec les maisons des habitants, les pôles d'animations gérontologiques et intergénérationnelles et les espaces personnes âgées sont les organisateurs des séjours collectifs à Massacan constitués de familles et de personnes âgées.

D'autre part, 1 séjour d'une semaine a été organisé exclusivement pour les résidents des **Logements Foyers pour Personnes Agées** du CCAS de la Ville de Grenoble. En 2012, ce sont 46 personnes qui ont pu bénéficier de ce séjour.

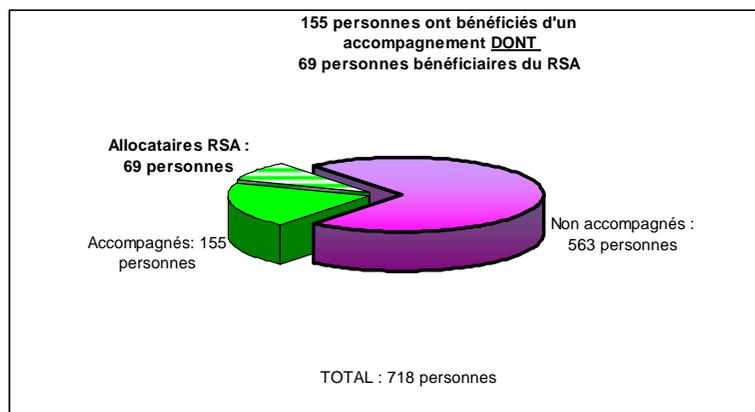
Au total environ 1900 personnes différentes, correspondant à près de 500 familles, 150 personnes isolées et 70 personnes âgées ont participé aux actions "Vacances".

Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS)

Objectif : mettre les personnes dans une situation de valorisation de leurs savoirs et compétences pour les partager dans un cadre convivial et sans rapport d'argent.

Modalités : développer un réseau d'offreurs et de demandeurs de savoirs dans un souci d'acquisition et de transmission, avec le but de valoriser les individus et de renforcer leurs savoirs. Les échanges se passent selon un accord entre l'offreur et le demandeur, qui fixent les modalités d'apprentissage (méthode, fréquence, horaires, lieu, individuel ou collectif, ...).

718 adhérents pour l'année 2012 répartis comme suit :

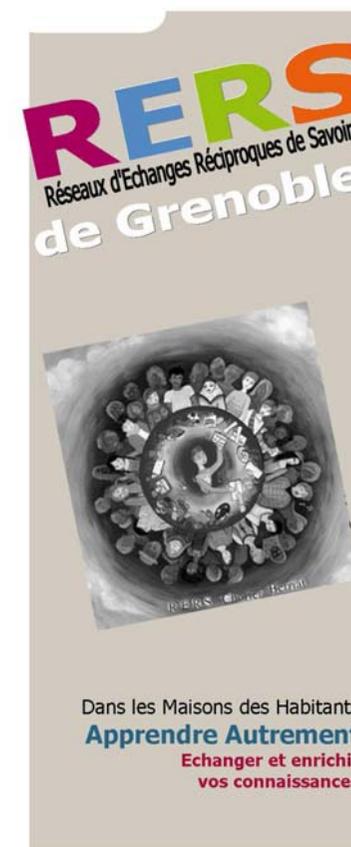


- 475 femmes et 243 hommes
- 155 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, dont 69 personnes bénéficiaires du RSA
- le public est issu très majoritairement de Grenoble : 654 Grenoblois et 64 personnes issues de l'agglomération proche
- le public répond à une diversité de population en termes de catégorie socioprofessionnelle, âge et niveau de diplôme

Les échanges sont pratiqués en binôme et en collectif : ils sont cependant deux fois plus nombreux en binôme.

La nature des échanges est extrêmement variée :

- échanges linguistiques : essentiellement en anglais, en espagnol et en italien
- ateliers bien-être : sophrologie, reiki, relaxation, soins du visage, naturopathie
- vie pratique : cuisine, pâtisserie, informatique, recherche sur internet, fabrication de produits de beauté
- loisirs créatifs : décoration, couture, tricot, peinture
- expression écrite et orale : techniques d'expression, mise en voix, ateliers d'écriture, ..



paniers solidaires

DE FRUITS
ET LÉGUMES
POUR TOUS
DANS
VOTRE QUARTIER



”

- Les paniers solidaires sont financés par la Métro à hauteur de 8000 €
- Coût CCAS : 30 228,70 €
- Total règlement des bénéficiaires : 75 544,50 €
- Coût total des distributions : 102 551 €

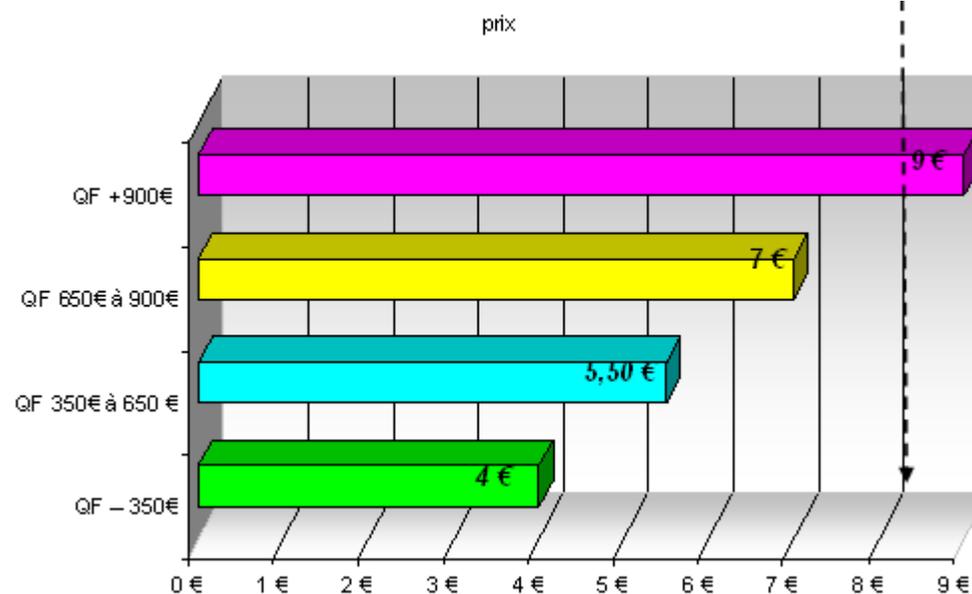
Paniers Solidaires

Objectif : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous les Grenoblois en promouvant la distribution de fruits et légumes issus de l'agriculture locale et produits de manière raisonnée, en s'appuyant sur une démarche solidaire.

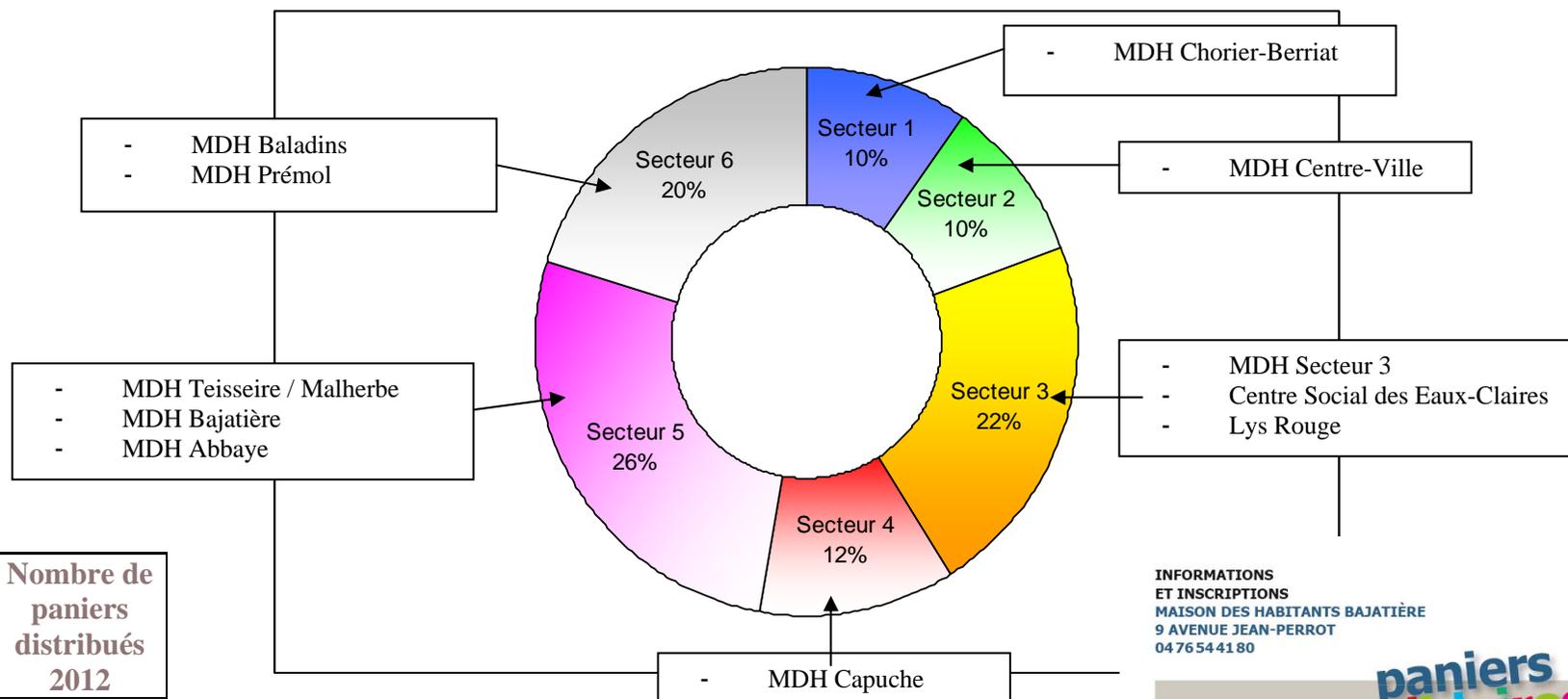
Modalités :

La distribution se fait de manière hebdomadaire dans toutes les MDH de la ville sur la base d'un poids moyen de 3,5 kg, avec une tarification adaptée aux revenus des ménages (Quotient familial comme base de calcul) sur une échelle de 4 tarifs : 4 €, 5,50 €, 7 €, 9 €

PRIX PAYE AU PRODUCTEUR
ET/OU INTERFACE POUR LE CCAS : 8 euros



12 606 paniers ont été distribués en 2012 dans 11 points de distribution (10 MDH et centre sociaux et Lys Rouge)



Suivi 2012	Nombre de paniers distribués 2012
Secteur 1	1226
Secteur 2	1220
Secteur 3	2732
Secteur 4	1489
Secteur 5	3368
Secteur 6	2571
Total	12 606

INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS
MAISON DES HABITANTS BAJATIÈRE
9 AVENUE JEAN-PERROT
04 76 54 41 80

**paniers
solidaires**

Quotient familial	Pour un panier de 3,5 kg
Inf. à 350	Panier bleu : 4,00 €
350 à 650	Panier vert : 5,50 €
650 à 900	Panier jaune : 7,00 €
Sup. à 900	Panier rouge : 9,00 €

Votre panier est à récupérer, une fois par semaine.
Attention! Engagement pour 3 mois dès l'inscription.

**DES TEMPS D'ANIMATION
VOUS SONT PROPOSÉS :**
ATELIERS CUISINE
VISITES CHEZ LES PRODUCTEURS
SORTIES NATURE

Les paniers sont fournis par
"Les Fruits de ma Passion" via Court Circuit, le Fonds de Promotion et d'animation
des marchés, Sol'Gren, la SARL SEUD via l'association Barathym

3 partenaires sont associés au projet : Soligren, Court Circuit et le Fonds de promotion des Marchés (Régis)

Pass Culture

Objectifs :

- favoriser la découverte culturelle de tous les Grenoblois, sans condition de ressources, sur le principe d'une sortie collective
- associer à chaque proposition culturelle une action collective qui favorise l'échange et la rencontre

Modalités :

- un Pass Culture est proposé par toutes les MDH à tout Grenoblois souhaitant bénéficier de l'offre de programmation du Pass Culture
- Le tarif de la carte pass est de 12€ pour les personnes imposables, et gratuit pour les personnes non imposables. Ensuite, les sorties sont gratuites ou payantes (maximum 5 €), sous réserve de places disponibles. Les enfants mineurs sont pris en compte sur la carte d'un des parents. Sa validité va de septembre de l'année à juillet de l'année N+1.
- Le Pass donne accès à des animations, spectacles et expositions proposés par les équipements culturels de Grenoble et avec l'accompagnement des Maisons des habitants du CCAS

	Total année 2012 (*)	Nombre de cartes gratuites	Nombre de cartes payantes
Inscriptions cartes Pass	668	503	165
Inscriptions Spectacles / Animations	1 055	Budget 2012 réalisé : 49 661 € dont : - participation des usagers à l'achat des cartes et des entrées à hauteur de 6 289 € - Subvention Ville de Grenoble et CAF Isère à hauteur de 13 000€ - Financement par le CCAS à hauteur de : 30 372,38€	
Accompagnateurs	131		
Offres différentes de spectacles / animations	56		
Participants présents	1 186		

(*) 2 saisons : 2011/2012 à 2012/2013



Fonds de Participation des Habitants (FPH) et Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants (FSIH)

Dans un cas comme dans l'autre, le principe est le même : **par ces fonds, il s'agit de soutenir des projets portés par des habitants et de favoriser la prise d'initiatives et de décision par les habitants.**

Des habitants se réunissent en effet en comités d'attribution dans chaque secteur : ils élaborent ensemble un règlement intérieur propres aux Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants, reçoivent des propositions de projets d'habitants, de collectifs d'habitants ou d'associations du secteur, échangent avec les porteurs de projet, décident de l'attribution d'un appui financier ou pas....

Les projets présentés sont des projets qui créent du lien, participent au vivre ensemble et créent des dynamiques collectives.

Le dispositif élargi depuis 2011 porte ses fruits en termes de développement et de dynamiques. C'est aujourd'hui un véritable outil, dont les habitants se sont saisis et qui apporte débat, confrontation, décisions, attribution de fonds publics, pour une réalisation effective de projets dans les territoires :

2012

75 projets (62 en 2011) soutenus avec un montant moyen par projet de 600 euros

45 250 €(contre 34 000 €en 2011) ont donc été consacrés aux financements de projets

30 habitants et collectifs d'habitants ont présenté des projets ainsi que 37 associations.

70 habitants sont engagés dans les comités d'attribution.

Quelques exemples de projets retenus :

”

Voyage culturel en Turquie

Porté par les habitants de Teisseire
/ Malherbe

Echanges d'expériences sur la
conduite de projets collectifs et
découverte d'un autre pays.

Observation d'autres manières
de vivre

”

Visite d'un jardin associatif à Valence

Porté par le collectif des habitants du jardin des
Poucets – Géants
26 juin 2012

Visite d'un jardin associatif, en vue de
participer à la concertation organisée par la
Ville de Grenoble pour la Création des
futurs jardins de l'Arlequin

”

Fête des vacances

Porté par des
habitants Vigny-Musset.
3 juillet 2012

Fête musicale avec scène ouverte et
déambulation dans les quartiers
Village Olympique et Vigny-Musset



”

Place aux habitants

Porté par le Collectif des
Habitants des Géants
21 février 2012

Permettre aux habitants de la
Place des Géants d'avoir des
temps de rencontre réguliers,
conviviaux sur la place.
Proposition de goûters partagés
et jeux en bois.

”

Mon quartier : hier, aujourd'hui , demain

Porté par des parents d'élèves de St Laurent
juin 2012

Sensibiliser et faire réfléchir les classes de l'école
sur la transformation du quartier St Laurent

Services Civiques



Aux côtés de la Ville, le CCAS s'est engagé à accueillir depuis fin 2010 des jeunes volontaires qui, dans le cadre d'un service civique, souhaitent accomplir pour une durée de 6 à 12 mois une mission d'intérêt général.

Les missions proposées doivent être accessibles à tous les jeunes et leur permettre de vivre une expérience de mixité sociale dans des domaines variés : culture et loisirs, environnement, solidarité, sport, santé.....

Le projet de la Ville et du CCAS est un projet d'accueil de six mois, avec un fort accompagnement des jeunes dans leur engagement citoyen.

En décembre 2011 : 27 jeunes volontaires ont été accueillis pour six mois, en décembre 2012, 28 jeunes.

Les missions proposées sont des missions d'information, de mobilisation, de sensibilisation ou d'animation au sein des maisons des habitants, des espaces personnes âgées et des logements foyers personnes âgées, des EPHAD, des équipements petite enfance.

Faire de la prévention un axe fort des interventions en direction des personnes âgées

- Lancement des premiers **ateliers de prévention**, avec des prestataires extérieurs au CCAS : gymnastique douce, mémoire, sur les secteurs 1, 2, 4. Une centaine de personnes a pu bénéficier de ces activités



pôle d'animation gérontologique et intergénérationnelle

UN PROFESSIONNEL POUR CHAQUE SECTEUR



Basés dans les Maisons des Habitants de la Ville de Grenoble, les professionnels de secteur développent des projets d'animation en direction des personnes âgées et créent des liens entre les générations

Secteur	Nom	Adresse	Contact
1	Louis Renaud	Maison des Habitants Chorier-Berriat 10, rue Henry-Le-Charlier 07 46 21 29 09 louis.renaud@ccas-grenoble.fr	
2	Denise Cotin	Maison des Habitants Capucine 53, rue de Solignad 04 76 07 00 74 denise.cotin@ccas-grenoble.fr	
3	Martine Zaza	Maison des Habitants Centre-Ville 2, rue du Vieux-Temple - 04 76 54 07 53 Espace Coeviv'Apas du Bois d'Arta 3, rue Augustin - 04 76 17 00 37 martine.zaza@ccas-grenoble.fr	
4	Murielle Maika	Maison des Habitants Bajatière 79, avenue Jean-Benoît 04 76 54 41 80 murielle.maika@ccas-grenoble.fr	
5	Marie-Aimée Martin	16, allée de l'Écôle-Vaucaumont 06 30 09 93 53 marie-aimée.martin@ccas-grenoble.fr	
6	Valérie Lopez	Maison des Habitants Prémot 7, rue Henri-Culhamel 04 76 06 00 59 valerie-sabine.lopez@ccas-grenoble.fr	

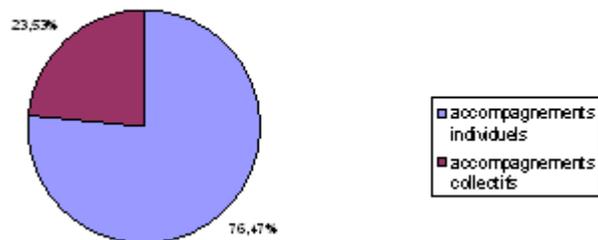
- Poursuite de l'action expérimentale "l'animation comme prévention", qui fédère sur le secteur 2 l'ensemble des professionnels du PAGI, et de l'intervention à domicile (Service Social Personnes Agées : SSPA, aide à domicile ...), pour mettre en place, auprès de chaque personne âgée le demandant, une proposition d'animation au plus près de ses souhaits, et de ses capacités de déplacement.

Lutter contre l'isolement :

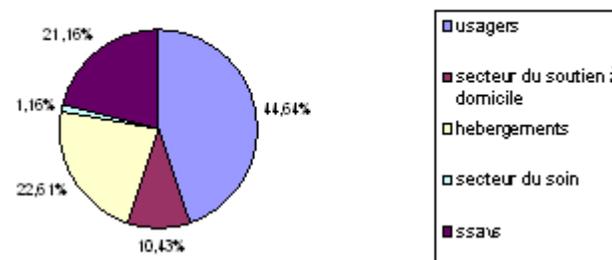
- **Vivre à domicile sans être isolé (VAD)** : la mobilisation de réseaux ou d'associations de bénévoles continue, pour la 9^e année, autour des personnes isolées à leur domicile, qui demandent à être visitées, ou contactées par téléphone, pendant l'été, mais aussi tout au long de l'année. 120 personnes ont ainsi été suivies par une soixantaine de bénévoles tout au long de l'année 2012, avec le soutien permanent des PAGI : accompagnement, formation, animation de réunions d'échanges et de mise en commun de situations complexes ...

- **L'activité des accompagnateurs de vie sociale et culturelle**

Répartition entre accompagnements individuels et collectifs en moyenne sur les secteurs



Origines des demandes d'accompagnement en moyenne sur les secteurs



le pôle d'animation partenaire de vos envies

VOUS AVEZ DU TEMPS À DONNER ET SOUHAITEZ PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE ?

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ?

VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE ?

Le pôle d'animation vous aide à trouver les activités qui peuvent vous convenir, dans votre quartier ou ailleurs à Grenoble

Le pôle d'animation vous oriente vers un réseau de bénévoles et vous soutient dans cette activité

Le pôle d'animation organise des repas au sein de restaurants de quartier, des ateliers collectifs, des sorties, des bals... et bien d'autres événements

Inscrire les personnes âgées au cœur des événements intergénérationnels de chaque quartier

- **Les sessions intergénérationnelles de la Maison des collines** : les secteurs de la Ville sont associés à tour de rôle à des sessions avec les enfants de l'ACL, conçues autour du thème des saisons. A chaque saison, 8 personnes âgées rejoignent les enfants pour des temps partagés, sous l'égide de "Jeunes et Nature", dans le cadre privilégié de la Maison des Collines, pour des temps de vie communs, et la construction d'un projet partagé.
- **Music'Age** sur le secteur 5 : cette initiative partagée des PAGI des secteurs 4 et 5, et des structures Petite enfance du secteur 5, s'est poursuivie en 2012, avec la création d'un événement festif et intergénérationnel, autour du chant et de la musique, à la Chaufferie.
- **La Fête des voisins** : cet événement se déroule chaque année sur les quartiers, et fédère les habitants autour d'un thème, et d'une couleur de quartier dans la ville. En 2012, à nouveau, sur le thème de la chaise, les personnes âgées ont participé à la création d'objets, aux déambulations, et ont figuré en bonne place à l'ensemble des temps festifs organisés sur les quartiers.

Développer, en proximité, des projets par et pour les personnes âgées du quartier :

Une trentaine de sessions des **mercredis de Part'Age**, sur le secteur 6, et de **l'Age de Faire**, peuvent réunir de 15 à 50 personnes, avec des thèmes aussi variés que le cinéma muet, les treks dans le désert, ou les décorations de Noël en Scandinavie ... mais toujours dans un cadre intergénérationnel, privilégiant l'échange de ressources entre les participants.

Sur le secteur 3, "à l'Abry de l'ennui" propose des temps de rencontres tous les jeudis après-midis, gratuits et ouverts à tous, en partenariat avec le collectif des habitants d'Abry.

Tout au long de l'été, "**les Jeudis de la découverte**" ont proposé à une trentaine de personnes des secteurs 3 et 6, de toutes générations, de sortir dans la ville et l'agglomération, de se rendre mobile, et curieux de découvrir des lieux nouveaux, en toute convivialité.

Avancer dans la structuration de l'offre d'activités des PAGI : la construction des dispositifs d'intervention pour 2013 :

Au cours du second semestre, s'est mise en place la réflexion qui a débouché en décembre 2012 sur la délibération mettant en place la nouvelle tarification des activités proposées par les PAGI sur chacun des secteurs de la Ville, à savoir :

- une tarification à deux niveaux et le plus accessible possible, pour les ateliers de prévention (gym douce et mémoire) : 10 € pour 10 séances (un trimestre) pour les personnes non imposables, 40€ pour les personnes imposables. En complément des ateliers équilibre seront progressivement déployés sur l'ensemble des secteurs, gratuitement, grâce à un partenariat avec la CARSAT Rhône Alpes.
- la participation du CCAS à l'inscription à une activité, sportive ou de loisirs, choisie par les personnes âgées, à hauteur de 20, 30 ou 40€, en fonction des ressources de la personne.
- l'affirmation du rôle des PAGI comme promoteur d'activités sur leur territoire, en lien avec les attentes et initiatives des habitants, par la mise à disposition d'un budget dédié à ces actions.

SCHEMA D'EVOLUTION ET ACTIVITES DES LOGEMENTS FOYERS (EHPA)

Avancement de la réorganisation des LFPA grenoblois

L'année 2012 a permis la finalisation du projet de réorganisation des LFPA grenoblois, avec l'approbation d'un nouveau schéma d'organisation, prévoyant notamment :

- la mise en place de deux AMP dans chaque structure, sur les doubles fonctions du "prendre soin", et de l'animation
- la réflexion, et l'expérimentation, d'une nouvelle intervention sur les soins infirmiers, avec le positionnement au Lac d'un pool d'infirmières du CSI, en lieu et place des mi-temps infirmiers des autres résidences
- l'évolution des horaires des gardes de nuit et de week-ends.
- le maintien de la restauration collective au sein de chaque structure, avec l'expérimentation, sur le secteur 2, de modalités alternatives, grâce à des conventionnements avec des restaurants de quartier.

Parallèlement, les logements-foyers se sont dotés d'outils et de procédures renouvelés :

- un règlement intérieur de la commission d'admission, qui doit permettre une meilleure analyse des demandes et des entrées, et des problématiques des publics candidats
- un nouveau règlement de fonctionnement, et un nouveau contrat de séjour, pour préciser les droits et devoirs des résidents, et les enjeux d'une vie collective harmonieuse au sein des établissements
- une détection précoce des impayés de loyers, afin de mettre en place un travail de prévention avec le Service Social Personnes Agées (SSPA). Grâce à un travail considérable conduit en lien avec le Conseil général, au titre du recouvrement des impayés d'aide sociale en instance depuis 2005, ce sont près de 600 000 € d'impayés qui ont été résorbés en 2012 !
- une procédure d'accueil des nouveaux résidents, avec la mise en place de projets de vie personnalisés, ce qui est une démarche nouvelle pour les résidences, qui implique les équipes, les familles, autour de chaque résident.

Une offre résidentielle qui se re-définit au cours de l'année 2012 :

En terme patrimonial, 2012 a été une année importante pour l'élaboration du projet de réaménagement du rez de chaussée de la résidence du Lac, avec l'intégration prévue du restaurant d'insertion du quartier, l'Arbre Fruité, au cœur de l'équipement. Pour ce faire, on procède à la création d'une cuisine de préparation, et à l'ouverture de la salle de restauration à la clientèle du quartier, dans un cadre clairement intergénérationnel.

La réflexion sur le nouvel équipement Flaubert, proposant d'associer un EHPAD, un EHPA et le Centre d'Accueil de jour, s'est poursuivie, avec la mise en place, en lien avec les services de la Ville, d'un cahier des charges en vue de la consultation d'un programmiste, chargé de définir précisément les contours de cet équipement innovant.

Evolution de l'activité des logements-foyers

L'événement-clé de 2012 reste la fermeture des Gentianes, au 160 galerie de l'Arlequin, fermeture effective fin juin 2012, après le relogement de l'ensemble des résidents, et les mobilités de l'ensemble du personnel affecté à la structure.

Cette fermeture constitue un élément marquant, et a très fortement joué sur l'activité globale des LFPA en 2012, du fait notamment :

- de l'accompagnement des relogements : mobilisation des équipes pour faire visiter les logements, accompagnement des décisions de la commission de relogement auprès des résidents, etc ... Au lancement de l'opération de relogement des Gentianes, 51 ménages devaient être accompagnés sur une période de 8 mois. 36 personnes au total ont été relogées en LFPA à Grenoble, les 15 autres ont été relogés en LFPA hors Grenoble, dans le cadre de rapprochements familiaux, en EHPAD, lorsque leur situation de santé ne permettait pas un maintien en LFPA dans de bonnes conditions, ou dans un logement autonome du parc social.
- des rénovations de logements à réaliser, pour permettre d'accueillir les résidents des Gentianes dans des logements de qualité, sur les autres résidences. Pour mémoire, c'est de l'ordre de 200 000 € de travaux qui ont été réalisés au titre de la remise en état totale d'une trentaine de logements, et de 20 000 € de travaux d'amélioration des parties communes, espaces d'accueil ou d'animation, qui ont également fortement contribué à la valorisation de l'offre.
- de l'organisation des déménagements : les départs vers les résidences hors secteur 6, et les départs éventuels en EHPAD, se sont déroulés à partir de début 2012 ; en juin, il s'est agi d'organiser les départs vers la résidence du Lac, pour les résidents ayant fait le choix de demeurer en proximité des Gentianes : 3 déménagements par jour ont été réalisés, pendant une dizaine de jours, par un déménageur professionnel, mais avec un accompagnement permanent des équipes du LFPA, et des services techniques, qui ont veillé à la bonne réinstallation des résidents dans leur nouveau logement. Le coût de ces déménagements s'élève à près de 60 000 €, auxquels s'ajoutent 30 000 € de frais de surveillance du bâtiment des Gentianes, avant transfert de gestion à la SDH, dans le cadre de la fin du contrat de location globale.

Une baisse des taux d'occupation global des LFPA en 2012 liée à la fermeture de l'EHPA les Gentianes:

Nombre de journées réalisées EQUIVALENT F1 BIS						
années	2007	2008	2012	Ecart 12/11	% écart	% écart
6 LFPA	124 019	120 009	97 087	-12 485	12,86%	-12,86%

Taux d'occupation par type de logement									
	2010			2011			2012		
	<i>F1 hôte</i>	<i>F1 bis</i>	<i>F2</i>	<i>F1 hôte</i>	<i>F1 bis</i>	<i>F2</i>	<i>F1 hôte</i>	<i>F1 bis</i>	<i>F2</i>
Montesquieu	20,88%	95,26%	85,89%	11,42%	90,90%	97,92%	17,17%	90,47%	100,27%
Les Alpains		98,18%			98%			97%	
Le Lac	3,97%	94,70%	57,36%	17,12%	88,16%	42,33%	68,90%	83,51%	61,06%
Les Gentianes	21,83%	88,73%	84,33%	30,00%	78,26%	100,00%	5,21%	24,81%	41,81%
Notre Dame	40,82%	96,99%	100,00%	54,25%	97,02%	100,00%	22,74%	92,74%	100,27%
St Laurent		79,29%			72%			71,91%	
Total/type appart	20,54%	91,78%	76,64%	18,32%	86,62%	84,05%	18,72%	76,56%	75,02%
Total en équivalent F1 bis	86,99%			83,12%			73,65%		

A compter de début 2012, un certain nombre de logements ont été laissés vacants dans les résidences devant accueillir les usagers des Gentianes, le temps que les travaux, puis les déménagements, se réalisent.

Les deux résidences de Villeneuve, le Lac et les Gentianes, ont connu un taux d'occupation très bas sur cette période, les Gentianes se vidant, et le Lac attendant l'arrivée des résidents des Gentianes, fin juin.

La fermeture des Gentianes a donc eu un impact important sur le nombre de journées d'hébergement réalisées en 2012, et le taux d'occupation moyen des EHPA, qui sont en recul d'environ 10 points passant de 83.12% en 2011, à 73.65% en 2012.

Peu d'évolutions constatées dans la typologie des personnes accueillies en LFPA :

Les GIR et le GMP au 31/12/2012

Le GMP				Détail par GIR pour 2012				
Résidences	2010	2011	2012	Résidences	Gir 1-2	Gir 3-4	Gir 5-6	Total
Montesquieu	155	149	193	Montesquieu	1	7	34	42
Les Alpains	270	257	270	Les Alpains	3	19	42	64
Le Lac	228	260	272	Le Lac	4	17	45	66
Les Gentianes	268	264		Notre Dame	0	5	29	34
Notre Dame	200	170	146	St Laurent	0	10	35	45
St Laurent	179	175	186	Total	8	58	185	251

L'année 2012, centrée sur la fermeture des Gentianes, ne donne pas à voir de modifications importantes dans les typologies des publics résidant en LFPA : ¾ des résidents relèvent des GIR 5 et 6, et leur projet de vie s'inscrit donc de manière tout à fait adaptée aux services disponibles en EHPA, très différent de ceux proposés en EHPAD.

Le niveau global de dépendance des résidents de Notre Dame continue à diminuer, et celui de St Laurent reste conforme aux données des trois années précédentes. Les Alpains maintiennent un niveau de dépendance assez élevé, à 270, mais qui est lié à l'histoire de cette structure, et des services qui y ont été associés. Le Lac, suite à la fermeture des Gentianes, et au relogement sur place d'un certain nombre des résidents les plus fragiles, qui souhaitaient rester sur le quartier, fait face à une évolution importante de son niveau de dépendance moyen, qui atteint 272 fin 2012. Cette situation transitoire fait l'objet d'une vigilance renforcée, dans le cadre du projet de soins de la structure.

Enfin, on note une évolution sur la résidence Montesquieu, avec un accroissement assez sensible du niveau de dépendance, lié au passage de quelques résidents d'un niveau de GIR 5/6, à un GIR 3/4, au cours de l'année.

Taux de couverture dépenses/recettes

Une situation financière qui reste à consolider :

Taux de couverture dépenses/recettes LFPA 2012								
Logements foyers	EHPA 2011	EHPA 2012	Hébergement	Restauration	Soins	Part dans Dépenses total	Ecart	
Frais de personnel	2 456 920	2 286 915	1 567 314	295 703	423 898	50,13%	-170 005	-6,92%
Autres dépenses	1 674 929	1 958 174	1 455 114	472 242	30 818	42,93%	283 245	16,91%
Frais de siège	456 153	272 700	272 700	0	0	5,98%	-183 453	-40,22%
Reprise Résultat antérieur	-120 714	43 868	43 868	0	0			
DEPENSES	4 708 716	4 561 657	3 338 996	767 945	454 716	Couverture Recettes / Dépenses	-147 059	-3,12%
RECETTES	4 739 474	4 559 864	3 337 204	767 943	454 717	100,0%	-179 610	-3,79%
* usagers /ASL	3 101 299	2 956 410	2 548 695	407 715	0	64,8%	-144 889	-4,67%
* CRAM	452 245	452 245	0	0	452 245	9,9%	0	0,00%
Autres recettes	151 867	162 521	162 521	0	0	3,6%	10 654	7,02%
Subvention Ville	1 037 259	988 688	625 988	360 228	2 472	21,7%	-48 571	-4,68%
RESULTAT	31 562	-1 793	-1 793	0	0	0,0%	-33 355	

En 2012, avec notamment la fermeture des Gentianes, les dépenses afférentes au personnel sont en diminution, et traduisent l'effort de maîtrise qui est réalisé sur ce champ au travers du projet de réorganisation.

Les dépenses afférentes à la structure sont en revanche en hausse sensible, du fait notamment de fortes hausses de charges de loyer, et de régulation de charges portant sur les années 2010 et 2011.

Parallèlement, les recettes d'hébergement ont diminué, en lien avec la conduite du projet de fermeture des Gentianes.

Pour cette année-charnière de mise en œuvre de la réorganisation, la subvention d'équilibre de la Ville s'élève donc à 988 690 € et a été affectée aux deux tiers à la section hébergement, en soutien à la réalisation de la fermeture des Gentianes.

ACTIVITES DES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

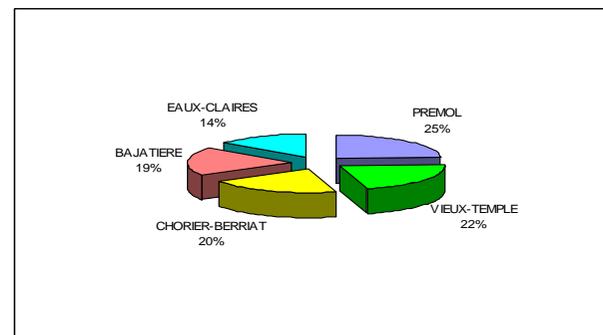
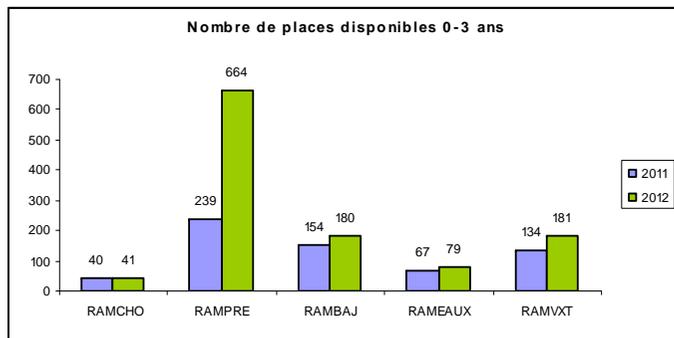
L'activité des **Relais Assistantes Maternelles** consiste à :

- participation hebdomadaire aux informations collectives des parents sur les modes de garde à Grenoble organisées par le Pôle Accueil Petite Enfance
- permanences dans les quartiers pour l'accueil des parents et assistantes maternelles
- organisation des temps collectifs à l'attention des assistantes maternelles indépendantes
- organisation d'animations et de formations

Relais Assistantes Maternelles	Nombre d'ass.mat agréées et en activité	Capacité d'accueil totale	Nombre de places d'accueil occupées en TC	Nb de places d'accueil en TC disponibles	Nombre de places occupées en périscolaire	Nb places d'accueil disponibles en périscolaire	Nombre total de places occupées	Nombre total de places disponibles
Prémol	200	664	237	444	177	220	414	664
Vieux Temple	184	618	456	162	97	19	553	181
Chorier.-Berriat	171	572	435	29	96	12	531	41
Bajatière	160	539	391	148	65	32	456	180
Eaux-Claires	121	391	227	68	85	11	312	79
Total accueil assistantes maternelles indépendantes	836	2784	1746	851	520	294	2266	1145

Données aux 31/12/2012

Répartition des assistantes maternelles



”

- En 2012, 836 Assistantes maternelles agréées,
- Sur les 836 en activité, 1 sur 2 utilise les services du RAM.
- 30% fréquentent les temps collectifs
- Baisse de la demande pour les 0-3 ans chez les assistantes maternelles.



VOUS CHERCHEZ DES SOLUTIONS,
CONTACTEZ-NOUS!

03



POLITIQUE REDISTRIBUTIVE ET DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE



DIRECTION DE L'INTERVENTION ET DE L'OBSERVATION SOCIALES

- L'Aide Sociale Facultative
- La Plateforme d'accompagnement budgétaire
- La Plateforme Précarité énergétique
- La Plateforme Mobilité Emploi

DONNEES DE L'OBSERVATION SOCIALE

Des revenus en baisse pour la première fois

Le revenu annuel moyen des grenoblois est de 30 700€(contre 34 800€pour les ménages de la Métro et 35 900€pour ceux de l'Isère). Il varie de 25 300€à 37 400€selon les secteurs de Grenoble. Les disparités sont encore plus fortes entre quartiers.

Pour la première fois depuis 2000, on constate une baisse du revenu des ménages (-0,1 %), liée à la crise financière de 2008. Elle est particulièrement forte dans plusieurs quartiers déjà connus pour leurs difficultés (Les Trembles, Arlequin, Mistral). A l'inverse, les revenus augmentent dans plusieurs quartiers, comme ceux ayant eu de nombreuses livraisons de logement (Paul Cocat, Beauvert).

Chiffres clés :

Revenu moyen des ménages : 30 700€par an
39 % de ménages non imposés

Une concentration de la précarité et de la pauvreté à Grenoble

Plus d'un quart de la population grenobloise, connue de la CAF, dispose de ressources très modestes. Ces personnes sont sous le seuil de bas revenus (moins de 982 €par mois pour une personne seule) ou le seraient si elles ne touchaient pas les aides de la CAF. Il s'agit en grande partie de familles.

La part de la population couverte par le RSA continue de progresser depuis son instauration. Il couvre 9 % des Grenoblois de moins de 65 ans en 2011. La moitié de la population couverte par le RSA dans l'agglomération grenobloise réside dans la ville-centre (alors que cette dernière accueille 39 % de la population de l'agglomération).

Chiffres clés :

35 320 personnes à bas revenus ou "fragiles" en 2011
11 910 personnes couvertes par le RSA
1 700 bénéficiaires de l'ASPA (ex-minimum vieillesse, d'un montant de 787€par mois pour une personne seule sans ressources)

Des signes de fragilité qui se multiplient

Au-delà de ces données sur les ressources des ménages, plusieurs signes de fragilité se multiplient à Grenoble comme dans d'autres communes et CCAS. Les professionnels et autres intervenants du champ social notent la montée des difficultés de logement et de la précarité énergétique, des dossiers de surendettement, des renoncements aux soins ou encore du non-recours aux droits sociaux.

Les difficultés actuelles touchent particulièrement les femmes (surtout lorsqu'elles sont à la tête d'une famille monoparentale), les jeunes (du fait des difficultés d'insertion professionnelle), mais également les personnes âgées.

www.ccas-grenoble.fr

précarité énergétique

GAZ, ÉLECTRICITÉ,
EAU :
SURCONSOMMATION ?
FACTURES
IMPAYÉES ?
PRIVATION
DE CHAUFFAGE
PROBLÈMES
D'ISOLATION ?
D'HUMIDITÉ ?



04 76 69 45 85
pf.energie@ccas-grenoble.fr

TENDANCES 2012

Le CCAS de la Ville de Grenoble a renforcé ses interventions pour répondre aux besoins des ménages en difficulté :

- en maintenant des dispositifs détachés d'une instruction de service social préalable, offrant un accès sur critère, comportant un minimum de démarches et de justificatifs, mais induisant un mécanisme simple de compensation financière. Ces interventions répondent aux problématiques liées au logement, comme l'Allocation Municipale d'Habitation, ou l'alimentation, comme le dispositif Paniers Solidaires ou encore à l'accès à la culture, comme le dispositif partenarial du Pass Culture.
Ces interventions, dont la gestion est centralisée, sont mises en œuvre dans la proximité au quotidien par les Maisons des Habitants.
- en renforçant des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'orientation, avec une logique de plateforme d'accès aux droits :
 - plateforme de lutte contre la précarité énergétique
 - plateforme d'accompagnement budgétaire
 - plateforme mobilité emploi

Ils fonctionnent avec un lieu d'accueil identifié, un numéro de téléphone public dédié, et une communication grand public dédiée.

Ces dispositifs permettent d'élargir le repérage et la détection de situations, de faire évoluer les modes d'intervention, et de les optimiser notamment par de nouveaux modes de coordination ou d'articulation de dispositifs publics existants.

Ces évolutions de l'action du CCAS en matière de politique redistributive permettent d'une part de faire émerger des publics confrontés à la précarité, tout en maintenant une action renforcée auprès des ménages en difficultés repérés par les services sociaux traditionnels, d'autre part d'améliorer l'accès aux droits et aux services si nécessaire, contribuant ainsi à la lutte contre le non recours.

Plan national de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

”

Le premier ministre a lancé le 21 septembre 2012 la préparation de la conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale les 10 et 11 décembre 2012 pour permettre de dégager les objectifs de notre pays pour les prochaines années en la matière, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour y parvenir. Sous l'égide du Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), cette conférence s'est organisée autour d'ateliers présidés par les ministres responsables. Ces ateliers ont été préparés par des groupes de travail présidés par des personnalités qualifiées et composés d'une sélection de 10 à 15 acteurs et organismes nommés.

Le CCAS de la Ville de Grenoble a participé à 2 groupes de travail qui se sont réunis toutes les semaines durant les mois d'octobre et novembre 2012 :

- Groupe de travail "Familles vulnérables, enfance et réussite éducative" présidé par Dominique Versini et Pierre Yves Madignier
- Groupe de travail "Inclusion bancaire et lutte contre le surendettement" présidé par François Soulage.

Durant leurs travaux, le CCAS a mis en avant son expérience et ses recommandations, notamment par la voix de son Vice-président.

Lors de l'annonce du plan quinquennal le 21 janvier en Conseil des ministres, le CCAS a eu la satisfaction de retrouver deux avancées majeures issues directement de son expérience :

- l'annonce d'un renforcement de l'accès aux crèches pour les enfants de familles en situation de pauvreté ; sur chaque territoire, le nombre d'enfants en accueil collectif issus de ces familles devra refléter la composition de la population locale, avec un minimum de 10%.
- le développement d'un réseau de "Points Conseils Budget" sur l'ensemble du territoire sur le modèle de la Plateforme d'accompagnement budgétaire du CCAS de Grenoble.

AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Les aides de la Commission Permanente

Les aides sociales facultatives du CCAS de la Ville de Grenoble s'adressent aux personnes isolées et aux ménages sans enfant.

Accordées sous forme de subventions (espèces ou chèques d'accompagnement personnalisé) ou de prêts, elles sont destinées à apporter une aide financière pour l'alimentation, le logement, l'énergie, la santé, la formation, le transport... Sous l'autorité de la Commission Permanente du CCAS, les dossiers sont instruits majoritairement **dans le cadre d'une instruction rapide** (24 heures pour les aides alimentaires ou dont le montant est inférieur à 160 €) et pour partie **en commission mensuelle** (dossiers complexes ou dont le montant dépasse 160 €).

Aides ponctuelles ou mensuelles			
	2010	2011	2012
Nombre de ménages demandeurs *	2 432	2 219	2135
Nombre de ménages aidés*	2 126	1 931	1842
Nombre d'études de dossiers**	2 950	2 921	3224
Total accordé*	544 988 €	484 820 €	508 237 €
Montant moyen accordé / ménage *	256 €	251 €	276€

*cumul des bénéficiaires de toutes aides de la CP, y compris pour bons de transport

** Données concernant les dossiers soumis à la CP uniquement

Répartition du montant des aides (en %)			
	2010	2011	2012
Alimentation	70	73	74
Logement	16	13	14
Transport - Insertion	1	1	1
Autres (santé, etc.)	13	13	11
TOTAL	100	100	100

”

Les nouveaux demandeurs représentent 44% des ménages aidés. Ce taux de renouvellement, équivalent à celui de 2009, semble révéler une précarisation accrue puisqu'il a augmenté de 3% entre 2011 et 2012.

Ces données intègrent à la fois les aides allouées par la commission mensuelle, ou dans le cadre d'une instruction rapide, mais également les bénéficiaires et le budget relatifs aux bons de transport délivrés directement par des services instructeurs.

Il est à noter que les aides sociales facultatives sont passées de 441 000 € en 2011 à 497 000 € en 2012. Cette augmentation est en partie atténuée car les bons de transport ont pour leur part diminué en raison d'une modification de la procédure d'attribution.

De même, si le nombre global de ménages aidés en 2012 est inférieur à celui de 2011, ceci est également dû au changement du mode d'attribution des bons de transport. En effet, 1674 ménages ont été bénéficiaires d'au moins une aide facultative (bon de transport) en 2012 contre 1532 en 2011 (168 ont bénéficié d'un bon de transport en 2012 contre 399 en 2011).

L'aide aux vacances

Ce dispositif permet d'aider les familles à faibles ressources à financer les loisirs de leurs enfants (accueil en centre de loisirs et séjours avec hébergement : mini-camps de 4/5 jours ou colonies). Les familles peuvent bénéficier de l'aide aux vacances **durant la période estivale mais aussi pendant les petites vacances scolaires (hors période de Noël)**.

Modalités : Depuis 2010, les familles bénéficient de 35 jours aidés au lieu de 30 les années précédentes; la participation financière journalière du CCAS est définie en fonction du type de séjour et du quotient familial de la famille.

Aides aux vacances			
	2010	2011	2012
Nombre d'enfants	3 283	3 348	3 308
Journées - enfants	47 331	47 683	47 733
Familles	2 102	2 141	2 120
Dépenses engagées	361 327 €	360 681€	344 835 €
Aide moyenne/journée	7,63 €	7,56 €	7,22 €

Les aides du CCAS bénéficient aux quotients familiaux les plus bas, qui s'orientent sur les centres de loisirs et peu vers les séjours plus coûteux :

- 58 % des sommes ont été versées au profit des ménages dont le quotient est inférieur à 415 €
- 12 % des sommes ont été versés pour les quotients au-dessus de 630 €

Les enfants qui ont bénéficié d'une aide se répartissent comme suit :

- 2 395 (72%) en centre de loisirs, sans hébergement
- 440 (13%) en accueil avec hébergement
- 473 (14%) combinant les deux types

Le nombre d'enfants bénéficiaires a diminué de 12 % alors que le montant des aides allouées a diminué de 4,4%. Il a été décidé pour 2013 d'augmenter le montant journalier d'aide, afin de favoriser le recours par les familles aux aides aux vacances du CCAS.

Le microcrédit personnel (MCP)

L'objectif est de rendre accessible un crédit responsable à tous les grenoblois qui ont besoin d'un crédit adapté, mais qui actuellement en sont exclus ou sont contraints de s'orienter vers des solutions de remplacement chères et dangereuses (par exemple le cumul de crédits revolving).

Le dispositif de microcrédit personnel (MCP) a été lancé en mai 2009 en partenariat avec le Crédit Municipal de Lyon et dans le cadre des dispositions retenues par le Fonds de Cohésion Sociale par convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations. L'ingénierie de ce dispositif a été apportée par l'ANSA (l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives). Le CCAS a conventionné avec la Banque Postale.

Le CCAS a créé **une plateforme téléphonique en charge de la primo-évaluation de la demande et d'une orientation vers une réponse plus adaptée si elle existe**. Ce dispositif permet de fait d'accueillir et accompagner un nouveau public connaissant peu les centres sociaux et les services sociaux.

L'instruction des demandes de microcrédit est réalisée avec les Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) des Centres Sociaux et Maisons des Habitants du CCAS. Ces contacts peuvent contribuer à améliorer l'accès aux droits.

Critères d'éligibilité : avoir plus de 18 ans, avoir une capacité de remboursement adaptée au prêt demandé, ne pas être éligible à un crédit à la consommation amortissable, avoir un projet concourant à l'insertion sociale ou professionnelle de l'emprunteur : mobilité, formation, logement, santé ou accident de la vie. Le microcrédit exclut le rachat de dettes ou de crédits.

Caractéristiques : montant : de 300 € à 3 000 €, durée de remboursement : 6 à 36 mois. Avec des différences à noter selon le partenaire bancaire :

- Crédit Municipal de Lyon : prêt affecté, taux d'intérêt (TEG) : 4, 5 %
- La Banque Postale : prêt non affecté, taux d'intérêt (TEG) : 4, 2 %

Activité du dispositif			
	2010	2011	2012
Nombre d'appels	617	324	288
RDV programmés	316	221	174
Dossiers constitués par les CESF	114	63	48
Dossiers transmis à la Banque	78	28	28
Prêts octroyés	60	16	20

Depuis 2009, 144 MCP ont été octroyés ; la moitié des prêts permettant le financement d'un projet lié aux besoins de mobilité. Le deuxième motif de prêt est le logement.

L'allocation municipale d'habitation (AMH)

L'Allocation Municipale d'Habitation a été lancée en 2009, en partenariat avec la CAF de l'Isère, avec pour public les familles et les jeunes sur critère de RAV plafonds (restes à vivre), pour faciliter leur accès au parc privé. Ce dispositif a été soutenu par la DGCS dans le cadre d'un appel à projet du Haut Commissariat aux Solidarités Actives. Cette expérimentation a été prolongée en 2010 et 2011 en ciblant uniquement les familles suite à l'évaluation réalisée par le CREDOC. Elle a été pérennisée en 2012.

Les enjeux de l'AMH sont de :

- Diminuer le taux d'effort pour le logement, de familles à faible niveau de vie, n'ayant pas accès à un logement social
- Améliorer le niveau de vie de familles durablement en situation financière précaire, après déduction des charges de logement
- Mettre en œuvre une politique redistributive innovante au niveau local

Cette allocation atteint bien des ménages en situation de pauvreté : 62 % des interrogés par le CREDOC estiment être en situation de pauvreté, le nombre de ménages ayant un revenu par unité de consommation supérieur au seuil de pauvreté est très marginal, 75 % des ménages sont des familles monoparentales.

Allocation municipale d'habitation (AMH)						
		2010	2011			2012
Type de ménage	Montant mensuel de l'aide	nombre de ménages bénéficiaires			Montant mensuel de l'aide	nombre de ménages bénéficiaires
Familles, RAV <150 euros	100 euros	20	31	Familles, RAV <200 euros	100 euros	54
Familles, RAV de 150 à 300 euros	80 euros	62	69	Familles, RAV de 200 à 400 euros	75 euros	163
Familles, RAV entre 300 et 500 euros	40 euros	160	176	Familles, RAV de 400 euros à 500 euros	50 euros	94
Total annuel prévu		242	276			311

* RAV (reste à vivre) = ressources du ménage – charges logement / unités de consommation du ménage

LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE

Le développement du Micro Crédit Personnel a mis en évidence des problématiques de gestion budgétaire ou d'endettement au sein de la population, qui requièrent des réponses en terme de conseils, d'accompagnement, de formation. C'est pourquoi, souhaitant poursuivre sa démarche de lutte contre le malendetté, le CCAS a créé un point d'accueil gratuit, professionnalisé et connu, pour les personnes rencontrant des difficultés budgétaires. Ce point d'accueil est également un lieu ressources pour les professionnels.

Depuis le démarrage de l'expérimentation en septembre 2010, et jusque fin décembre 2012, près de 500 personnes ont pris contact avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la plateforme budget, implantée au siège du CCAS. 250 personnes ont été reçues en 2012 (pour plus de 580 rendez-vous effectués). Les caractéristiques du public montre bien la vocation de la plateforme.

Caractéristiques du public ayant pris contact avec la plateforme budget en 2012

Typologie du public	Ressources mensuelles	Logement	Prescripteurs	Sectorisation
61 % de femmes	- 12 % de personnes ayant moins de 1 000 €	Locataires: 75 % dont 51 % en impayés	- Plateforme MCP : 10 %	- secteur 6 : 36 %
74 % de personnes seules	- 46 % de personnes ayant entre 1000 et 10 000 €	Propriétaires: 10 %	- Service Social Personnes Agées : 19%	- secteur 1 : 17 %
29 % de personnes en activité	- 42 % de personnes ayant plus de 10 000€		- Polyvalence de secteur : 14 %	- secteur 5 : 16 %
26 % de personnes en retraite			- GEG : 7 %	- secteur 4 : 12 %
19 % bénéficiaires du RSA			- Communication : 13 %	- secteur 2 : 10 %
69 % d'allocataires CAF			- Divers : 37 %	- secteur 3 : 9 %
11 % ont moins de 26 ans				
61 % entre 26 et 60 ans				
66 % de personnes bénéficient d'un suivi social				

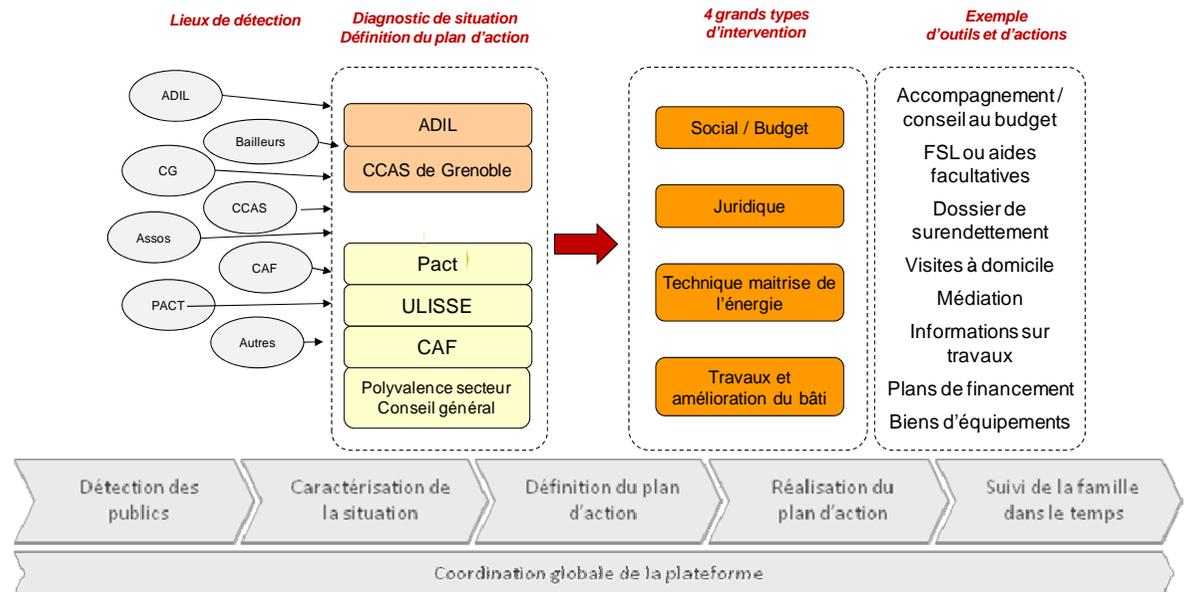
LA PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Le CCAS de Grenoble a souhaité en 2011 mettre en place un dispositif global de lutte contre la précarité énergétique, à partir de l'état des lieux réalisé par l'Agence Nouvelles des Solidarités Actives (ANSA) sur le territoire de Grenoble. Ce dispositif a été lancé en juillet 2012.

Le dispositif de lutte contre la précarité énergétique est composé de 3 axes : l'observation sociale, en appui de la mission portée par le Conseil Général de l'Isère, une plateforme partenariale pour détecter les publics et traiter les situations, un fonds d'aide.

La plateforme s'adresse à tous les grenoblois en situation de précarité énergétique, locataires (parc privé ou parc public), ou propriétaire occupant.

S'organisant autour de 4 grands axes d'intervention, le fonctionnement de la plateforme peut être schématisé ainsi :



Les ménages sont reçus pour un diagnostic par un binôme CCAS/Adil. Des diagnostics sociotechniques à domicile sont également possibles. La prise en charge des ménages est fondée sur l'organisation d'un parcours "fléché" des bénéficiaires. Sur un peu plus

de 60 situations étudiées de juillet à décembre 2012, les premiers constats révèlent les éléments suivants :

Profil des bénéficiaires : un public largement féminin (77%), composé d'adultes âgés de 30-59 ans (77%), vivant peu en couple (64%)... mais sans pour autant être seuls dans le logement. Une présence importante de familles monoparentales. Une majorité d'inactifs (invalidité, retraite (22%)...) et de chômeurs ; 33% des personnes sont salariées.

Logement/chauffage : des ménages en appartement et principalement locataires (85%). Des logements de surfaces plutôt grandes (60% de plus de 60m²) ; 78% sont des T3 ou plus. Un mode de chauffage surtout individuel : individuel gaz (58%) puis électrique (27%).

Situation de précarité énergétique : la moitié des personnes cumulent trois dimensions de la PE : ressenti / bâti / consommation. Une limitation de chauffage fréquente (49%). Le problème central des dépenses d'énergie : de nombreux impayés GEG (66%) ou REG.

LA PLATEFORME MOBILITE EMPLOI

La Plateforme mobilité-emploi est un nouveau projet porté par la Métro et mis en œuvre par le CCAS de la Ville de Grenoble et financé par l'Etat (plan espoir Banlieue), la Région Rhône Alpes, l'Europe, la Métro et le CCAS. Ce dispositif a pour origine une action du CCAS "En route vers le permis". Elle a vocation à intervenir à l'échelle du territoire de l'agglomération. Elle a pu réellement déployer l'ensemble de ses actions à destination du public en septembre 2011.

Son offre de services intervient en complémentarité avec l'intervention de l'Auto-école Citoyenne (auto école sociale portée par une association loi 1901), ouverte au public sur autorisation de la Préfecture en février 2012.



Objectifs de la plateforme :

Former et accompagner les usagers à une autonomie dans leur déplacement, afin de faciliter leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Ce qui se traduit par :

- Lever les freins de l'accès à l'emploi et à la formation liés à la mobilité.
- Proposer une action de conseil mais aussi d'accompagnement dans la durée.
- Développer en complémentarité de la "Station mobile" (Métro), une offre cohérente et adaptée pour l'autonomie des déplacements des habitants, en priorité des quartiers prioritaires et/ou en insertion professionnelle.

Les prestations proposées actuellement sont :

- **des informations** sur la préparation du permis de conduire : coût, temps, aide financière
- **des formations** sur l'usage des transports en commun et des différents modes "doux" de déplacement, lecture de plan, billettiques ; l'apprentissage des deux roues ; les cours de code ; des cours de français adapté au code de la route avec l'association CSF ; la petite mécanique automobile ; la sécurité routière ; la gestion du stress

Bilan de l'activité du 1^{er} septembre 2012 au 30 avril 2013 :

Contacts / Inscriptions	Typologie du public	Prestations réalisées
830 contacts (dont 16,6 % grâce au bouche à oreille) 553 personnes inscrites	59,9 % des inscrits sont des femmes. Origine géographique : - 49,6 % de Grenoble - 50,4 % de l'agglomération	225 personnes ont bénéficié d'un bilan mobilité (soit 4 séances de diagnostic). 4 personnes ont obtenu leur code de la route et 5 leur permis de conduire.

Les objectifs du bilan sont :

- **de déterminer les connaissances acquises et celles à acquérir.**
- **d'évaluer les capacités à se mobiliser, à apprendre, à s'organiser**

Les thèmes du diagnostic mobilité proposés sont de l'ordre de 4 :

- **Expériences** : ses représentations de la mobilité. Déterminer les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- **Réglementation** : les représentations de la réglementation, de la sécurité routière. Explorer et comprendre pourquoi les règles du partage de la route existent.
- **Les freins à la mobilité** : ses propres freins à la mobilité, les aptitudes psychosensorielles, les perceptions de l'espace
- **Itinéraires et déplacements** : explorer ses connaissances et son savoir-faire en lecture de carte, de plan. Evaluer ses connaissances des offres de service du territoire et expériences des modes de transport.



DIRECTION DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT

- Centre d'Accueil Intercommunal
- La Boussole
- Les Haltes Soins Santé
- CHRS Henri Tarze



04

POLITIQUE D'INSERTION SOCIALE ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE



DIRECTION DE L'INTERVENTION ET DE L'OBSERVATION SOCIALE

Direction Adjointe Urgence Et Précarité Sociales :

- Service Intercommunal d'accueil (SIA)
- Pôle Hébergement Orientation Insertion (POHI)
- Service d'Accompagnement Temporaire vers l'Insertion (SATIS)
- Election de domicile

DONNEES DE L'OBSERVATION SOCIALE

Jeunes, familles et femmes viennent grossir le public en errance

Loin de la figure classique du SDF (un homme seul et âgé), le public en errance change, avec une augmentation de la part des jeunes, des familles et des femmes. La dégradation de la situation socioéconomique des jeunes les empêche par exemple de décohabiter et d'accéder à un logement convenable.

Les professionnels du secteur de l'urgence sociale témoignent également de l'importance prise dorénavant par les troubles psychologiques, voire psychiatriques, au sein de la population à la rue.

Chiffres clés :

129 demandes d'hébergement d'urgence au CAI par des 18-25 ans en 2012

950 squats ou campements recensés sur la Métro par Un Toit pour tous

Une augmentation des ménages étrangers en situations administratives et juridiques complexes

Comme autre public sans domicile, les personnes d'origine étrangère sont de plus en plus représentées. Cela s'explique en partie par la centralisation administrative des demandes d'asile à Grenoble.

Les demandes d'hébergement d'urgence venant de ces ménages ne cessent de croître sur le territoire grenoblois et isérois plus globalement.

Chiffres clés :

2,5 fois plus d'appels au 115 entre 2007 et 2012

670 Roms recensés dans l'agglomération par l'association Roms Action en janvier 2013

4.1 TENDANCES 2012 relatives à l'accompagnement social

Pour les services :

- Le chantier de mise en place du Pôle Orientation Hébergement Insertion (POHI) pour l'ensemble de l'agglomération grenobloise s'est concrétisé au cours de cette année.
Plusieurs adaptations ont dû être conduites en cours d'année, et depuis septembre 2012, le cabinet Acadie a fourni, au CCAS de la Ville de Grenoble, un soutien méthodologique pour préparer la réunion du bilan annuel du début 2013.
- Le Service Intercommunal d'Accueil (SIA) a fonctionné sur la base projetée. L'étude sur la répartition de la prise en charge de l'accompagnement social des publics entre les institutions a été reportée à l'année 2013.
- Le Dispositif d'Insertion par le Travail et le Logement à destination des Roms de l'Union Européenne a débuté en mai 2012 avec 4 maisons pour 8 familles hébergées.
Suite à la circulaire d'août 2012 concernant la fermeture des campements illicites, le CCAS a dû conduire la coordination de la fermeture des camps de Saint Martin le Vinoux et de la rue Emile Zola à Grenoble.
Dans ce contexte, le Comité de Pilotage du dispositif a confié au CCAS la charge de la montée d'un projet de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de l'agglomération (MOUS) pour anticiper la fermeture des campements et diminuer l'habitat précaire. Il sera présenté à la Région et la Délégation interministérielle à l'hébergement (DIHAL) et à l'accès au logement début 2013.
- Le Dispositif Hôtelier a atteint un nouveau record de personnes hébergées. Le Conseil général de l'Isère veut cesser son engagement financier et désire que l'Etat prenne le relais conformément à ses compétences.
- Le Service pour la domiciliation, devant l'augmentation des demandes, s'est réorganisé et propose un nouveau règlement et de nouvelles procédures.

Pour les publics :

- Augmentation très importante des populations déboutées de la Demande d'Asile, qui sont de fait en demande d'hébergement, de nourriture, d'hygiène et de soins. La moitié des personnes sont des enfants.
- Augmentation des demandes issues d'un nouveau public, les "primo-arrivants" de la demande sociale en situation de "travailleur pauvre".

SERVICE INTERCOMMUNAL D'ACCUEIL (SIA)

Depuis novembre 2011, le **Service Intercommunal d'Accueil (SIA)** a remplacé le dispositif d'accueil de l'ancien Pôle d'Accueil et d'Orientation (PAO).

Ses missions demeurent les mêmes :

- permettre aux demandeurs non accompagnés d'enfants et sans référent social de demander une domiciliation au CCAS de la Ville de Grenoble pour pouvoir bénéficier d'ouverture de droits
- permettre aux demandeurs non accompagnés d'enfants et sans référent social de pouvoir bénéficier d'un accompagnement social

La répartition des demandeurs par catégorie d'âge n'a pas évoluée. Seules sont concernées les personnes de plus de 25 ans. C'est en effet le Point Accueil Jeunes de l'Association AREPI qui est chargé de l'accompagnement social des jeunes de 18 à 25 ans en lien avec le Conseil général de l'Isère. Le service ne reçoit pas les demandeurs d'asile qui sont orientés par tous les partenaires vers la plateforme des Demandeurs d'Asile ou l'Accueil des Demandeurs d'Asile.

La commission qui permet de prendre une décision à la suite de l'examen du dossier du demandeur, a été renommée en Commission Intercommunale Inter partenariale (CII). Elle est composée des représentants du SATIS, du SIA et du SALTO (Service d'accompagnement au logement transitoire).

demandes d'élection de domicile		
	2011	2012
demandes	75	90
acceptée	53	82
refusée	4	8
en attente d'information	18	0

demandes de référent social		
	2011	2012
demandes	393	469
orientation vers référent social	319	372
refus d'orientation social	32	57
maintien de suivi social	-	12
attente d'informations	42	28
total	468	559

”

469 ménages ont demandé à avoir un accompagnement social en 2012.

90 ménages ont demandé une élection de domicile.

Ceci représente 559 personnes au total contre 486 en 2011.

372 ménages ont été orientés vers un service social soit 80% des demandeurs de référent social.

82 ménages ont bénéficié d'une domiciliation soit 90% des demandeurs d'élections de domicile

POLE HEBERGEMENT ORIENTATION INSERTION (POHI)

Pour répondre aux différentes directives de 2009 éditées dans le cadre de la politique du "Logement d'abord" et visant à une centralisation de l'offre et de la demande d'hébergement, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), le Conseil général de l'Isère (CGI), la communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole (la METRO) et le CCAS de la Ville de Grenoble se sont mobilisés dans un premier temps autour du Plan d'Accueil et de Logement du Département de l'Isère (PALDI). De cette évolution, un nouveau service a été créé : **le POHI (Pôle Orientation Hébergement Insertion)** dont le CCAS de la Ville de Grenoble a été désigné comme porteur. Le POHI a débuté son activité en novembre 2011. En lien avec les institutions et les associations, il a été convenu que toutes les demandes d'hébergement d'insertion devraient être relayées par les Prescripteurs de l'Agglomération Grenobloise (assistantes sociales, référents sociaux) et rédigées sur un document unique de demande d'hébergement. Puis ces documents seraient centralisés sur le POHI dans le but d'analyser la demande et de la rapprocher de l'offre d'hébergement.

La première étape de l'étude de cette demande d'hébergement est nommée Commission Partenariale d'Orientation (CPO). Elle valide (ou non) cette demande et l'oriente vers un segment de l'hébergement.

Cette offre d'hébergement est segmentée en trois parties appelées coordination A, B et C :

- les C.H.R.S. (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) qui regroupent toute l'offre des CHRS d'insertion et de stabilisation (Coordination A)
- les Résidences Sociales qui regroupent l'offre des résidences sociales, l'hébergement temporaire et l'intermédiation locative (Coordination B)
- les Maisons Relais (Coordination C)

demandes adressées au POHI pour l'année 2012	
nombre de demande enregistrée soit 1349 ménages (moyenne de 30 dossiers par semaine)	1589
nombre de demande refusée en CPO	141
nombre de demande en attente de traitement en CPO au 31/12	54
nombre de demande clôturé par le prescripteur avant orientation en coordination	38
demandes orientées sur l'une des trois coordinations	1356
demandes orientées sur des unités d'habitation	732
entrées effectives en hébergement	531

”

L'évaluation de la première année de fonctionnement par le cabinet ACADIE de ce dispositif a montré sa pertinence. L'année 2013 sera consacrée à améliorer les procédures de décision et de fonctionnement, ainsi que de mettre en place le rapprochement entre le secteur de l'hébergement et le secteur du logement.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE VERS L'INSERTION SOCIALE (S.A.T.I.S.)

En 2012, nous avons finalisé la restructuration du SATIS. Il est désormais composé :

- du service d'Accompagnement Social de Catégorie (ASC)
- du service d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- du Dispositif Hôtelier (DH)
- du service d'Intervention Spécifique en direction des populations de la "rue" (IS)

Service d'Accompagnement Social de Catégorie :

Le SATIS a pour **mission l'accompagnement social global des personnes de plus de 25 ans**, isolées ou en couple, sans enfants à charge, et sans référent social. Ces personnes sont orientées par le Service Intercommunal d'Accueil (SIA).

Le travail entrepris avec les personnes vise dans un premier temps à recouvrer leurs droits (RSA, CMU, DALO...). Dans un deuxième temps, pour chaque ménage, le travailleur social met en place un projet d'insertion global visant à stabiliser les personnes dans un "chez eux".

Ce public en grande précarité a souvent des difficultés pour exprimer ses besoins ce qui rend leurs démarches encore plus longues et complexes. L'accompagnateur est aussi mandaté pour un travail "d'aller vers" au contact des populations connues par le SATIS, mais vivant dans des conditions d'extrême précarité (tentes, grottes de la Bastille, caravanes).

Par contre, cette année, nous avons vu augmenter très fortement la part des "primo-arrivants" de l'aide sociale en situation de "travailleur pauvre".

Situation familiale (personnes)			
	2010	2011	2012
Célibataire	184	195	239
Divorcé	70	61	57
Marié	21	24	25
Séparé	41	40	61
Vie maritale	4	02	7
Veuvage	6	04	4
Total	326	326	393

”

207 nouveaux ménages ont bénéficié d'un accompagnement.

84 ménages sortant ont pu intégrer soit un logement (52 ménages) soit un hébergement d'insertion (38 ménages). Ce résultat est dans la moyenne des autres années.

Service d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) :

La fonction d'AVDL est menée au sein du SATIS depuis 2009 par un temps plein de Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Avant même que le dispositif existe au niveau national, ce profil a permis d'une part de diagnostiquer sur le terrain les réels besoins et problématiques liés à l'accès ou au maintien dans le logement qui sont rencontrés par les ménages, et d'autre part de les accompagner dans leurs démarches.

Afin de résorber les difficultés liées au logement des personnes sans abri ou mal logées, le gouvernement a axé sa politique sur "le logement d'abord" : une circulaire du 9 juillet 2010 a en effet permis de renforcer un accompagnement professionnel auprès de ce public dans l'accès au logement privé ou public.

Depuis 2012, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) gère et met en œuvre localement ce dispositif par le biais de onze opérateurs AVDL, dont le SATIS, qui interviennent sur l'Isère : ainsi le dispositif AVDL est mieux encadré, les missions de l'opérateur étant clairement définies et contractualisées.

La particularité de ce dispositif est de fournir un accompagnement social dans un logement, sans passer par "la case hébergement".

Accompagnement social dans un logement		
	2011	2012
Nombre total de mesures accordées	15 personnes	13 personnes
Accompagnement en file active		
Accompagnement dans les démarches liées à la recherche d'un logement	11 personnes	4 personnes
Relogement de la personne dans le parc privé	7 personnes	4 personnes
Relogement de la personne dans le parc public	-	5 personnes
Relogement vers un logement adapté	6 personnes	3 personnes
Accompagnement spécifique	-	1 personne

Dispositif Hôtelier (DH) :

Le Dispositif Hôtelier gère les prises en charge en urgence de familles dépourvues d'autres réponses immédiates en matière de logement ou d'hébergement. Il est complémentaire à la gestion de l'hébergement d'urgence lorsque toutes les autres structures ou dispositifs sont saturés:

- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale prend en charge à titre exceptionnel les ménages relevant du droit commun pour des raisons humanitaires et/ou de santé
- la Préfecture prend en charge à titre exceptionnel des ménages relevant de la demande d'asile
- le Conseil Général de l'Isère prend en charge les familles avec des enfants mineurs au titre de la protection de l'enfance. Le suivi social est alors assuré par le Service social départemental

Durée des séjours dans le Dispositif Hôtelier			
Durée des séjours	2010	2011	2012
Moins de 3 mois	14,30 %	25 %	15 %
De 3 à 6 mois	22,85 %	15 %	22 %
De 6 à 12 mois	28,55 %	27 %	21 %
Plus d'1 an	34,30 %	33 %	43 %*

* 27 % plus d'1 an et 16 % plus de 2 ans

Répartition par type de situation administrative dans le Dispositif Hôtelier			
Situation administrative	fin 2010	fin 2011	fin 2012
Droit Commun	15 %	10 %	9,05 %
Situation Administratives Complexes	53 %	80 %	86,43 %
Demandeurs d'Asile	32 %	10 %	4,52 %

”

Du fait de la saturation des places d'hébergement, le Dispositif Hôtelier a continué à augmenter sa capacité d'hébergement, notamment dans le centre et le nord Isère.

Cette augmentation d'activité a conduit le Dispositif Hôtelier à renforcer ses moyens et ses procédures.

L'année 2013 verra peut être un changement de prise en charge financière des hébergements entre le Conseil général de l'Isère et l'Etat.

Les situations administratives complexes hébergés à l'hôtel sont de plus en plus nombreuses et leur durée de séjour de plus en plus longue.

Dispositif d'Intervention Spécifique :

En 2012, l'activité du service à pris deux formes :

La Maraude

Cette activité consiste à aller au devant des personnes qui se trouvent dans des situations d'habitat précaire (squats, campements, caravanes, véhicules, rue et autres) pour :

- créer un lien permanent avec ces personnes
- veiller à leur état sanitaire et social
- proposer des orientations vers des solutions d'urgence plus adaptées, notamment une prise en charge par le CHRS la Boussole pour les publics relevant de ce type d'hébergement
- proposer aux ménages de plus de 25 ans non accompagnés d'enfant(s) de se rendre au Service Intercommunal d'Accueil pour un suivi SATIS
- intervenir à la demande de la direction du CCAS sur des situations individuelles ou collectives
- participer à toutes les actions mises en place par le CCAS en direction des populations en grande difficulté

3 Maraudes régulières de jour sont programmées par semaine.

Le Dispositif Expérimental d'Insertion par le Travail et le Logement pour les ROM UE

Depuis avril 2012, le CCAS porte, pour le compte des institutions locales, le pilotage technique et la coordination des acteurs de ce dispositif expérimental :

- 4 maisons appartenant à la Métro ont été mise à disposition sur 3 communes différentes et comportent 2 logements d'habitation chacune
- 8 familles sont logées dans ces 4 maisons
- la société Adoma assure la gestion locative
- l'association Roms Action, avec le soutien du Conseil général de l'Isère et du Plan local d'Insertion par L'emploi, assure l'accompagnement social
- les associations Médecins du Monde, Secours Catholique et la représentante du Collectif des Associations de Bénévoles assurent un soutien à la vie quotidienne.

Tous les enfants sont scolarisés, tous les adultes ont un référent PLIE et participent à des cours de français. 1 adulte occupe actuellement un emploi

”

Grâce au travail effectué par ce service, les institutions ont chargé le CCAS de la Ville de Grenoble d'élaborer le projet d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale d'agglomération pour améliorer collectivement les conditions de prise en charge des populations spécifiques de la "rue".

Ce projet sera remis à la Préfecture de région et à la DIHAL au début de l'année 2013.

L'ELECTION DE DOMICILE

Pour les personnes sans domicile stable (hors demandeurs d'asile), le CCAS leur permet d'élire domicile dans la commune de Grenoble, en lien avec leur service social référent. **Cette élection de domicile donne une existence administrative à ces personnes, ce qui leur permet d'engager des démarches d'accès aux droits auprès des administrations et services publics.**

L'élection de domicile est ouverte pour une durée d'un an renouvelable. Sur cette période, elle peut être arrêtée : soit à la demande du bénéficiaire, soit parce qu'elle arrive à échéance sans demande de renouvellement, soit parce que le bénéficiaire ne s'est pas présenté au moins une fois sur une période de 3 mois consécutifs.

Fin 2012, 1090 personnes ont une élection de domicile active au CCAS contre 823 en 2011.

641 élections de domicile ont été arrêtées en 2012 et 908 ont été renouvelés ou acceptés.

Retrait de courrier :

Les personnes peuvent retirer leur courrier au siège du CCAS selon la réglementation de février 2008 ou sur les lieux de résidence de leur service social. A noter que l'Accueil CCAS totalise 705 bénéficiaires représentant ainsi la proportion la plus forte (65 %), et le SATIS totalise 255 bénéficiaires (23 %).

Répartition du Retrait du courrier				
	2010	2011	2012	évolution 2012-2011
Auprès de l'accueil du CCAS	415	491	705	+ 43,50%
Auprès des autres services	304	332	385*	+ 15,96%
Totaux	719	823	1090	+ 32,47%

* 255 boîtes gérées au SATIS et 130 par 9 partenaires

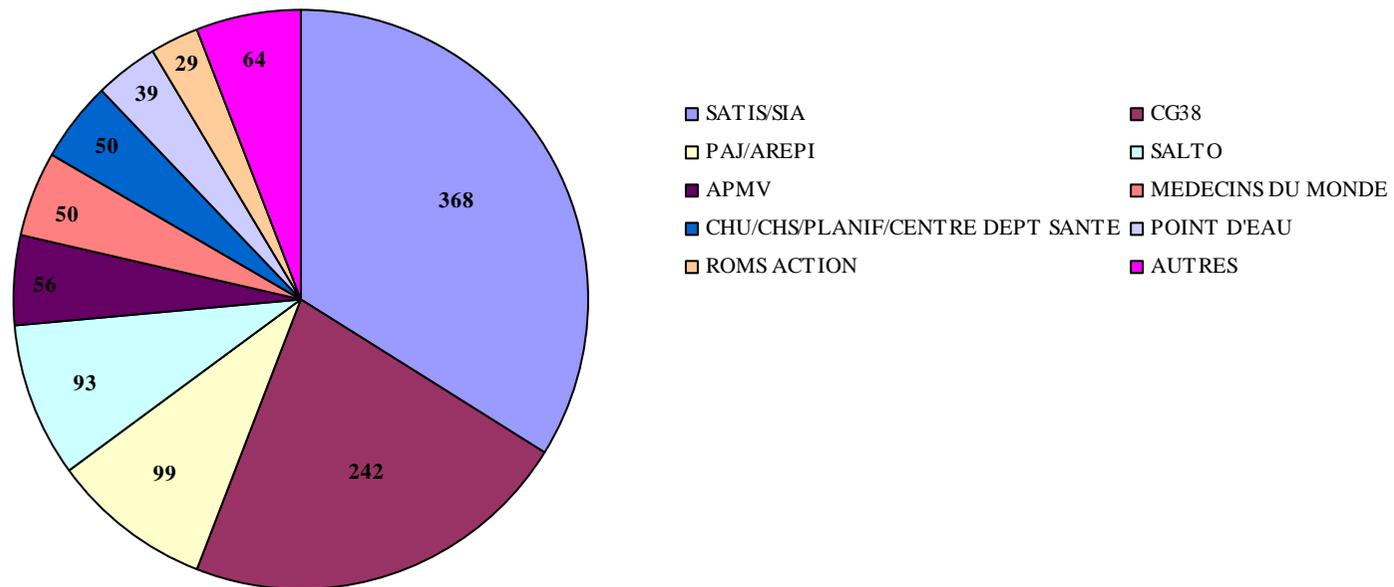
”

En 2012, le retrait du courrier à l'accueil du siège du CCAS a fait l'objet de 8630 passages ce qui correspond en moyenne à 719 passages par mois, 34 par jour ouvrable et ce qui représente 45% des accueils physiques faits au siège du CCAS.

Retrait de courrier auprès des autres services		
	2011	2012
SATIS	208	265
SIA	-	103
CGI	31	242
Point d'Eau	29	39
AREPI-PAJ	18	99
SALTO	10	93
La Boussole - CAI	4	4
Autres	32	64

Répartition globale des élections de domicile acceptées :

Toutes les demandes validées par la DIOS émanent de différentes structures d'accompagnement social qui sont en lien avec des ménages qui ne peuvent pas justifier de leur qualité, en titre de locataire ou de propriétaire.



4.2 TENDANCES 2012 relatives à l'hébergement

L'année 2012 pour les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de la Ville de Grenoble a été marquée par :

- Un fonctionnement en année pleine du nouveau bâtiment de la rue H. TARZE comprenant le CAI, le foyer Henri Tarze et des LHSS
- Un travail en profondeur sur l'évolution des projets de services des trois établissements basé sur le référentiel national des prestations du dispositif "Accueil Hébergement Insertion", afin de jeter les bases de sa contractualisation avec l'Etat.

L'année 2012 au **Centre d'Accueil Intercommunal(CAI)**, c'est tout d'abord 8 places supplémentaires autorisées mais non financées jusque là, qui le sont depuis janvier 2012.

2012 c'est aussi l'arrivée d'un nouveau directeur en mai qui a permis le démarrage d'un travail approfondi autour de la mise en place d'une nouvelle organisation.

2012 c'est aussi et surtout la prise en main de ce nouveau grand bâtiment, la remise en place de la participation des hébergés avec des conseils de maison très réguliers ; c'est aussi une structuration des activités d'animation, une multiplication des partenariats de proximité avec l'extérieur, école, crèche, équipements et associations du quartier.

2012 c'est aussi la confirmation et l'accentuation des tendances des années précédentes : un nombre de ménages accueillis en baisse et un taux d'occupation en forte hausse, un nombre de personnes différentes accueillies en baisse et une durée moyenne des séjours qui s'allonge.

L'année 2012 au **Foyer Henri Tarze** a été marquée par un changement de direction suite au départ du directeur; ce changement a accentué les difficultés de mise en œuvre du nouveau projet d'établissement, liées aux évolutions des modes d'hébergement et d'alimentation nécessitant plus d'autonomie de la part des ménages hébergés. Un poste de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale a été créé afin d'encadrer le fonctionnement de la vie quotidienne des hébergés ; la Banque Alimentaire est devenue un partenaire important, les courses sont faites avec les hébergés qui sont accompagnés dans la gestion quotidienne de leur espace de vie, l'équilibre alimentaire, la gestion du budget.

Le nouvel équipement dans sa configuration en 22 espaces de vie autonomes, nécessite une évolution des publics accueillis, l'année 2012 a permis de jeter les bases d'un nouveau projet qui devrait permettre de conserver environ 35 places d'hébergement collectif sur les 47 autorisées et de prévoir l'accueil de 4 ou 5 ménages dans des appartements situés dans le diffus.

L'année 2012 à **La Boussole** est marquée par une baisse assez significative du taux d'occupation, qui confirme une tendance et laisse augurer de la nécessité de faire évoluer le projet de cet établissement. Des séjours plus courts, un profil des personnes hébergées qui évolue, le clochard vieillissant et "abimé" n'étant plus le profil type : il est plus jeune avec des pathologies addictives plus nombreuses. Ainsi l'année 2012 a été, comme dans les autres établissements, une année de réflexion sur la réorientation de la Boussole. Ces orientations, diminuer le nombre de lits de la Boussole, rapatrier les LHSS du CAI dans les locaux de la Boussole ont été validées, puis consigner dans un contrat cadre avec l'Etat.

L'année 2012, pour les **Lits Halte Soins Santé** est la première année complète de fonctionnement des 9 lits, c'est l'alourdissement des pathologies des personnes accueillies,

Le Centre d'Accueil Intercommunal

Le Centre d'Accueil Intercommunal est un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) dit d'urgence** d'une capacité de 64 places autorisées et financées depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le CAI est dorénavant doté de trois ailes distinctes :

- une aile hommes seuls, pouvant accueillir 24 hébergés
- une aile femmes seules, pouvant accueillir 14 hébergées.
- une aile famille d'une capacité de 24 places réparties dans 8 unités modulables en fonction du nombre d'enfants

Une salle de nuit d'une capacité de 2 places, permet d'accueillir des femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

Le Centre d'Accueil Intercommunal a pour objet "d'accueillir, accompagner les personnes isolées majeures des deux sexes, familles avec enfants, sans ressource et sans logement, dont la situation de détresse sociale nécessite une réponse immédiate, qui ne peut être différée dans le temps et à laquelle aucune condition particulière ne saurait être opposée, à l'exception de troubles du comportement rendant impossible la vie en collectivité".

Le CAI n'offre plus aujourd'hui seulement une simple mise à l'abri ponctuelle mais constitue une véritable passerelle entre la personne hébergée et les dispositifs d'hébergement et de logement de droit commun.

” l'idée d'un chez soi

les nouveaux équipements individuels et collectifs, très sécurisés et respectant l'intimité des personnes, ont permis plus de sérénité dans l'hébergement, dans le suivi social et administratif des personnes accueillies.

” Surcapacité

un taux d'occupation de 122 %, en nette croissance par rapport à 2011, pour un nombre de ménages toujours en baisse : **570 ménages** accueillis, 731 personnes différentes.

- 647 ménages en 2011
- 1090 ménages en 2010.

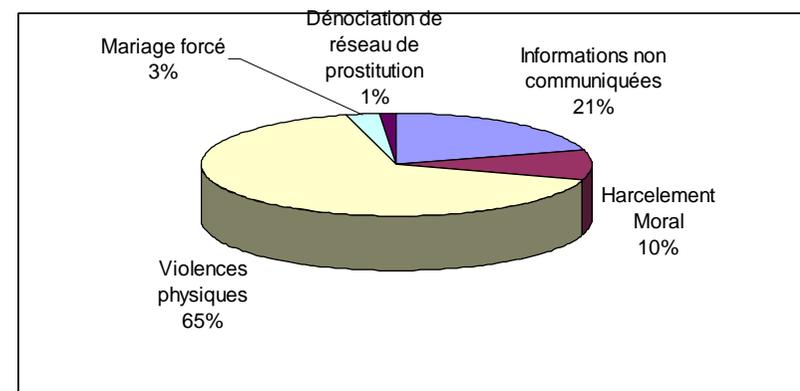
Le profil des ménages et l'évolution sur les publics accueillis						
	Hommes seuls	Femmes isolées	Couples avec enfant	Couples seuls	Familles monoparentales	TOTAL
2010	687	157	130	38	78	1090
2011	436	126	21	14	48	647
2012	289	173	28	18	62	570
2010	63%	14%	12%	3%	7%	100%
2011	68%	19%	3%	2%	7%	100%
2012	51%	30%	5%	3%	11%	100%

” Augmentation des femmes accueillies...

Une augmentation de plus de 10% de femmes accueillies au CAI entre 2011 et 2012 et un doublement entre 2010 et 2012. On observe aussi une augmentation significative du nombre de jeunes de moins de 25 ans. Les nouvelles conditions d'accueil facilitent l'accès des personnes les plus fragiles.

Les femmes victimes de violence conjugale			
	Femmes seules	Femmes seules avec enfants	TOTAL
2011	37	19	56
2012	52	25	77

En 2012, le CAI a accueilli 77 femmes victimes de violences ce qui représente une augmentation de 23.81% par rapport à 2011. Ceci s'explique par la sécurisation du nouveau bâtiment (caméra, accès par badge..) et par l'augmentation du nombre de places dédiées aux femmes seules.

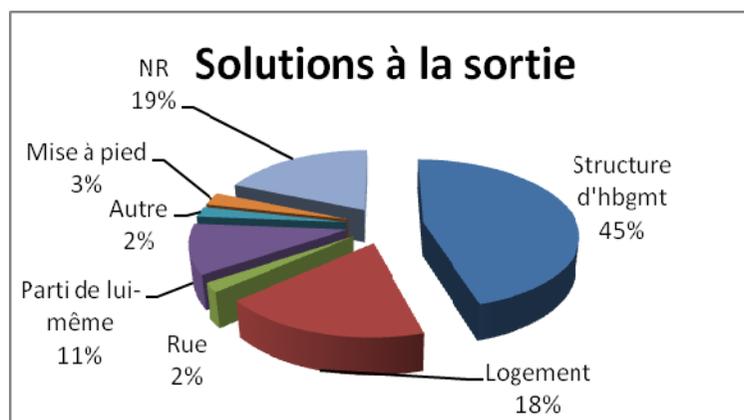


Les jeunes de 18 à 25 ans au CAI

Composition des ménages	
Couples seuls	2
Couples avec enfants	8
Femmes avec enfants	2
Femmes seules	45
Hommes seuls	53
TOTAL	110

Motif de la demande d'entrée au CAI	
Protéger	13
Héberger	50
Dépanner	8
Se poser	5
Rupture	34
TOTAL	110

Solutions de sortie pour les hébergés de droit commun		
	2011	2012
Hébergement	35 %	45 %
Logement	11 %	18 %
TOTAL	46%	63%



” Continuité d'accueil

Plus de 63 % des ménages ont bénéficié d'une orientation vers une solution d'hébergement ou de logement.

Par rapport à 2011, nous constatons une progression de plus de 7% d'orientations vers le logement et de 10% vers l'hébergement.

Ainsi le principe de continuité est davantage appliqué avec une contrepartie qui est l'allongement de la durée de séjours par manque de structures d'urgence relais.

Les activités du CAI

De nombreux partenariats et activités sont mis en place tout au long de l'année, au sein du Centre d'Accueil Intercommunal de manière à favoriser la création du lien social, à engendrer des moments de communication, de répit, de joie.

Les principaux partenaires sont Silene, le SALTO, le SATIS, le Rialto, l'Arépi, la Relève, Point Accueil Jeune, Local femmes, Centre départemental de santé, la bibliothèque Yacine KHALID, l'association EXCES, Les Arts du récit, Unicités, Coloribus, Maison des jeux, Les Ateliers créatifs, le Relais lecture, Point Virgule,,...

Les animations se font dans les murs ou hors les murs, à fréquence régulière. Des portes ouvertes sont organisées également de manière à convier les partenaires, les hébergés, l'union de quartier, ...de manière à ouvrir à un public large le Centre d'Accueil Intercommunal.

Les partenaires du CAI

Intervention au sein du C.A.I.

SALTO (Service d'Accompagnement au Logement Transitoire de l'Oiseau bleu) : service social pour les personnes sans référent social mais résidant en hébergement temporaire ou en accueil d'urgence. Suite à sa désignation en tant que référent social, la première rencontre se déroule au C.A.I. pour les personnes hébergées.

Local Femmes : intervient au C.A.I. tous les mercredis soir. Action "d'aller-vers" les femmes.

Centre Départemental de Santé : intervention une fois par mois au CAI. Informations et présentations de leurs services : Dépistage des infections sexuellement transmissibles, contraception, consultation gynécologie, suivi de grossesse, vaccination, dépistage et traitement de la tuberculose.

SILENE : Hébergement d'urgence relais pour les hommes et femmes isolés. Présent lors des commissions de régulations.

PAJ (Point Accueil Jeune) : service d'accompagnement pour les jeunes de moins de 25 ans. En 2012, intervention de l'équipe du PAJ, au CAI, une fois par semaine pour aller à la rencontre des jeunes et présenter leurs missions.

Partenariats externes :

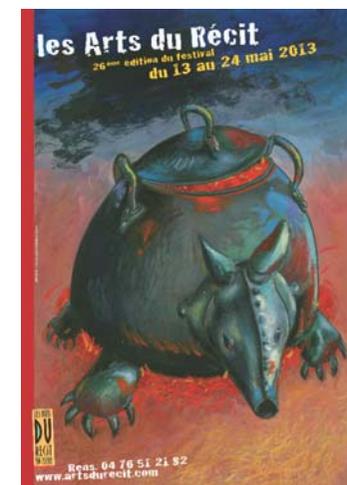
SATIS : Service d'Accompagnement Temporaire d'Insertion Sociale. Il est géré par le CCAS de Grenoble. Service à l'attention des isolés sans enfants. Aide au maintien ou à l'accès des droits sociaux, médicaux ou civiques.

Services Locaux de Solidarité : aider le public à accéder, plus facilement et plus rapidement, à l'ensemble des prestations sociales

RIALTO : Accueil des femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

AREPI : Opérateur hébergeur en charge de la gestion du dispositif hivernal d'accueil d'urgence.

Relève : Opérateur hébergeur en charge de la Plateforme, de CADA, d'un CHRS et de la gestion du dispositif hivernal d'accueil d'urgence.



Centre d'Accueil Intercommunal : Taux de couverture Dépenses et Recettes avec reprise de résultat

	2011	2012	Ecart 2011/2012		Part Dépenses totales
Frais de personnel	689 290	755 861	66 571	9,66%	63,29%
Autres dépenses	268 469	383 635	115 166	42,90%	32,13%
Frais de siège	132 170	54 695	-77 475	-58,62%	4,58%
DÉPENSES	1 089 929	1 194 191	104 262	9,57%	Taux de Couverture
RECETTES PROPRES	1 085 812	1 156 169	70 357	6,48%	96,8%
ETAT	793 828	882 450	88 622	11,16%	73,9%
MÉTRO	35 000	35 000	0	0,00%	2,9%
Ville de Grenoble	256 300	126 807	-129 493	-50,52%	10,6%
Autres	684	111 912	111 228	16261,40%	9,4%
Résultat	- 4 117	- 38 022	-33 905		

Les frais de siège sont limités à 4,8% du total des autres charges pour être conformes à l'autorisation du financeur.

La dotation de l'Etat s'élève à 882 k€ ; elle a progressé de 111 k€ pour permettre d'assurer le financement de 8 places supplémentaires en année pleine.

La participation de la Ville reste élevée : 126 K€auxquels s'ajoutent 103 K€sur cet établissement.

La participation de la DDCS reste notablement faible. Si nous appliquons le tarif médian de l'étude nationale des coûts pour les 64 places autorisées, le delta de la dotation serait de 256 K €

Hébergement à La Boussole

La Boussole est un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale dit de stabilisation** de 20 places. Il accueille des hommes isolés de plus de 40 ans et cumulant un long passé d'errance ; la grande majorité des résidents a entre 50 et 60 ans.

Le type d'accompagnement réalisé à la Boussole poursuit deux objectifs :

- Permettre aux clochards de se poser : La Boussole devient une maison qui leur permet de mettre fin à l'errance
- Accompagner socialement chaque personne vers l'autonomie.

Les activités quotidiennes : ateliers bibliothèque, jardinage, bricolage, sophrologie, bien-être, ainsi que les tâches journalières permettent aux résidents de reprendre pied à leur rythme et de se sentir à nouveau valorisé, mis en confiance et utile. Le quotidien est organisé pour que chacun arrive à se poser et à profiter pleinement de son séjour à La Boussole.

L'hébergement peut durer aussi longtemps que la personne en éprouve le besoin. L'accompagnement respecte le rythme de chacun en essayant de stopper l'errance tant physique que psychique. L'équipe assure un cadre de vie chaleureux et convivial pour permettre aux usagers d'intégrer les règles résultant de la vie en collectivité et de se confronter à ces actes de socialisation

L'objectif est d'amener les personnes accueillies à se réapproprier les repères de la vie quotidienne qu'elles ont pour la plupart perdus dans la rue et à recréer du lien dans une dimension à la fois collective et individuelle. Par la suite, nous les accompagnons afin de reconstruire avec eux un parcours vers l'autonomie et le logement.

L'admission à la Boussole se fait de deux façons :

- Soit par le biais d'un dossier POHI et décision de la coordination CHRS qui a lieu tous les jeudis matins.
- Soit en admission directe, car la majorité de notre public est très désocialisé et n'a pas d'assistante sociale. Nous les rencontrons lors de la maraude du CCAS le lundi après-midi et petit-à-petit un lien se crée.



Taux d'occupation			
	2010	2011	2012
Nombre de places autorisées	20	20	20
Nombre de places occupées	20	18,9	16,8
Nombre de journées théoriques	7300	7300	7320
Nombre de journées occupées	7274	6916	6149
Taux d'occupation	99 %	94 %	84 %

Répartition par âge			
Tranches d'âge	2010	2011	2012
30 – 40 ans	2	7	5
40 - 50 ans	3	5	8
50 – 60 ans	26	20	14
Plus de 60 ans	5	4	11
TOTAL	43	36	38

La durée du séjour			
	2010	2011	2012
Durée moyenne du séjour	171 jours	105 jours	92 jours

” Evolution du public

Le public accueilli à La Boussole change : on constate un nombre croissant de personnes de plus de 60 ans dont la solution de sortie serait l'EHPAD.

On constate également une baisse significative de la durée des séjours : les conditions d'accueil semblent ne plus correspondre aux besoins d'intimité et d'espace de vie des hébergés.

Enfin, le taux d'occupation lui aussi baisse globalement sur l'année 2012, le taux d'occupation de 84% montre que tout au long de l'année, 3.2 places, en moyenne, étaient vacantes.

Ressources financières des personnes accueillies			
	2010	2011	2012
Sans ressource	2	7	5
RSA	13	13	9
AAH	15	12	15
Assedic	3	0	3
Retraite	9	3	5
Indemnités journalières	1	1	1
TOTAL	43	36	38

Orientation des personnes sortantes de la structure			
	2010	2011	2012
Hospitalisation / LHSS	1	8	6
Décédés	1	1	2
CHRS	1	1	5
Logements associatifs	1	1	0
Logements autonomes	2	3	3
Pension de famille	8	0	1
Maison de retraite	2	0	1
Foyer logement	4	0	2
Retour pays d'origine	1	0	1
Fin de prise de charge	5	2	0
TOTAL des personnes sorties	26	16	21
TOTAL personnes accueillies	43	36	38
RATIO	72 %	44 %	55 %

” Quelques chiffres....

Plus de la moitié des personnes accueillies relève soit du handicap (15 personnes touchent l'AAH), soit du grand âge, puisque 5 personnes sont retraitées.

La majorité des personnes sortantes poursuit un parcours institutionnel en CHRS ou en milieu hospitalier, ou en établissement d'accueil de personnes âgées ; 3 personnes, sur les 38 sortantes, ont intégré un logement autonome.

La Boussole : Taux de couverture Dépenses et Recettes avec reprise de résultat

	Exercice 2011	Exercice 2012	Ecart 2012 / 2011		Part dépenses
Frais de personnel	343 000	368 780	25 780	7,52%	68,81%
Autres dépenses	97 684	101 191	3 507	3,59%	18,88%
Frais de siège	65 932	22 577	-43 355	-65,76%	4,21%
Reprise résultat n-2	38 609	43 379	4 770		8,09%
DÉPENSES	545 225	535 927	-9 298	-1,71%	Taux de Couverture
RECETTES PROPRES	545 225	509 221	-36 004	-6,60%	95,00%
Usagers	633	11 318	10 685	48,29%	2,10%
ETAT	256 617	256 617	0	0,00%	47,90%
DEPARTEMENT	1 000		-1 000		0,00%
Ville de Grenoble	276 200	232 625	-43 575	-15,78%	43,40%
Autres	3 776	8 661	4 885	129,37%	1,60%
Résultat	0	-26 705	-26 705		

Les frais de siège sont limités à 4.8 % du total des autres charges pour être conforme à l'autorisation du financeur. La dotation de l'Etat s'élève à 257 K €; elle n'a pas progressé depuis 2010. La participation Ville est de 233 K€ auxquels s'ajoutent les 40 K€ de frais de siège restant à la charge du budget principal soit une participation globale de la Ville de 273 K€ sur cet établissement.

Le coût de la place à la Boussole est très élevé, la participation de la DDCS reste notoirement insuffisante et même si nous appliquions le coût médian de l'étude nationale des coûts pour les 20 places autorisées, le supplément de dotation complémentaire de 118 K€ ne permettrait pas d'équilibrer l'ensemble des coûts.

Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Neuf places de soins post ou pré hospitalisation pour des personnes sans domicile, proposées dans deux CHRS du CCAS : 3 places à La Boussole et 6 places au Centre d'Hébergement Intercommunal.

Deux objectifs pour les Lits Halte Soins Santé :

- Donner les soins médicaux et para médicaux nécessaires au rétablissement de personnes sans domicile
- Accompagner socialement chaque personne vers la sortie, une fois la santé retrouvée.

Un financement entièrement assuré par l'Agence Régionale de Santé via l'Assurance Maladie ; un budget de 105.40 € par jour et par patient permet de couvrir l'intégralité des dépenses de soins médicaux et infirmiers, la kinésithérapie, les transports, l'hébergement, la restauration et l'accompagnement social.

L'équipe des professionnels des LHSS très soudée autour de la directrice est composée de deux médecins (0,5 ETP), d'une équipe infirmière du Centre de Soins Infirmiers (0,5 ETP), d'une auxiliaire de vie à plein temps, d'un secrétariat médico social (0,5 ETP), d'un intervenant socio-éducatif (0,6 ETP) et de l'ensemble des professionnels des structures d'accueil : veilleurs de nuit, personnel d'entretien de restauration.

L'accompagnement physique des patients à leur rendez-vous de consultations mobilise beaucoup les professionnels, ainsi que l'écoute des histoires de vie et la reconstitution de l'histoire de la personne.

Les pathologies des patients sont de plus en plus lourdes. En effet, sur l'année 2012, ont été accueillis des patients atteints de tuberculose, de cancers dont 3 patients en phase terminale, des personnes atteintes d'hépatite C, diabétique insulino-dépendants, des grands brûlés,....

” Les chiffres 2012 des LHSS

- 40 personnes accueillies
- une durée moyenne de séjour de 86 jours
- 721 actes de biologie
- 132 actes d'imagerie
- 73 actes de kinésithérapie

Taux d'occupation et durée des séjours		
	2011	2012
Nombre de personnes accueillies	20	40
Capacité théorique d'accueil (nb lits * 365 jrs)	1807	3294
Nombre de nuitées réalisées	1409	2637
Taux d'occupation	77 %	80 %
Moyenne de durée de séjour en nb de jours	59	86
Durée minimum de séjour en nb de jours	1	3
Durée maximum de séjour en nb de jours	167	275
Durée maximum de séjour en nb de mois	5,5	9

Provenance des patients				
	2011	Ratio	2012	Ratio
La Boussole	6	29%	7	18%
C.A.I	4	19%	11	28%
Médecins libéraux	1	5%	2	5%
CHU	6	29%	14	35%
Maraude	2	10%	3	8%
Centre médico-social	2	10%	3	8%
TOTAL	21		40	

” Les chiffres 2012 des LHSS

Un allongement significatif de la durée des séjours du fait de la lourdeur des pathologies des patients accueillis. Un accroissement significatif de patients orientés par le CHU. Par ailleurs, presque 30% des patients ont fait un séjour au Centre d'Accueil Intercommunal.

Lits Halte Soins Santé : Taux de couverture Dépenses et Recettes avec reprise de résultat

	2011	2012	Ecart 2012/ 2011		Part dans Dépenses total
Frais de personnel	148 437	219 913	71 476	48,15%	65,36%
Autres dépenses	33 646	77 631	43 985	130,73%	23,07%
Frais de siège	24 853	38 895	14 042	56,50%	11,56%
DÉPENSES	206 936	336 440	129 504	62,58%	Taux de couverture
RECETTES PROPRES	224 618	346 704	122 086	54,35%	103,1%
CARSAT /ARS	224 298	337 014	112 716	50,25%	100,2%
Autres	320	9 690	9 370	2928,20%	2,9%
Résultat	17 682	10 265	- 7 417		

Les frais de siège représentent 12% du total des autres dépenses.

La dotation de l'ARS correspond à un montant de 105,25 € par jour et par patient et un montant annuel de 347 K€ Cette dotation permet de couvrir l'ensemble des coûts sans aucune participation de la Ville. L'exercice 2012 dégage un excédent de 10 K€

Hébergement au CHRS Henri Tarze

Le centre d'hébergement Henri Tarze est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale d'une capacité d'accueil de 47 places réparties en 22 unités de vie destinées à recevoir tous les types de ménages hommes ou femmes isolés, mères isolées avec leurs enfants, couples avec ou sans enfants présentant un degré d'autonomie suffisant pour assurer les actes de la vie quotidienne.

Le CHRS Henri Tarze est ainsi un établissement d'une capacité de 47 places pouvant accueillir 22 ménages dans ses différentes unités de vie :

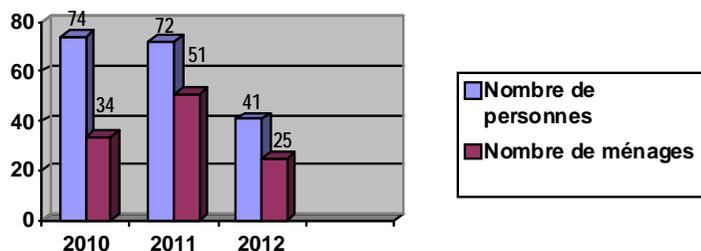
- 12 unités de vie de 17 m² pour personne seule : capacité théorique 12 personnes
- 6 unités de vie d'environ 20 m² pour une personne seule avec enfant ou couple sans enfants : capacité théorique 18 personnes
- 4 unités de vie d'environ 32 m² pour personne seule avec deux enfants ou pour couple avec enfants : capacité théorique 17 personnes

Les 25 ménages accueillis en 2012 représentent 41 personnes en moyenne et se répartissent comme suit :

- 12 femmes isolées
- 5 ménages avec enfant
- 8 hommes isolés

Nous observons aujourd'hui une sous-occupation qui nous amène à proposer de réorganiser la répartition des places de CHRS entre le collectif et des appartements dans le diffus.

Par ailleurs, le type de public accueilli dans le nouveau CHRS Henri Tarze doit également évoluer : en effet une réduction de la prise en charge collective, la restauration et l'entretien des espaces privatifs notamment, nécessite une certaine



Nombre d'hébergés

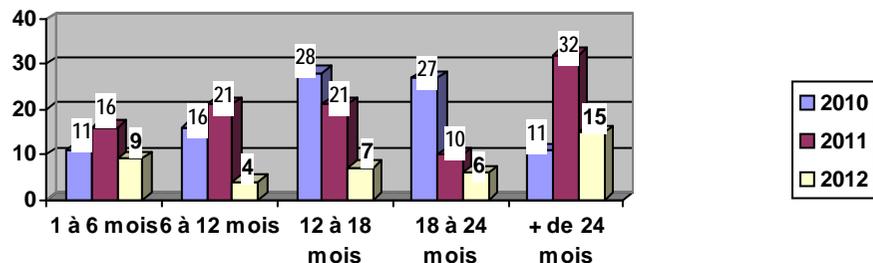
” Projet de vie autonome

22 unités de vie équipées pour une vie en autonomie ;
47 places financées et 38 places en moyenne occupées en 2012. Un projet de places dans le diffus est à l'étude.

des personnes. Enfin, un certain nombre de personnes adaptées au projet d'établissement dans les anciens bâtiments, rencontrent actuellement des difficultés pour s'adapter au nouveau projet de service misant davantage sur l'autonomie des personnes.



Durée du séjour



”**MASSACAN,** ou comment donner goût aux résidents de rompre avec le quotidien en vivant un moment de détente.

MASSACAN, proche de Toulon, est très appropriée tant dans son agencement que dans la proximité de la mer, pour envisager un séjour qui allie la perspective attirante d'un séjour de vacances, et la possibilité pour l'équipe éducative de gérer le quotidien avec les résidents (cuisine, proximité des commerces, marché, ...)

” Quelques chiffres

Une baisse du nombre de ménages accueillis assez significative ; 5 nouveaux ménages ont été accueillis en 2012 et 6 ont quitté le Foyer.

En 2012, le nombre moyen de personnes présentes au Foyer en même temps est de 41 pour un financement de 47 places.

Un projet de logement dans le diffus permettra d'arriver à un taux d'occupation plus élevé.

La durée moyenne des séjours est passée de 555 jours en 2011 à 758 jours pour les 6 ménages qui ont quitté le CHRS.

Depuis plusieurs années, le CHRS Henri Tarze organise un séjour avec des hébergés à Massacan dans le Var. L'objectif principal visé est de permettre à quelques hébergés de couper avec leur quotidien en investissant un lieu de villégiature. Le CHRS Henri Tarze donne la priorité aux familles, ce qui permet de détecter, durant le séjour, d'éventuelles difficultés liées à la parentalité, à la scolarité,...

” Quelques chiffres

- coût de la ½ pension : 29 € (petit déjeuner, goûter, repas du soir)
- participation financière des hébergés : 10 € par adulte et 5 € par enfant
- 18 à 20 résidents
- 4 éducateurs et 1 stagiaire
- 7500 € de budget total

CHRS Henri Tarze : taux de couverture Dépenses / Recettes avec reprise de résultat

	Exercice 2011	Exercice 2012	Ecart 2012 / 2011		Part dépenses
Frais de personnel	484 180	474 166	-10 014	-2,07%	67,76%
Autres dépenses	186 464	194 972	8 508	4,56%	27,86%
Frais de siège	93 600	30 600	-63 000	-67,31%	4,37%
Reprise résultat n-2	10 014		-10 014		0,00%
DÉPENSES	774 258	699 738	-74 520	-9,62%	Taux de Couverture
RECETTES PROPRES	774 258	694 040	-80 218	-10,36%	99,20%
Usagers	10 785	18 147	7 362	68,26%	2,60%
ETAT	648 030	645 480	-2 550	-0,39%	92,20%
CAF	18 813		-18 813	-100,00%	0,00%
METRO		5 000	5 000		
Ville de Grenoble	32 879	12 511	-20 368	-61,95%	1,80%
Autres	63 751	12 902	-50 849	-79,76%	1,80%
Résultat		-5 698			

Les frais de siège sont limités à 4,8% du total des autres charges pour être conformes à l'autorisation des financeurs. La dotation de l'Etat s'élève à 645 K€, elle n'a pas progressé depuis 2010.

La participation Ville est de 12,5 K€ auxquels il faut ajouter les 58 K€ de frais de siège restant à la charge du budget principal, soit une participation globale de la Ville de 70 K€ sur cet établissement.

Si nous appliquons le tarif médian de l'étude nationale des coûts pour les 47 places autorisées le supplément de la dotation serait de 192 K€, mais le taux d'occupation est de 38 places et non de 47 places financées.

05

POLITIQUE D'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE

DIRECTION D'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE

- **1 Pôle Accueil Petite Enfance**
- **27 EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant)**
 - une file active de 4 000 enfants accueillis dont 2 100 en accueil régulier
- **5 Relais Assistantes Maternelles (indépendantes)**
 - 836 AM agréées en activité
 - 2 266 enfants accueillis



DONNEES DE L'OBSERVATION SOCIALE

Une sur-représentation des enfants en bas âge à Grenoble

Les enfants en bas âge sont surreprésentés dans la ville-centre : 42 % des enfants de moins d'un an vivant dans l'agglomération sont Grenoblois (contre 39 % de la population tous âges confondus). Cette situation s'explique par le parc de logements et par l'attractivité de Grenoble pour les étudiants et les jeunes ménages, dont une partie reste pour fonder leur famille.

Chiffres clés : 5 800 enfants de 0-2 ans - 4 500 de 3-5 ans

De nombreux enfants de moins de 3 ans dans les quartiers ayant connu des constructions neuves

Les moins 3 ans sont surtout présents dans les secteurs 4 et 6 de Grenoble. Mais les quartiers qui ont connu des constructions récentes de logement ressortent particulièrement : Vigny-Musset, Beauvert, Championnet (avec la Caserne de Bonne), Diderot et Cours Berriat.

Les naissances (2000 en 2011) sont stables sur Grenoble, mais en forte augmentation dans les secteurs 2 et 5, par exemple dans les quartiers ayant fait l'objet d'opérations de renouvellement urbain (Paul-Cocat, Jouhaux et Teisseire).

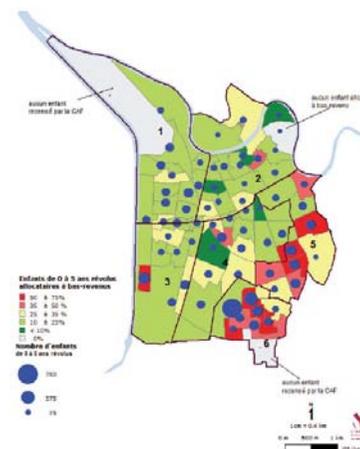
Monoparentalité et pauvreté : des situations très fréquentes chez les enfants grenoblois

Deux situations ressortent particulièrement chez les enfants grenoblois : vivre dans une famille à bas revenus (1964 € par mois pour un couple avec un enfant de plus de 14 ans) ou dans une famille monoparentale. La première concerne un tiers des 0-5 ans connus de la CAF (soit environ 3 500 enfants) et la seconde 17 % des 0-5 ans (soit 1 860 enfants).

Ces situations sont surreprésentées à Grenoble. Par exemple, 48 % des 0-5 ans de l'agglomération vivant dans un ménage à bas revenus résident dans la ville-centre. On les retrouve très fortement dans les zones urbaines sensibles et à leur proximité immédiate, mais également dans des "poches de précarité" (cours Berriat, Notre Dame ou Ferrié / Stalingrad).

Enfin, elles ont tendance à augmenter dans le temps.

Carte : Taux et nombre d'enfants 0-5 ans allocataires à bas revenus



TENDANCES 2012

Organisation de la Direction :

Sur le plan du fonctionnement de la Direction d'Action Sociale Petite Enfance (DASPE), l'année 2012 a été marquée par plusieurs évolutions :

- Poursuite de la réorganisation de la direction d'action sociale petite enfance par l'intégration d'une "cellule de gestion" au 1^{er} avril 2012, comprenant une adjointe de direction responsable de la cellule, et quatre chargés de gestion.
- Mise en œuvre effective du changement de logiciel de gestion des équipements Petite Enfance au 1^{er} juin 2012, le prestataire est TECHNOCARTE. Le logiciel "BABICARTE" est compatible avec le logiciel de la Ville pour la population scolaire SCOLARICIEL et permet de mutualiser des données, notamment au niveau des familles.
- En matière de gestion et de fonctionnement des crèches début du travail d'adaptation du nouveau règlement de fonctionnement suite à la circulaire CNAF de 2011, et réunions de négociation pour en limiter les effets négatifs sur le fonctionnement des crèches.
- Démarrage des travaux de réhabilitation de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant Vieux-Temple (73 places sur le secteur 2) qui permettra de disposer de places supplémentaires sur la ville à sa réouverture au 2^{ème} semestre 2013.
- Suite à l'incendie de l'école des Buttes le 7 juillet 2012, relocalisation de l'activité de l'EAJE la Bruyère, dans les locaux de l'ancienne crèche des Charmes, et reprise de l'exploitation dès la fin du mois d'août 2012.

Mise en œuvre du plan d'action

Action 2 – Parler Bambin

- Formation effective en fin d'année des 27 EAJE de Grenoble.
- Poursuite du travail sur l'essaimage de Parler Bambin, grâce à la construction de partenariats avec d'autres collectivités. En particulier, travail avec le Département d'Ile et Vilaine, dans l'agglomération rennaise. (cf. plus loin développement sur ce dispositif).

Action 4 – Dispositif de suivi des 2-4 ans

- Refus de l'Education Nationale de réouverture en septembre 2012 de la Structure Passerelle du Secteur 5, malgré l'évaluation positive du dispositif et la mobilisation des acteurs en sa faveur.

Action 5 – Accueil dans la diversité sociale et culturelle

- Journée de clôture de l'action regroupant à La Rampe à Echirrolles, l'ensemble des professionnels de la petite enfance pour un temps de débat et de partage d'expériences.
- Développement d'un projet d'accompagnement des parents (recherche-action) en partenariat avec l'IFTS.

Action 6 – Repérage des publics non pris en compte dans les modes d'accueil traditionnels

- Poursuite sur l'année 2012 du dispositif de garde à domicile à horaires atypiques sur le secteur 5, en mobilisant un financement de la CAF à travers le dispositif Espoir Banlieue et en s'appuyant sur un partenariat avec Dépann'Familles.

Action 7 – Accroître la capacité d'accueil et diversifier les modes de gestion

- Soutien apporté au projet de création de 18 places sur le nouveau quartier de Bonne, grâce au projet de l'association Mahou-Minauds.

Action 9 à 13 – Développement de l'éveil culturel et artistique

- Développement des actions d'Eveil Culturel et Artistique dans les crèches.
 - Poursuite du partenariat avec l'Ecole Supérieure d'art et de design Grenoble-Valence et le Muséum d'Histoire Naturelle.
 - Groupe musique : construction de spectacles pour les tous petits.

POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE

Activités du Pôle Accueil Petite Enfance, analyse 2012

- 2 476 Rendez-vous
- 1 639 Inscriptions
- 5 682 Appels téléphoniques

Le Pôle Accueil Petite Enfance est un lieu unique d'inscription en accueil régulier pour tous les établissements du CCAS, un lieu d'information et de conseil sur les modes de garde privés et publics.

Des informations collectives sont organisées les lundis en partenariat avec les RAM et la CAF : 24 séances au bénéfice de 515 familles.

Attribution des places

- 868 admissions pour 1286 propositions

Accès prioritaire

Est pris en compte le seuil de bas revenus CAF ≤ 956 calculé en fonction des revenus, des prestations CAF régulièrement perçues par la famille et du nombre d'UC (unité de consommation) qui la compose.

Ce calcul du seuil de bas revenus :

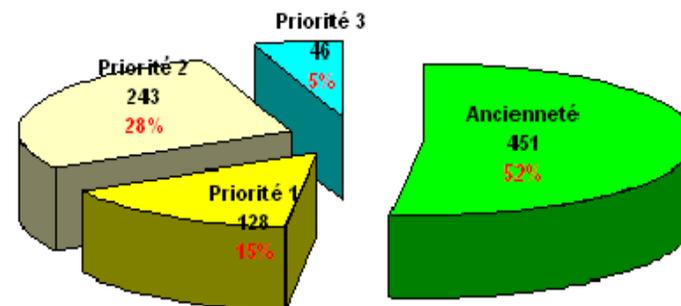
- bénéficie toujours et avant tout aux couples avec enfants sans exclure pour autant les familles monoparentales.
- augmente le nombre de familles admises **sur le critère "Priorité 2" lié aux ressources.** (cf. tableau).

Objectifs 2013

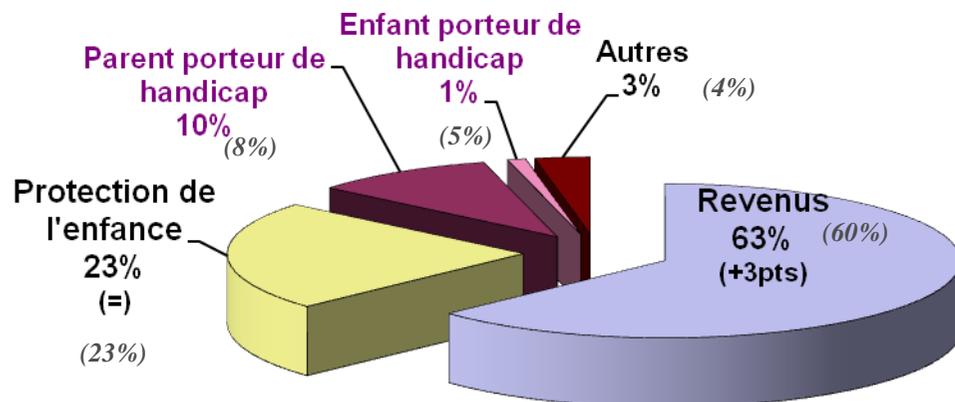
Assurer les missions traditionnelles du Pôle, et participer à la rédaction et la mise en œuvre du nouveau règlement de fonctionnement. Évaluer l'impact quantitatif de la priorité sociale et participer à la mise en œuvre d'action d'ajustement de celle-ci, pour que la sociologie des enfants des crèches soit le reflet de la sociologie des enfants dans la ville.

Répartition selon les critères d'admission

		Année civile 2012		Année civile 2011	
Priorité 1	Handicap et maladie chronique	43	15%	44	14%
	Protection de l'enfance	85		86	
Priorité 2	Revenus	232	27%	212	23%
	Autre (conventions)	11		13	
Sous total P1 et P2		371	43%	355	38%
Priorité 3	Fratrie	46	5%	41	4%
	Paire de Jumeaux				
Ancienneté		451	52%	527	57%



Répartition des attributions en accès prioritaires selon les motifs



ANALYSE DES TAUX D'OCCUPATION DES EAJE

Taux d'occupation dans les crèches :

En 2012, l'activité des crèches est restée stable en ce qui concerne les heures facturées (+ 0.4%), mais le nombre de jours d'ouverture ayant été plus élevé, le taux d'occupation connaît un tassement (- 0,5 points); il reste cependant supérieur à 80%.

En ce qui concerne le seuil de 70 % de taux d'occupation exigé dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, un seul équipement est en deçà fin 2012. Il s'agit de la crèche Abbé Grégoire qui a connu des difficultés de recrutement d'assistantes maternelles, générant ainsi des places non installées, mais comptabilisées en tant qu'heures théoriques.

En ce qui concerne les heures réalisées, elles progressent par rapport à 2011, ce qui traduit l'implication et les efforts de rigueur des équipements pour inciter les usagers à fréquenter les équipements.

L'écart global entre heures facturées et heures réalisées s'établit à 13.43 % (-0.73 points) ; Quant au seuil de 15 % exigé dans le cadre de la PSU (Prestation de Service Unique), seuls cinq établissements sur 27 gardent en 2012 un écart supérieur, contre huit qui se trouvaient dans cette situation fin 2011.

Taux d'occupation : heures facturées/heures réalisées – Récapitulatif Année 2012

Equipements	Capacité théorique en heures 2011	Capacité théorique en heures 2012	Nombre d'heures Facturées 2011	Nombre d'heures Facturées 2012	Taux d'occupation Facturés 2011	Taux d'occupation Facturés 2012	Nombre d'heures réalisées 2011	Nombre d'heures réalisées 2012	Taux d'occupation Réalisés 2011	Taux d'occupation Réalisés 2012	Ecart Facturés/Réalisés en Heures 2011	Ecart Facturés/Réalisés en Heures 2012	Ecart facturés/réalisés en % 2011	Ecart acturés/éalisés en % 2012
Abbaye	40 140	40 320	31 671	31 162	78,90%	77,29%	28 312	29 224	70,53%	72,48%	3359	1938	10,61%	6,22%
André Abry	35 802	36 126	26 355	28 171	73,61%	77,98%	24 194	25 712	67,58%	71,17%	2161	2459	8,20%	8,73%
Chapi Chapo	52 275	52 148	42 530	39 870	81,36%	76,46%	35 077	34 393	67,10%	65,95%	7453	5477	17,52%	13,74%
Genêts	57 750	56 500	48 010	47 509	83,13%	84,09%	41 093	41 383	71,16%	73,24%	6917	6126	14,41%	12,89%
Bizanet	70 851	71 165	63 792	63 594	90,04%	89,36%	55 128	54 839	77,81%	77,06%	8664	8755	13,58%	13,77%
Frênes	95 130	95 340	70 184	73 050	73,78%	76,62%	59 951	59 591	63,02%	62,50%	10233	13459	14,58%	18,42%
Villeneuve	152 880	162 776	120 317	117 479	78,70%	72,17%	97 202	92 156	63,58%	56,62%	23115	25323	19,21%	21,56%
Vieux Temple	107 693	0	93 796	0	87,10%	0,00%	76 172	0	70,73%	0,00%	17624	0	18,79%	0,00%
New York	61 236	168 588	40 513	137 005	66,16%	81,27%	34 880	114 809	56,96%	68,10%	5633	22196	13,90%	16,20%
Anatole France	236 775	237 825	191 657	193 109	80,94%	81,20%	162 955	168 987	68,82%	71,06%	28702	24122	14,98%	12,49%
Marie Curie	163 375	178 227	128 361	128 512	78,57%	72,11%	108 812	110 843	66,60%	62,19%	19549	17669	15,23%	13,75%
Malherbe	154 586	153 904	129 225	129 681	83,59%	84,26%	110 629	106 583	71,56%	69,25%	18596	23098	14,39%	17,81%
Voie Lactée	70 875	71 978	58 009	56 729	81,85%	78,81%	47 777	48 836	67,41%	67,85%	10232	7893	17,64%	13,91%
Goëlette	67 350	67 950	62 064	58 405	92,15%	85,95%	52 527	51 063	77,99%	75,15%	9537	7342	15,37%	12,57%
Armand	69 000	67 500	54 313	57 518	78,71%	85,21%	46 769	49 326	67,78%	73,08%	7544	8192	13,89%	14,24%
Elisée Chatin	89 400	89 600	77 239	77 770	86,40%	86,80%	67 348	67 006	75,33%	74,78%	9891	10764	12,81%	13,84%
Chrysalide	153 090	142 380	134 134	138 398	87,62%	97,20%	109 560	119 675	71,57%	84,05%	24574	18723	18,32%	13,53%
Ilot Marmots	93 240	99 540	71 930	73 979	77,15%	74,32%	60 882	66 824	65,30%	67,13%	11048	7155	15,36%	9,67%
Eaux Claires	33 660	34 255	26 135	27 473	77,64%	80,20%	23 947	25 138	71,14%	73,38%	2188	2335	8,37%	8,50%
Mutualité	42 370	42 465	35 939	37 006	84,82%	87,14%	31 708	33 422	74,84%	78,70%	4231	3584	11,77%	9,68%
Ribambelle	53 438	52 725	38 796	44 388	72,60%	84,19%	34 314	36 549	64,21%	69,32%	4482	7839	11,55%	17,66%
Jardin de Ville	94 290	94 500	69 094	70 731	73,28%	74,85%	60 540	60 873	64,21%	64,42%	8554	9858	12,38%	13,94%
Castors	154 215	155 940	132 495	125 025	85,92%	80,18%	117 611	112 652	76,26%	72,24%	14884	12373	11,23%	9,90%
Bruyère	142 380	145 530	118 854	125 533	83,48%	86,26%	106 813	116 520	75,02%	80,07%	12041	9013	10,13%	7,18%
St Bruno	142 380	141 750	122 010	125 029	85,69%	88,20%	101 860	107 110	71,54%	75,56%	20150	17919	16,52%	14,33%
Abbée Grégoire	97 032	98 995	68 234	61 258	70,32%	61,88%	59 839	54 442	61,67%	54,99%	8395	6816	12,30%	11,13%
3 Pôm	142 065	142 380	119 094	112 217	83,83%	78,82%	109 648	100 078	77,18%	70,29%	9446	12139	7,93%	10,82%
Mille Pattes	60 210	61 020	45 070	47 859	74,85%	78,43%	39 947	41 218	66,35%	67,55%	5123	6641	11,37%	13,88%
TOTAL	2 733 488	2 761 425	2 219 821	2 228 460	81,21%	80,70%	1 905 495	1 929 252	69,71%	69,86%	314 326	299 208	14,16%	13,43%

ELEMENTS DE COUTS ET SYNTHESE DES ELEMENTS FINANCIERS

Evolution du coût horaire et des dépenses :

Après une variation de 0,6 % à la baisse en 2011, **le coût horaire d'une heure de crèche connaît une hausse sur l'année 2012**, de l'ordre de **2.5%** sur l'année, passant de 9,37 € à 9,57 €

L'activité ayant été globalement constante, cette croissance du prix de revient résulte des augmentations suivantes :

- Effet en année pleine de l'ouverture de la crèche New York, avec en particulier l'affectation des dotations aux amortissements pour la première année (+184 000 €)
- Revalorisation des salaires indexés sur le Smic (+2.3%), notamment les salaires des assistantes maternelles (+182 000 €)
- Revalorisation du régime indemnitaire des catégories C (RI inférieur à 200 €), et refonte de la grille des catégories B (EJE).
- Travaux d'aménagement, et de réparation, suite au sinistre des Buttes en vue du maintien de l'activité de la crèche La Bruyère.

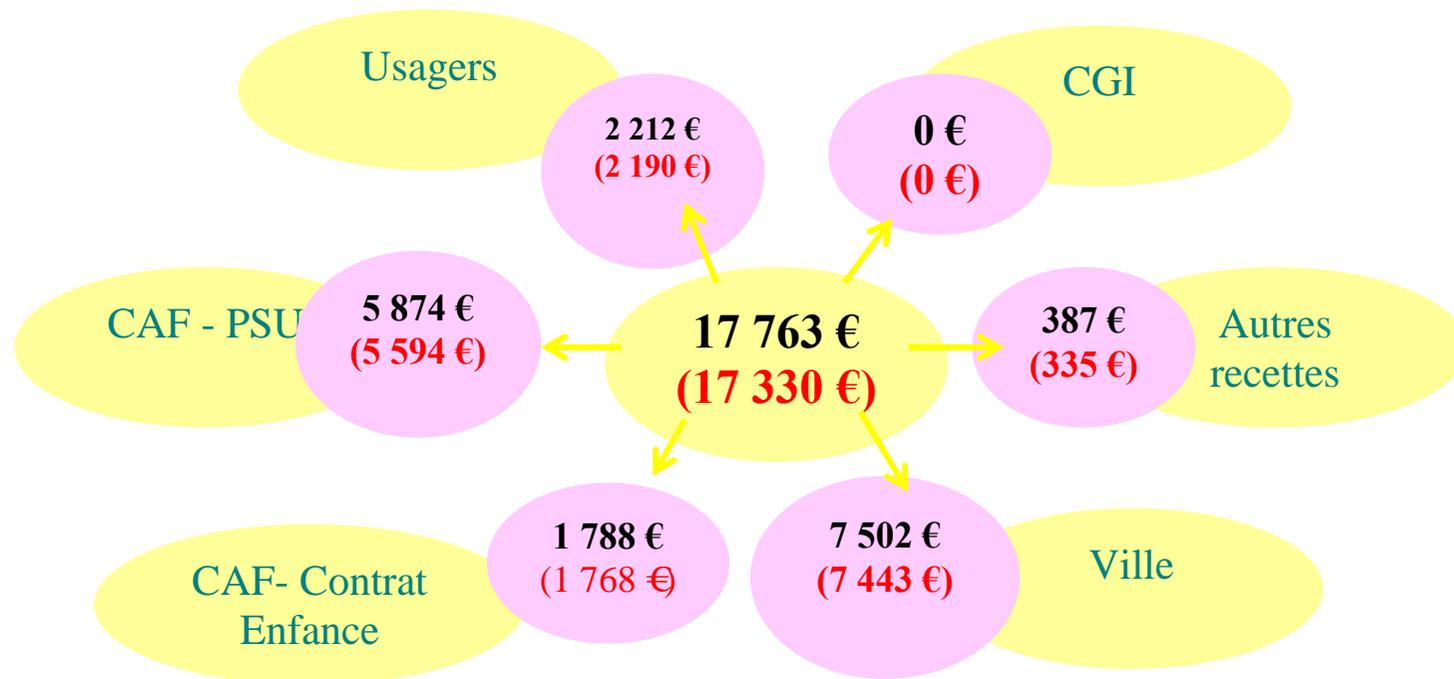
Evolution des recettes:

Les recettes perçues dans le cadre de la PSU ont connu une augmentation significative de **4.79%** en 2012, soit + 337 428 € de même que les recettes liées aux usagers + 24 092 €(+ 0.91%).

Evolution du coût horaire des services coût CAF – Année 2011/2012

Accueil	Equipements	Total Dépenses 2011	Total Dépenses 2012	Variation Dépenses 2012/2011	Heures Facturées 2011	Heures Facturées 2012 0/6 ans	Variation Heures Facturées 2012/2011	Coût Horaire Facturé 2011	Coût Horaire Facturé 2012	Variation Coût Horaire Facturé 2012/2011	Heures Réalisées 2011	Heures Réalisées 2012	Coût Réalisé 2012
EAJE 60 et +	Vieux Temple	1 020 356	40 166	-96,1%	93 796	0		10,88			76 172	0	
EAJE 60 et +	New York	93 403	1 153 492	1135,0%	40 513	137 005	238,2%	2,31	8,42	265,2%	34 880	114 809	10,05
EAJE 60 et +	Les Castors	1 365 831	1 420 572	4,0%	132 495	125 025	-5,6%	10,31	11,36	10,2%	117 611	112 652	12,61
EAJE 60 et +	Marie Curie	1 094 965	1 104 266	0,8%	128 361	128 512	0,1%	8,53	8,59	0,7%	108 812	110 843	9,96
EAJE 60 et +	Malherbe	1 107 118	1 154 239	4,3%	129 225	129 681	0,4%	8,57	8,90	3,9%	110 629	106 583	10,83
EAJE 60 et +	Villeneuve	1 076 917	1 113 037	3,4%	120 317	117 479	-2,4%	8,95	9,47	5,9%	97 202	92 156	12,08
EAJE 60 et +	Anatole Franc	1 796 786	1 870 089	4,1%	191 657	193 109	0,8%	9,38	9,68	3,3%	162 955	168 987	11,07
EAJE 60 et +	Saint Bruno	1 321 059	1 229 481	-6,9%	122 010	125 029	2,5%	10,83	9,83	-9,2%	101 860	107 110	11,48
EAJE 60 et +	La Chrysalide	1 061 480	1 009 325	-4,9%	134 134	138 398	3,2%	7,91	7,29	-7,8%	109 560	119 675	8,43
EAJE 60 et +	La Bruyère	1 201 305	1 372 384	14,2%	118 854	125 533	5,6%	10,11	10,93	8,2%	106 813	116 520	11,78
EAJE 60 et +	O 3 Pom	1 235 537	1 189 380	-3,7%	119 094	112 217	-5,8%	10,37	10,60	2,2%	109 648	100 078	11,88
		12 374 757	12 656 431	2,3%	1 330 456	1 331 988	0,1%	9,30	9,50	2,2%	1 136 142	1 149 413	11,01
EAJE 30-50	Abbé Grégoire	359 264	404 502	12,6%	68 234	61 258	-10,2%	5,27	6,60	25,4%	59 839	54 442	7,43
EAJE 30-50	Elisée Chatin	702 034	686 690	-2,2%	77 239	77 770	0,7%	9,09	8,83	-2,9%	67 348	67 006	10,25
EAJE 30-50	Ilot Marmots	583 831	619 866	6,2%	71 930	73 979	2,8%	8,12	8,38	3,2%	60 882	66 824	9,28
EAJE 30-50	Les Frênes	733 612	779 150	6,2%	70 184	73 050	4,1%	10,45	10,67	2,0%	59 951	59 591	13,07
EAJE 30-50	Bizanet	564 212	627 082	11,1%	63 792	63 594	-0,3%	8,84	9,86	11,5%	55 128	54 839	11,43
EAJE 30-50	Jardin de Ville	728 016	718 073	-1,4%	69 094	70 731	2,4%	13,51	10,15	-24,9%	60 540	60 873	11,80
EAJE 30-50	La Goëlette	565 067	588 193	4,1%	62 064	58 405	-5,9%	9,10	10,07	10,6%	52 527	51 063	11,52
EAJE 30-50	La Voie Lactée	513 970	545 139	6,1%	58 009	56 729	-2,2%	8,86	9,61	8,5%	47 777	48 836	11,16
EAJE 30-50	Armand	554 318	571 661	3,1%	54 313	57 518	5,9%	10,21	9,94	-2,6%	46 769	49 326	11,59
EAJE 30-50	Chapi Chapo	475 649	444 056	-6,6%	42 530	39 870	-6,3%	11,18	11,14	-0,4%	35 077	34 393	12,91
EAJE 30-50	Mille Pattes	484 249	515 816	6,5%	45 070	47 859	6,2%	10,74	10,78	0,3%	39 947	41 218	12,51
		6 264 222	6 500 228	3,8%	682 459	680 763	-0,2%	9,18	9,55	4,0%	585 785	588 411	11,05
EAJE 15-25	Les Genêts	454 736	448 238	-1,4%	48 010	47 509	-1,0%	9,47	9,43	-0,4%	41 093	41 383	10,83
EAJE 15-25	Ribambelle	487 487	495 702	1,7%	38 796	44 388	14,4%	12,57	11,17	-11,1%	34 314	36 549	13,56
EAJE 15-25	Abbaye	342 158	341 056	-0,3%	31 671	31 162	-1,6%	10,80	10,94	1,3%	28 312	29 224	11,67
EAJE 15-25	Eaux Claires	282 928	279 708	-1,1%	26 135	27 473	5,1%	10,83	10,18	-6,0%	23 947	25 138	11,13
EAJE 15-25	Mutualité	325 693	313 821	-3,6%	35 939	37 006	3,0%	9,06	8,48	-6,4%	31 708	33 422	9,39
EAJE 15-25	André Abry	264 401	280 759	6,2%	26 355	28 171	6,9%	10,03	9,97	-0,7%	24 194	25 712	10,92
		2 157 403	2 159 284	0,1%	206 906	215 709	4,3%	10,43	10,01	-4,0%	183 568	191 428	11,28
TOTAL		20 796 382	21 315 943	2,5%	2 219 821	2 228 460	0,4%	9,37	9,57	2,1%	1 905 495	1 929 252	11,05

Coût moyen par place agréée 2012 (2011) et sources de financements



Le coût moyen d'une place agréée augmente de 2,5 %
 La participation de La Ville augmente de 0.79 %

Chiffres 2011 **Chiffres 2012**

DÉVELOPPEMENT DU PARLER BAMBIN : ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

- Le dispositif Parler Bambin, initié par le docteur Michel Zorman en 2006, malheureusement décédé subitement au mois de mars 2012, et construit avec l'EAJE 3 Pom en 2006 et 2007, a été progressivement mis en œuvre dans les 27 EAJE de Grenoble. Cette mise en œuvre s'échelonne entre 2008, année de l'évaluation scientifique réalisée dans les crèches des quartiers sud de la ville (par comparaison entre cohortes d'enfants bénéficiaires et non bénéficiaires de l'action), et 2012.
- Pour cette mise en œuvre, tous les professionnels de la Petite Enfance ont bénéficié d'une formation initiale, puis d'un accompagnement sur le terrain assuré par une équipe de 3 EJE "formatrices" (1,3 ETP), en lien avec des médecins du Laboratoire cognosciences (université Pierre Mendès France de Grenoble). La généralisation de cette formation s'est achevée à l'automne 2012.
- Durant l'année 2012, entre 6 et 25 enfants identifiés, "petits parleurs" dans chaque EAJE (selon le nombre d'enfants accueillis en accueil régulier et en accueil occasionnel et le secteur géographique), ont bénéficié d'ateliers langage deux ou trois fois par semaine.
- Une plaquette de présentation du Parler Bambin a été réalisée, comme outil de communication sur le dispositif à destination des professionnels des collectivités. Cette plaquette présente les 3 volets du dispositif : le langage au quotidien, la collaboration avec les parents et les ateliers langage.
- L'année 2012 a vu également se développer l'essaimage du Parler Bambin, amorcé en 2011, auprès d'autres collectivités, notamment Lille et l'Ille et Vilaine. Cette même année, de nombreuses autres collectivités ont manifesté leur intérêt pour ce dispositif en demandant une information (Conseil Général de la Drôme, Liège, Nancy, Besançon, Vernier - Suisse, ainsi que de nombreuses communes plus petites, y compris sur la périphérie de Grenoble ...).
Des formations à l'extérieur ont par ailleurs été programmées sur l'année 2013 et le 1^{er} semestre 2014 (Le Havre, Nantes, Bourges, Fontenay-aux-Roses, Metz...).
- Un colloque autour des questions du langage intitulé "Langagez-vous" sera organisé de manière partenariale à Grenoble les 19 et 20 juin 2013.

**DIRECTION
DES ETABLISSEMENTS
D'HEBERGEMENT**

- EHPAD Narvik
- EHPAD Les Delphinelles Teisseire
- EHPAD St Bruno
- EHPAD Lucie Pellat
- Centre d'Accueil de Jour Les Alpins



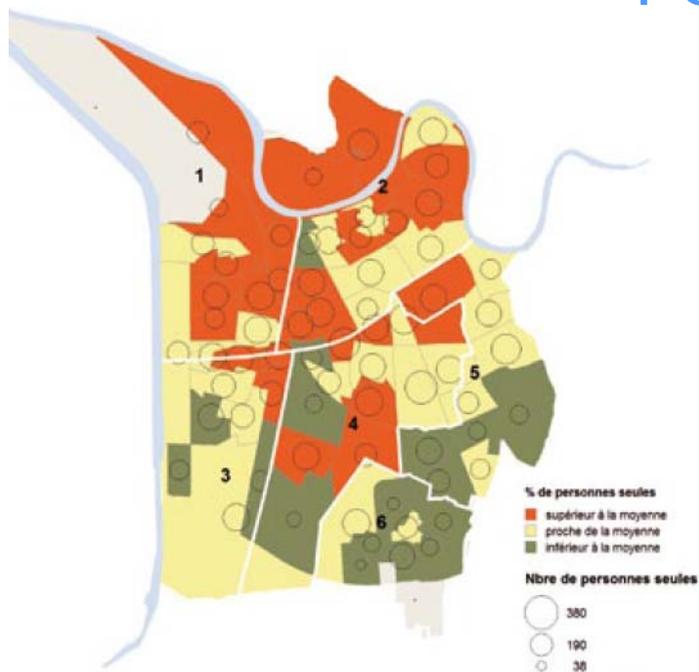
06

**POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES AGEES
EN PERTE D'AUTONOMIE**

**DIRECTION DE L'INTERVENTION ET DE
L'OBSERVATION SOCIALES**

Direction adjointe Personnes âgées :

- Service social Personnes Agées et Aide Sociale Légale
- Service de Restauration à Domicile
- Services de Soins Infirmiers à Domicile
- Centre de Soins Infirmiers
- Dispositifs de prévention
- Pôle Prévention Primaire



DONNEES DE L'OBSERVATION SOCIALE

19% de la population totale de Grenoble est âgée de 60 ans ou plus

Leur nombre a légèrement baissé depuis le recensement de 1999, partout sauf dans les secteurs 5 et 6 de Grenoble. Cela traduit le vieillissement à venir des quartiers d'habitat social.

Comme autre tendance, on note l'augmentation de la part des 75 ans et plus. Elle atteint 44% des personnes âgées.

Chiffres clés

30 600 personnes âgées de 60 ans ou +

Dont 13 500 personnes âgées de + de 75 ans et 4 000 de + de 85 ans

Deux spécificités de la population âgée à Grenoble : davantage de femmes et de personnes isolées

Le visage des personnes âgées grenobloises est d'abord un visage féminin. 59% des 60 ans ou plus sont des femmes, contre 56% à l'échelle de la Métro hors Grenoble et de l'Isère. La surreprésentation des femmes âgées n'est pas propre à Grenoble et se retrouve dans de nombreuses villes.

La vie seule est très marquée chez les personnes âgées à Grenoble. Elle concerne un tiers des 55-79 ans et la moitié des 80 ans et +, contre respectivement 18 % et 43 % à l'échelle de la Métro hors Grenoble et de l'Isère. Elle est nettement plus fréquente dans les secteurs du nord de la ville et reste encore faible dans les quartiers d'habitat social. Dans ces derniers, les personnes âgées vivent davantage en couple et /ou avec leurs enfants.

Chiffres clés

18 100 femmes et 12 500 hommes âgés de 60 ans ou +

9 800 personnes âgées de 55-79 ans vivant seules

4 300 personnes âgées de 80 ans et + ans vivant seules

2 298 personnes bénéficiaires d'un plan d'aide APA à domicile ou PAP sur Grenoble

Les deux tiers des bénéficiaires vivent au sud des grands boulevards (voir carte en tête de chapitre)

Parmi ces personnes aidées, 478 sont en GIR 1 et 2 et 420 en GIR 3.

6.1 POLITIQUE DE SOUTIEN A DOMICILE

Les principales tendances en 2012 ont été :

- La signature en décembre 2012 des conventions relatives aux personnes âgées avec le Conseil général (APA et accompagnement social), faisant suite à de nombreuses discussions avec les services du Conseil Général de l'Isère en lien avec l'UDCCAS.
- Le lancement d'un projet partenarial expérimental de bilans santé autonomie pour les personnes en situation de précarité
- La montée en puissance de la réorganisation en 6 antennes du SSIAD, avec sa traduction en remontée du taux d'occupation du SSIAD
- La candidature à un appel à projet de l'ARS pour la constitution d'une équipe spécialisée Alzheimer
- La participation au groupe projet de la plateforme d'aide et de répit aux aidants adossée au centre d'accueil de jour des Alpins
- La poursuite de la démarche de certification AFNOR services à la personne du SSIAD
- Le démarrage de la démarche d'évaluation interne du SSIAD
- La participation à différents projets partenariaux : Autonom@Dom (Conseil général de l'Isère), BIVACS (TASDA), mutualisation de service à la résidence Beauvert (ADOMA), renouvellement du dispositif des Vignes

Les principales perspectives pour 2013 sont :

- La mise en place en janvier 2013 de l'équipe mobile spécialisée Alzheimer et sa montée en charge
- La certification AFNOR du SSIAD (objectif dépôt du dossier en septembre)
- La finalisation de la démarche d'évaluation interne du SSIAD
- Le démarrage d'une démarche de type évaluation interne pour le Service Social Personnes Agées et le Centre de Soins Infirmiers
- Le développement de l'activité du service de restauration à domicile avec l'arrivée du nouveau responsable (après une longue vacance du poste)
- La refondation de l'organisation et du projet de service Service Social Personnes Agées, dans le sens d'une territorialisation à l'échelle des 6 secteurs ville et du développement des actions collectives.

Service Social Personnes Agées et Aide Sociale Légale

Le Service Social Personnes Agées est composé de 8 pôles gérontologiques répartis sur les 6 secteurs ville :

- Secteur 1 la Permanence sociale René Thomas
- Secteur 2 la Maison des Habitants Centre Ville et la permanence sociale Centre Ville
- Secteur 3 le Centre social Eaux-Clares
- Secteur 4 la Maison des Habitants Capuche et Bajatière
- Secteur 5 la Maison des Habitants Abbaye et Teisseire
- Secteur 6 la Maison des Habitants Arlequin

soit 19,3 ETP d'assistantes sociales, 5,7 ETP de conseillères d'Aide Sociale et 8,5 ETP de secrétaires de Service Social.

La Direction du Service située au 123 galerie de l'Arlequin est composée du chef de service (1 ETP), de son adjointe (1 ETP), et de 2 secrétaires (1,8 ETP)

Les secrétaires accueillent, informent, orientent les personnes âgées et participent à l'accompagnement administratif.

Les conseillères d'aide sociale constituent les dossiers APA et d'Aide Sociale pour les personnes âgées et handicapées. Elles effectuent les enquêtes sur successions et aident à la constitution des dossiers d'obligation alimentaire ainsi que des dossiers d'ASPA (Allocation Spéciale aux Personnes Agées). Elles participent à l'accompagnement administratif (accès aux services de restauration, téléalarme, aide à la déclaration des revenus, entrée en établissement, allocations CAF, retraites complémentaires).

Les assistantes sociales assurent l'accompagnement social global des personnes âgées, évaluent leurs besoins sociaux et médico-sociaux, élaborent le cas échéant des plans d'aide relatifs aux Plans d'Action Personnalisé (PAP de la CARSAT) et à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA du Conseil Général) et en assurent le suivi, en lien avec les aidants familiaux et les partenaires du soutien à domicile.

Les demandes traitées par le Service Social

Nombre de demandes traitées			
Années	2010	2011	2012
Nombre total	19201	17388	19072

Demandes traitées par le Service Social						
Types de demande	2010		2011		2012	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Accès aux droits (accompagnement administratif)	2771	14,43%	2409	13,85%	2610	13,68%
Soutien à domicile (mise en place des services)	9668	50,35%	9052	52,05%	10181	53,4%
Aides financières	1753	9,13%	1531	8,80%	1522	8%
Logement	749	3,90%	670	3,85%	773	4,05%
Hébergement en structure	2228	11,60%	2099	12,07%	2224	11,6%
Santé et soins	911	4,74%	705	4,05%	740	3,8%
Protection de la personne	428	2,23%	300	1,72%	486	2,55%
Relations familiales et aide aux aidants	417	2,17%	304	1,74%	305	1,6%
Vie sociale et culturelle	276	1,44%	318	1,82%	231	1,2%
Total des demandes	19201	100%	17388	100%	19072	100%

”

Le nombre de demandes traitées par le service social retrouve le même niveau qu'en 2010, malgré la diminution du nombre global de personnes suivies, ce qui peut être un indicateur de l'accroissement de la complexité des situations. Le soutien à domicile représente plus de 50% des demandes

Les entretiens

Types d'entretiens						
	Entretiens par les assistantes sociales		Entretiens par les conseillères d'aide sociale		Entretiens par les secrétaires	
	Physiques ⁽¹⁾	Téléphoniques ⁽²⁾	Physiques ⁽¹⁾	Téléphoniques ⁽²⁾	Physiques ⁽¹⁾	Téléphoniques ⁽²⁾
2010	6414	22539	2289	7449	2973	18903
2011	5326	26075	2133	9145	2586	24121
2012	6407	14696	1936	6569	2402	18218

⁽¹⁾ base de données LOGICLIC

⁽²⁾ Résultats d'un bâtonnage effectué sur 1 mois.

La baisse générale est liée à la baisse du nombre de personnes suivies par le service qui continue d'impacter le passage de l'accompagnement aux plus de 75 ans. A noter toutefois que le nombre d'entretien physique des assistantes sociales retrouve en 2012 son niveau de 2010, ce qui signifie que les personnes ont ainsi pu bénéficier de davantage d'entretiens individuels.

Les personnes suivies par le Service Social

Le CCAS de Grenoble assure l'accompagnement global des personnes âgées.

Personnes suivies (1)		
	2011	2012
Nombre	5192	4722

(1) **Personnes suivies** : personne ayant adressé une ou plusieurs demandes au Service Social, lors d'un entretien physique, et pour laquelle il y a eu une ou plusieurs interventions

(1) Depuis le 15/09/2009, le SSPA ne suit plus les nouveaux demandeurs de – 75 ans (à l'exception des demandeurs de l' APA ou d'un PAP)

Répartition des personnes suivies par sexe			
Années	2010	2011	2012
Hommes	32,20%	31,53%	31,39%
Femmes	67,80%	68,47%	68,61%

Tranches d'âge des personnes suivies			
Tranches d'âge	2010	2011	2012
60 à 75 ans	25,56%	19,80%	23%
+ 75 ans	74,44%	80,20%	77%

”

Sur 4722 personnes, 4000 ont bénéficié d'un accompagnement par les assistantes sociales (c'est ce chiffre que retient le Conseil général de l'Isère pour le financement de l'accompagnement social). Les 722 autres personnes ont été vues exclusivement par une conseillère d'aide sociale ou une secrétaire.

Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Le département de l'Isère a passé une convention avec le CCAS de la Ville de Grenoble, lui déléguant la mise en œuvre de l'APA pour l'évaluation des besoins médico-sociaux, ainsi que l'élaboration, la mise en place et le suivi des plans d'aide.

Bénéficiaires de l'APA			
Années	2010	2011	2012
Nombre de bénéficiaires APA au 31/12 de chaque année (après arrêté du CGI) ⁽¹⁾	2042	1989	1894

(1) chiffres SSPA-LOGICLIC

Répartition de la dépendance des bénéficiaires APA au 31/12/2012 :

Répartition de la dépendances des bénéficiaires APA				
GIR	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4
2010 (en %)	7,8%	22,4%	21,4%	48,4%
2011 (en %)	6,63%	24,16%	23,44%	45,77%
2012 (en %)	4,73%	23,85%	24,14%	47,25%
Personnes âgées	82	413	418	818

NR = 163

Base de données: LOGICLIC.

”

Près de 500 personnes âgées très dépendantes vivent à Grenoble grâce à l'accompagnement et au soutien du CCAS de la Ville de Grenoble.

Les bénéficiaires d'un Plan d'Action Personnalisé (PAP)

La CARSAT Rhône-Alpes a passé un convention avec le CCAS de la Ville de Grenoble, lui déléguant l'évaluation des besoins de ses ressortissants retraités en GIR 5 et 6, l'élaboration, la valorisation et le suivi des plans d'actions personnalisés.

Nombre de Bénéficiaires du PAP		
2010	2011	2012
703	568	363

Base de données: LOGICLIC.

Les nouvelles mesures très restrictives prises par la CARSAT en 2012 ont eu un impact direct sur le nombre de bénéficiaires d'un PAP

Les bénéficiaires de l'Aide Sociale Légale

Les Conseillères d'aide sociale constituent les dossiers d'aide sociale légale pour les personnes âgées et handicapées, afin de permettre la prise en charge par le Département des frais de restauration, d'aide ménagère à domicile et d'hébergement.

Répartition des bénéficiaires d'aide sociale par type de demande									
	Personnes âgées				Personnes handicapées				Total général
	Hébergement	Aide ménagère	Repas	Total	Hébergement	Aide ménagère	Repas	Total	
2009	188	46	18	252	111	24	6	141	393
2010	210	82	52	344	112	40	5	157	501
2011	182	63	19	264	138	27	6	171	435
2012	216	83	33	332	123	20	3	146	478

Base de données: statistiques CCAS.

Budget de fonctionnement et financement

Il s'agit d'une présentation analytique permettant d'observer la réalité des financements obtenus par année.

La présentation est en k€

	SSPA 2010	SSPA 2011	SSPA 2012	Part dans dépenses totales en 2012
Frais de personnel	1 659 136	1 612 449	1 638 877	84,23%
Autres dépenses	59 989	67 560	89 158	4,58%
Frais de siège	242 710	235 000	217 699	11,19%
Total Dépenses	1 961 835	1 915 009	1 945 734	
				Part dans recettes totales
Département	928 000	835 000	774 175	39,8%
Carsat	59 174	39 791	51 322	2,6%
Autres recettes	10 020	7 337	10 633	0,6%
Subvention Ville	964 641	1 032 881	1 109 604	57,0%
Total Recettes	1 961 835	1 915 009	1 945 734	

Le recouvrement des recettes CARSAT est complexe et peut en pratique se recouvrir d'une année sur l'autre.

Dispositifs de prévention

SOS Soutien à domicile

Il s'agit d'un dispositif interpartenarial d'aide à la vie et de soin permettant de répondre rapidement à des situations de crise. Il a été mis en œuvre en 2012 pendant la période estivale du 15 juin au 31 août, dans le cadre du plan de prévention de la canicule, par le maintien d'une centrale téléphonique d'écoute et d'orientation : le 04 76 69 45 45

Année	2010	2011	2012
Nombre d'appels	215	202	100
dont :			
demandes d'information classiques	78 %	79,1 %	67 %
besoins d'écoute	15 %	7,8 %	75 %
appels donnant lieu à un signalement auprès des services concernés	7 %	13,1 %	18 %

Base de données: statistiques SOS 2012

Ce dispositif est complémentaire de celui du réseau Vivre à domicile sans être isolé désormais piloté par la Direction de l'Action Sociale Territorialisée.

Registre communal des personnes en situation de fragilité

La Loi du 30 juin 2004 et le décret du 1^{er} septembre 2004 assignent 4 missions au maire dans le cadre du recensement des personnes âgées et handicapées :

- **Informerses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité**
- **Collecter les demandes d'inscription**
- **Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif**
- **Communiquer le registre nominatif au préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence**

Ce registre permet aux différents services médico-sociaux de l'État, du Département, de la Commune, de porter assistance et secours à toute personne inscrite. Le registre des personnes fragiles fait partie intégrante du plan canicule actualisé chaque année par la DIOS du CCAS de Grenoble.

A la suite de la campagne d'inscription en mai 2012, **539 personnes** étaient inscrites à la fin 2012 sur ce registre.

Le service Sécurité civile de la Ville dispose d'un automate d'appel qui permet d'informer toutes les personnes inscrites sur ce registre, d'alertes climatiques ou autres risques. L'automate d'appel a été déclenché une fois en août 2012 dans le cadre du niveau 2 canicule, afin de diffuser un message de prévention sur les risques accrus de canicule, orienter au besoin les personnes inscrites au registre vers nos services.

Soutien aux aidants

Objectifs du dispositif :

- soutenir les familles (aidants naturels) qui prennent en charge au quotidien un parent dépendant.
- contribuer au maintien de la qualité de la vie des personnes âgées dépendantes à domicile.
- apporter aux familles un soutien psychologique et des temps de répit.
- préserver et améliorer la qualité de la relation aidants/aidés.

Cette action, menée en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère et la CARSAT Rhône-Alpes, a proposé des réunions d'information, des rencontres d'échanges et de soutien (Cafés des aidants), des ateliers pratiques (gestion du stress...).

Elle apparaît aujourd'hui comme devant constituer un axe majeur de développement de l'action gériatrique, la moyenne et parfois la grande dépendance se vivant d'abord au domicile habituel, avec l'aide de l'entourage familial, amical ou de voisinage, et non en établissement d'hébergement.

Actions collectives

Le SSPA a participé à plusieurs actions collectives, dans le domaine de l'accès aux droits, la prévention de l'isolement ou de la perte d'autonomie, le soutien aux aidants:

A titre d'exemple:

- Atelier "français, langue étrangère"
- L'animation comme prévention
- Labellisation "Habitat Senior Service" de logements avec la SDH

”

50 bilans autonomie proposés aux grenoblois, réalisés par le Centre de Prévention des Alpes ou l'AGECSA, en complémentarité de l'offre existante.

Perspectives 2013

- Réorganisation du SSPA et projet de service
- Projet bilans autonomie
Ce dispositif a comme objectif de :
 - favoriser la prévention de la perte d'autonomie par des conseils et orientations vers des ateliers collectifs
 - améliorer l'accompagnement et la prise en charge de la personne âgée dépendante à domicile afin de prévenir les situations de crise (chutes..)
 - faciliter l'entrée en établissement en apportant une expertise médicale et médico-sociale
- Evolution du dispositif "Vivres au Vignes"
Etude d'un projet d'une Petite Unité de Vie éclatée avec le CGI
- Partenariat avec la CARSAT pour la mise en œuvre d'ateliers de prévention (ateliers équilibre, alimentation, mémoire) pour l'ensemble des retraités grenoblois

Services à la personne

Restauration à domicile (RAD)

Le Service Restauration à Domicile s'inscrit dans la politique d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie de la Ville et contribue au soutien à domicile des personnes âgées du fait de son action et du lien entretenu avec les autres services de soutien à domicile du CCAS et d'autres services intervenant sur le territoire de la ville de Grenoble.

Les 9 agents sociaux de restauration livrent chaque jour les repas au domicile des grenoblois :

- retraités de plus de 60 ans en situation de fragilité,
- à titre dérogatoire, personnes de moins de 60 ans dans l'incapacité de préparer leurs repas, reconnues par la CARSAT ou par la CDAPH

Nombre de repas livrés			
2010	2011	2012	Ecart 2012/2011
119 481	109 774	110 777	0,9%

Taux de couverture Dépenses/Recettes				
années	2010	2011	2012	Part dans Dép. totales
Frais de personnel	566 605	474 112	522 222	39,53%
Autres dépenses	698 113	649 180	647 736	49,03%
Frais de siège	114 044	156 925	151 183	11,44%
Dépenses	1 378 762	1 280 217	1 321 141	couverture Dép. / Rec.
Recettes	972 276	960 813	971 368	73,52%
Usagers	940 174	921 554	923 033	69,87%
Département / ASL	23 127	35 534	39 282	2,97%
Autres recettes	8 975	3 725	9 053	0,69%
Subvention ville	406 486	319 404	349 773	26,48%

”

Plus de la moitié des personnes bénéficiant de la Restauration à domicile a besoin d'au moins un repas par jour.

La baisse d'activité enregistrée les années précédentes a été endiguée pour retrouver un niveau légèrement supérieur à 2011.

Qui sont les usagers en 2012 ?

641 usagers différent contre 662 en 2011
dont femmes : 69,4% et hommes : 30,6%

- Moyenne d'âge : 84 ans
- Nombre de centenaires : 5 (6 en 2011)
- Nombre de couples : 35 (46 en 2011)

- 560 usagers vivent seuls à leur domicile
- 53,7% des usagers ont été livrés 7j/7
- 7,2% ont été livrés 6j/7
- 15,4% ont été livrés 5j/7

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile assure à domicile sur prescription médicale des soins techniques ou des soins de base et relationnels auprès de personnes âgées ou adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant un handicap.

Le service a pour objectifs de :

- **éviter** une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
- **faciliter** le retour au domicile d'une personne âgée hospitalisée,
- **éviter ou retarder** l'entrée en maison de retraite ou en établissement de long séjour,
- **prévenir ou retarder** la dégradation progressive de l'état de santé des personnes âgées (rôle préventif), notamment au travers de l'activité de son Equipe Spécialisée Alzheimer,
- **coordonner** ses actions avec les partenaires du soutien à domicile.

Activité SSIAD				
	2010	2011	2012	Ecart 2012/2011
Capacité (places)	249 ⁽¹⁾	249 ⁽¹⁾	249 ⁽¹⁾	
Nombres de journées	68 928	72 754	72 655	-0,14%
Taux d'occupation	75,87%	80,05%	79,72%	-0,41%
Coût de revient à la journée	40,46	41,03	41,33	0,73%

(1) 240 places personnes âgées + 9 places handicapées

”

Le SSIAD s'est réorganisé en 2012, pour doubler le nombre d'antennes (une par secteur Ville), dans un souci de meilleure proximité aux quartiers et d'une réduction de la rotation des personnels auprès des bénéficiaires. Le taux d'occupation dans cette année de transition est resté stable.

Taux de couverture Dépenses/Recettes SSIAD				
	2010	2011	2012	Part dans Dep. totales
Frais de personnel	2 842 669	2 829 333	2 787 100	84,36%
Autres dépenses	153 532	130 112	121 693	3,88%
Provisions		0	0	
Frais de siège	399 978	394 511	340 000	11,76%
Dépenses	3 396 179	3 353 956	3 248 793	Couverture Dep/Rec
Recettes propres	3 419 580	3 431 808	3 318 855	94,8%
Carsat	3 217 987	3 208 297	3 307 800	1,5%
Autres	52 443	14 882	11 055	
Reprise résultat exercices précédents		208 629	103 665	
Résultat exercice	23 401	77 852	70 061	10,8%

L'antenne "Equipe Spécialisée Alzheimer"

Une antenne supplémentaire intervenant sur l'ensemble de la commune a été créée fin 2012, appelée "Equipe Spécialisée Alzheimer" (ESA). Les premiers patients sont entrés dans le dispositif début 2013.

Elle vise à renforcer le soutien à domicile en dispensant des séances de réhabilitation aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

Pour ce faire, elle dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée :

- d'une psychomotricienne,
- d'une ergothérapeute,
- et de deux assistantes de soins en gérontologie.

Centre de Soins Infirmiers (CSI)

Actes financés			
	2010	2011	2012
Actes Médicaux Infirmiers (AMI)	102 840	97 488	88575
Actes Infirmiers de Soins (AIS)	50 846	53 690	55251
Démarche de soins Infirmiers (DI)	529	546	532

Taux de couverture Dépenses/Recettes CSI					
Centre de soins	2010	2011	2012	Part dans Dép. totales	
Frais de personnel	936 498	918 282	920 674	85,75%	
Autres dépenses	47 974	47 726	30 140	2,81%	
Frais de siège	139 382	134 952	122 864	11,44%	
Dépenses	1 123 854	1 100 960	1 073 678		Couverture Rec./Dép.
Recettes propres	682 233	751 463	735 622	répartition des recettes propres	68,5%
Usagers+1/3 payant	578 406	665 329	653 473	88,8%	60,9%
CRAM	86 170	86 130	70 267	9,6%	6,5%
Autres	17 657	4	11 882	1,6%	1,1%
Résultat exercice	-441 621	-349 497	-338 056		

”

Le financement à l'acte basé sur une nomenclature d'actes de soins ne finançant que les actes techniques est de moins en moins adapté à l'évolution de l'activité du service, résolvant **ournée vers la prise en charge de situations médico-sociales complexes insuffisamment prises en charge par le secteur libéral.**

Dans la redéfinition de l'offre de soins de premier recours, les pouvoirs publics cherchent à inventer de nouvelles formes de financement plus proches de la réalité des besoins des usagers.

Pôle Prévention Primaire

Le Pôle Prévention Primaire intervient autour de situations complexes à domicile. A travers ses accompagnements, il s'agit de permettre à la personne soutenue de préserver son indépendance et son autonomie, et de maintenir son rôle social. Ces actions sont un préalable à la participation éventuelle des personnes à des actions collectives.

Sur l'année 2012, la psychologue du pôle est intervenue :

- **en soutien auprès des équipes** de la Direction Adjointe Personnes Agées et Services à la Personne, autour des problématiques individuelles des personnes suivies par les services, en vue d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement par les professionnels.
- **en soutien auprès de personnes et de leurs familles**, suivies par les services et dont la situation nécessite un accompagnement psychologique. Ces interventions s'intègrent dans le plan d'aide de la personne.

La psychologue a été sollicitée sur 119 situations, par les professionnels (assistante sociale, équipe SSIAD, CSI, équipe LFPA, Centre de jour) et parfois par la personne âgée elle-même ou sa famille (3) :

du côté de la personne âgée:

- Changement personnel et/ou familial (décès, santé, changement de lieu de vie)
- Difficulté au sein du couple aidant/aidé
- Anxiété/"syndrome dépressif"

du côté des professionnels:

- Difficulté dans l'accompagnement et besoin d'un regard complémentaire.

Sur ces 120 situations, 50 soutiens individuels ont été menés. Pour rappel, en 2011 sur la période de septembre à décembre il y a eu 29 situations dont 14 soutiens individuels.

- en poursuivant les actions collectives telles que "l'animation comme prévention" et "les Vignes".
- en soutien auprès des professionnels de la Direction d'Action Sociale Territorialisée. Echange sur des situations complexes avec les professionnels du Pôle d'Animation Gérontologique Intergénérationnel.
- en soutien auprès du Réseau des bénévoles "vivre à domicile sans être isolé" dans le cadre de la formation des bénévoles.

6.2 POLITIQUE D'ACCUEIL EN ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES - EHPAD -

Tendances 2012 : dialogue de gestion, mutualisation, maîtrise des coûts

- La finalisation des signatures des conventions tripartites, intervenue dans le courant de l'année 2011, a permis de mettre en place en 2012 des moyens et des objectifs nouveaux dans les EHPAD.
- Les rapports avec les financeurs sont constructifs et les outils de dialogue de gestion autour d'un référentiel des prestations, des durées et des besoins en ETP, favorisent l'échange.
- La sensibilisation des responsables d'établissement aux questions budgétaires et financières, notamment la maîtrise de la masse salariale, a produit des effets positifs sur le recours aux remplacements de personnel absent.
- Les axes d'optimisation, d'organisation et de mutualisation des moyens sont mis en œuvre autant que possible : le rapprochement Narvik-Delphinelles, les groupes de travail inter EHPAD sur les marchés publics, les projets communs d'animation, les outils de la loi 2002-2
- Le passage à la tarification "tout EHPAD" à Lucie Pellat est réalisée, ainsi que l'autorisation et la tarification de 5 places d'hébergement temporaire.
- L'ouverture de 6 places supplémentaires au Centre d'Accueil de Jour et la mise en place d'un chef de projet pour la plateforme de répit et d'accompagnement des aidants sont actés.

De gros chantiers sont encore à venir pour les EHPAD dès 2013.

- La finalisation pour l'ensemble des établissements des outils de la loi de 2002-2 :
 - livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour
 - conception, rédaction puis validation par le Conseil d'Administration du CCAS des projets d'établissements
- La réalisation d'un référentiel commun pour pratiquer les évaluations internes à partir des recommandations de l'ANESMS.
- L'accompagnement de la mise en place de la tarification unique EHPAD à la résidence St Bruno, pour remplacer, comme à Lucie Pellat, la tarification mixte EHPA / EHPAD.
- Le travail sur la restauration collective avec organisation d'une cuisine sur place à Lucie Pellat du fait des travaux de mise en conformité et d'agrandissement.
- L'établissement des conventions tripartites de 3^{ème} génération à Narvik et à la Delphinelles Teisseire qui arrivent à échéance en 2013.
- Le démarrage de la plateforme de répit et d'accompagnement des aidants avec la mise en œuvre des conclusions de la mission de préfiguration.

Les cinq EHPAD gérés par le CCAS de la Ville de Grenoble

2012 à Lucie Pellat

- Passage à la tarification et aux prestations EHPAD pour l'ensemble des résidents :
 - mise en place d'un nouveau règlement de fonctionnement
 - signature des nouveaux contrats de séjour avec prestation à la carte
- Démarrage des études pour l'agrandissement de la salle à manger et l'aménagement d'une cuisine de préparation sur place.
- Réservation de 10 places assortie d'une subvention de 300 K€ par la ville de Montbonnot pour le financement d'une part des travaux.

2012 à Saint Bruno

- Mise en place de la convention tripartite renouvelée en décembre 2011
 - maintien temporaire de la double tarification ; passage à la tarification unique avant l'échéance de la convention (en 2015)
 - recrutement des nouveaux effectifs, aide soignants, cadre de santé.

Ce sont les deux établissements "mixtes" du CCAS (EHPA / EHPAD) avec une stabilité dans l'équilibre des publics à St Bruno, où 45% des personnes accueillies sont autonomes (GIR 5 et 6) alors qu'à Lucie Pellat, la part des personnes autonomes dans l'ensemble des résidents baisse de façon significative : 42% en 2011 et seulement 20% en 2012.

Les cinq EHPAD gérés par le CCAS de la Ville de Grenoble

2012 à Narvik et aux Delphinelles

Les deux établissements amenés à déménager dans le futur ensemble gérontologique de la ZAC Flaubert ont commencé leur rapprochement cette année. Une seule équipe de direction a été mise en place courant 2012 avec la directrice, la cadre de santé, le médecin et la psychologue communs aux deux établissements. Aux Delphinelles, un travail approfondi sur les protocoles de soins pilotés par la cadre de santé, une réorganisation des modes de travail et une harmonisation des pratiques entre les deux établissements ont été engagés.

2012 au Centre d'Accueil de Jour des Alpains

La prise de fonction de la nouvelle directrice en janvier 2012 a facilité le passage à 24 places dès le mois de janvier 2012. Mais elle n'a pas pu empêcher un démarrage difficile du fait de l'ouverture de nouvelles places d'EPHAD qui a permis à des personnes en attente, d'intégrer un hébergement permanent.

Un important travail a été engagé dans le cadre d'un appel à projet dédié à une plateforme de répit et d'accompagnement des aidants de malades Alzheimer ; avec d'une part, la signature d'une convention avec l'ARS pour financer une étude de préfiguration d'un service d'aide aux aidants ; d'autre part, une mobilisation des partenaires autour de ce projet.

Nombre de journées réalisées dans les EHPAD

	Lucie Pellat	Saint Bruno	Narvik	Delphinelles	TOTAL (hors CAJ)	Centre d'accueil de Jour*
Nbre de résidents permanents	74	73	45	25	217	24
Nbre de résidents temporaires	5	3	1	0	9	
Nbre de journées théorique	28835	27740	16790	9125	82490	6120
Nbre de journées 2010	27857	27295	16095	8798	80045	3948
Nbre de journées 2011	28031	27507	16568	8952	81058	5035
Nbre de journées 2012	28442	27508	16239	9080	81269	5589
Taux d'occupatiuon 2012	99%	99%	97%	100%		91%

* le nombre de places autorisées, est passé en 2012 de 18 à 24.

Le taux d'occupation en 2012

Une légère augmentation du nombre de journées d'hébergement situant le taux d'occupation moyen des 4 EHPAD à 98,60%.

L'accroissement du nombre de journées d'accueil au Centre de Jour des Alpains est lié au passage de 18 à 24 places, le taux d'occupation est de 91% du fait des difficultés de début d'année.

Composition des effectifs au 31 12 2011

	Lucie Pellat	Saint Bruno	Narvik	Delphinelles	Centre de Jour	TOTAL 2012
Direction/administration	2	2	1,60	0,40	1,30	7
Psychologue/psycho-motricienne	0,35	0,35	0,35	0,10	1,30	2
Animatrice	0,50	0,50	0,50		0,50	2
Auxiliaire de vie / agents entretien	21	17	11	10	1,50	60
Médecin	0,20	0,20	0,20	0,10	0,25	1
Cadre de santé	0,70	0,50	0,50	0,30	0,50	3
Infirmiers	5	4	4	2	1,50	17
Aide Soignants/auxiliaire de vie	16	14	16	8	2,00	55
TOTAL	46	38	34	20	9	147
TAUX D'ENCADREMENT	58%	50%	73%	82%	37%	

Plus l'établissement est de petite taille, plus le taux d'encadrement est élevé ; c'est ce qui nous a conduit, en 2012 à mutualiser les deux postes d'encadrement administratif et des soins entre Delphinelles et Narvik.

Les effectifs en 2012

La résidence Saint Bruno a intégré l'ensemble des nouveaux personnels prévus à la convention tripartite signée en décembre 2011, dont un cadre de santé et 5 aides soignantes.

L'EHPAD Lucie Pellat a dépassé les effectifs autorisés du fait de l'augmentation du niveau de dépendance qui nous a conduit à remplacer systématiquement l'intégralité des absences du personnel.

GMP et PATHOS : niveau de dépendance et besoins en soins.

Groupe Iso Ressources Moyen Pondéré (GMP)	Lucie Pellat	Saint Bruno	Narvik	Delphinelles	Centre de Jour	MOYENNE
Année 2010	485	417	779	731	644	611
Année 2011	496	448	786	750	610	618
Année 2012	554	458	759	795	626	638

Niveaux de dépendance des personnes accueillies en 2012	Lucie Pellat	Saint Bruno	Narvik	Delphinelles	Centre de Jour	TOTAL	RATIO 2012	RATIO 2011
Nbre de personnes en GIR 1 et 2	26	23	28	17	34	128	41%	37%
Nbre de personnes en GIR 3 et 4	33	17	15	8	59	132	42%	41%
Nbre de personnes en GIR 5 et 6	15	33	2		4	54	17%	22%
Hors hébergement temporaire	74	73	45	25	97	314		

Gir Moyen Pondéré

Un indicateur qui renseigne sur le niveau de dépendance des personnes accueillies et permet avec l'indicateur Pathos Moyen Pondéré lié aux besoins en soins, de définir les crédits alloués par les financeurs..

Le niveau de dépendance augmente, 41% des résidents ont un niveau 1 ou 2 de dépendance contre 37% en 2011. La moyenne d'âge à l'admission est passée à 87 ans en 2012.

De façon corolaire, le GMP évolue de manière significative chaque année notamment à Lucie Pellat où il a augmenté de plus de 50 points entre 2011 et 2012

Lucie Pellat : taux de couverture dépenses et recettes avec reprise de résultat

	Exercice 2011	Exercice 2012	Ecart 2012 / 2011		Hébergement	Dépendance	Soins	Part dépenses
Frais de personnel	1 456 517	1 717 726	261 210	15,21%	633 538	405 009	679 179	64,00%
Autres dépenses	749 833	774 696	7 836	1,01%	699 534	33 229	41 933	28,87%
Frais de siège prévu	130 360	124 870	1 734	1,39%	124 870			4,65%
Frais de siège	120 865	6 748	26 672	395,24%	6 748			0,25%
Reprise résultat n-2	34 261	59 740	-16 265	-27,23%		23 217,25	36 523	2,23%
DÉPENSES	2 491 836	2 683 781	23 033	0,86%	1 464 690	461 455	757 635	Couverture
RECETTES	2 491 740	2 543 821	128 628	5,06%	1 486 714	430 325	626 782	94,8%
Usagers	1 295 864	1 408 917	113 053	8,02%	1 265 747	143 170		52,5%
CRAM	588 638	591 527	2 889	0,49%			591 527	22,0%
Département /asl/apa	358 484	443 953	85 469	19,25%	174 636	269 318		16,5%
Reprise résultat n-2	6 732	35 228	28 496	80,89%			35 228	1,3%
Subvention Ville	130 478	0	-130 478					0,0%
Autres dont CNSA	111 544	64 196	-47 348	-73,76%	46 332	17 837	27	2,4%
Résultat	-96	-139 960	-139 864	99,93%	22 024	-31 131	-130 854	-5,2%

Les dépenses de personnel ont progressé de 15% en 2012 consécutivement à la mise en place de la tarification unique et des services pour tous les résidents ; la modification des effectifs est prévue en 2013.
Les autres dépenses sont bien maîtrisées. Le résultat de l'exercice est déficitaire de 130 K€, sans subvention ville.

Saint Bruno : taux de couverture dépenses et recettes avec reprise de résultat

	2011	2012	Ecart 2012 / 2011		Hébergement	Restauration	Dépendance	Soins	Part Dépenses
Frais de personnel	1 340 216	1 387 015	46 799	3,37%	516 670	9 416	318 871	542 058	57,61%
Autres dépenses	929 637	893 084	-36 553	-4,09%	789 128	45 729	21 105	37 123	37,09%
Frais de siège prévu	112 919	103 237	-9 682	-9,38%	103 237				4,29%
Frais de siège	77 003	0	-77 003						0,00%
Reprise résultat	80 367	24 373	-55 994	-229,74%	1 561		15 443	7 369	1,01%
DÉPENSES	2 540 142	2 407 709	-132 433	-5,50%	1 410 596	55 144	355 419	586 550	Couverture
RECETTES	2 540 904	2 416 647	-124 257	-5,14%	1 403 316	55 907	368 898	588 526	100,4%
Usagers	1 037 464	1 136 952	99 488	8,75%	923 016	55 907	158 029		47,2%
CRAM	564 242	588 526	24 284	4,13%				588 526	24,4%
Département	581 990	476 465	-105 525	-22,15%	290 507		185 958		19,8%
Résultat n-2	274 900	120 441	-154 459	-128,24%	120 441				5,0%
Subvention Ville	82 308	94 263	11 955	12,68%	69 352		24 911		3,9%

L'évolution des charges porte essentiellement sur les frais de personnels mais globalement la masse salariale des personnels permanents et remplaçants est bien maîtrisée. Des efforts de gestion sur les postes de dépenses courantes apparaissent dans le comparatif des deux exercices faisant ressortir une amélioration du résultat de l'exercice 2012 par rapport à celui de 2011 de 10%.

Le résultat propre de l'exercice 2012 s'élève à 33 309 € avec une subvention Ville de 120 441 €

Narvik : taux de couverture dépenses et recettes avec reprise de résultat

	Exercice 2011	Exercice 2012	Ecart 2012 / 2011		Hébergement	Dépendance	Soins	Part dépenses
Frais de personnel	1 319 767	1 301 354	-18 413	-1,40%	373 779	304 006	623 570	65,70%
Autres dépenses	514 109	508 153	-5 956	-1,16%	458 739	24 368	25 046	25,66%
Frais de siège	147 573	112 778	-34 795	-23,58%	112 778			5,69%
Reprise résultat n-2	26 961	58 367	31 406	116,49%	17 563	40 804		2,95%
DÉPENSES	2 008 410	1 980 652	-27 758	-1,38%	962 859	369 177	648 616	Couverture
RECETTES	1 995 294	2 012 146	16 852	0,84%	996 476	348 518	667 153	101,60%
Usagers	1 016 934	817 095	-199 839	-19,65%	736 521	80 574		40,60%
DASS / CRAM / CPAM	667 643	667 153	-490	-0,07%			667 153	33,20%
Département	190 456	455 890	265 434	139,37%	205 309	250 582		22,70%
Subvention Ville	39 400	0	-39 400	-100,00%				0,00%
Autres	78 901	72 007	-6 894	-8,74%	54 646	17 362		3,60%
Résultat exercice antérieur	1 960	0	-1 960	-100,00%				0,00%
Résultat	-13 116	+31 494	44 610	-340,12%	33 617	-20 660	18 537	1,60%

L'exercice 2012 fait ressortir une nette diminution des dépenses par rapport à 2011 alors que la mutualisation des postes entre Narvik et Delphinelles pèse entièrement sur le budget de Narvik. Cette mutualisation représente 4 mois pour la direction, la psychologue et le médecin, 12 mois pour la cadre de santé. Par ailleurs, le montant des reprises de déficit entre 2011 et 2012 a plus que doublé.

Le résultat de l'exercice est excédentaire sans aucune subvention Ville.

Delphinelles : taux de couverture dépenses et recettes avec reprise de résultat

	Exercice 2011	Exercice 2012	Ecart 2012 / 2011		Hébergement	Dépendance	Soins	Part dépenses
Frais de personnel	751 095	749 236	-1 859	-0,25%	275 168	180 740	293 328	49,58%
Autres dépenses	530 287	478 698	-51 589	-9,73%	440 621	19 020	19 057	31,68%
Frais de siège	174 772	70 920	-103 852	-59,42%	70 920			4,69%
Reprise résultat n-2 (002)	60 500	212 346	151 846	250,99%	9 000	154 102	49 244	14,05%
DÉPENSES	1 516 655	1 511 200	-5 455	-0,36%	795 709	353 862	361 629	Couverture
RECETTES	1 538 567	1 364 615	-173 952	-11,31%	705 751	330 910	327 955	90,30%
Usagers	534 396	527 339	-7 057	-1,32%	474 386	52 954		34,90%
DASS / CRAM / CPAM	276 414	327 626	51 212	18,53%			327 626	21,68%
Département	315 499	341 529	26 030	8,25%	160 565	180 964		22,60%
Subvention ville prévue	40 000	0	-40 000	-100,00%				0,00%
Sub ville cpt frais siege	328 277	34 375	-293 902	-89,53%	34 375			2,27%
Autres	34 506	133 746	99 240	287,60%	36 425	96 991	329	8,85%
Résultat exercice antérieur	9 475	0	-9 475	-100,00%				0,00%
Résultat	21 912	-146 585	-168 497	-768,97%	-89 958	-22 953	-33 673	

L'exercice 2012 à périmètre constant fait ressortir une diminution des dépenses entre les deux exercices malgré une reprise de déficit 3,5 fois plus élevé en 2012 qu'en 2011. Le résultat propre à l'exercice, hors reprise de déficits antérieurs, est excédentaire, grâce en partie, au fait que les charges de l'encadrement administratif et de soins pèsent sur le budget de Narvik.

Centre d'Accueil de Jour : taux de couverture dépenses et recettes avec reprise de résultat

	Exercice 2011	Exercice 2012	Ecart 2012 / 2011		Hébergement	Dépendance	Soins	Part dépenses
Frais de personnel	387 293	421 344	34 051	9%	97 011	123 021	201 312	63,78%
Autres dépenses	114 700	169 709	55 009	47,96%	107 609	661	61 438	25,69%
Frais de siège	38 221	32 177	-6 044	-15,81%	32 177			4,87%
Reprise résultat n-2	24 574	37 380	12 806	52,11%	12 035	25 344		5,66%
DÉPENSES	564 788	660 609	95 821	16,97%	248 832	149 027	262 750	Couverture
RECETTES PROPRES	566 171	635 166	68 995	12,19%	229 174	141 090	264 901	96,10%
Usagers	165 076	189 890	24 814	15,03%	189 890			28,70%
CRAM	198 055	264 901	66 846	33,75%			264 901	40,10%
Département	124 708	141 090	16 382	13,14%		141 090		21,40%
Autres dont part CCAS	77 976	12 758	-65 218	-83,64%	12 758			1,90%
Reprise résultat n-2	356	26 526	26 170	7351,12%	26 526			4,00%
Résultat	1 383	-25 444	-26 827		-19 658	-7 937	2 151	

Une augmentation des dépenses de 17% pour une augmentation de capacité de 30% (passage de 18 à 24 places) ; un déficit propre à l'exercice limité à 15 K€ sans subvention ville, et hors reprise de résultats antérieurs. Une augmentation des recettes, notamment de la dotation soins de 34%, du fait de l'augmentation de capacité mais une augmentation des recettes usagers de 15% seulement du fait d'un taux d'occupation de 91% (taux d'occupation 112% en 2011 pour 18 places)



07

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



**Les Ressources Humaines
au CCAS :**

1394 agents

Effectif permanent : 1031 agents

Effectif non permanent : 298

Emplois d'insertion : 65

**La Direction des
Ressources Humaines
37 agents (33.9 ETP)**

TENDANCES 2012

Principales réalisations de 2012 :

- nouvelle organisation de la DRH

La Direction des Ressources Humaines du CCAS met en place une nouvelle organisation qui structure et élargit ses modes d'intervention auprès des Directions d'Action Sociale comme auprès du personnel. La nouvelle structuration impacte particulièrement deux services majeurs de la DRH : la Gestion Administrative et le Développement des Ressources Humaines (ex Secteur Evolution des Ressources et Compétences)

La " Gestion Administrative" :

- structure les équipes de gestion de la carrière et de la paie autour des Directions Ressources et des Directions d'Action Sociale
- dédie une équipe polyvalente à la gestion des retraites, des accidents du travail et l'analyse de l'absentéisme
- développe l'équipe SIRH (Système d'Information RH) afin de proposer de nouveaux outils de gestion aux Directions d'Action Sociale, à l'équipe de direction et à la DRH

Le " Développement des Ressources Humaines" :

- structure une équipe "recrutement mobilité" autour de deux missions complémentaires : le recrutement et l'accompagnement individualisé à la mobilité pour redéploiement et reclassement, et développe un conseil à la mobilité choisie
- développe une activité de gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences (GPEEC) autour de thématiques concrètes
- réunit les missions de formation et d'insertion au sein d'une même entité
- apporte un appui supplémentaire dans la gestion des changements d'organisation

- **transfert de la gestion des remplacements d'agents absents auprès de cellules de gestion** créées au sein de chaque DAS avec pour objectif une responsabilisation plus forte de l'encadrement des Directions d'Action Sociale sur les enjeux RH et financiers.

- **effort de formation toujours soutenu** (équivalent à 15.2 ETP sur l'année) avec les axes prédominants suivants : sécurité et prévention ; parler Bamin et diversité sociale et culturelle (DASPE) ; humanité (DEH) ; transmissions ciblées SSIAD et CSI et écrits professionnels sociaux (DIOS) ; plan de formation mutualisation et cohésion d'équipe (DAST)

- **maintien d'un parcours qualifiant sur les métiers en tension** d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture pour 10 jeunes et accompagnement en VAE de 3 agents des Logements Foyers Personnes Agées (LFPA) sur des formations d'Aide Médico-Psychologique ; 6 agents ont engagé une VAE en 2012.

- **politique de soutien à l'insertion** du CCAS : elle se traduit par 93 contrats de droit privé conclus (apprentissage, contrat d'accompagnement dans l'emploi, emplois d'avenir) ainsi que 26 contrats de services civiques

- **mise en œuvre des dispositions de la loi du 12 mars 2012 sur l'accès à l'emploi titulaire** et proposition d'un programme de déprécarisation plus large.

- **mise en place d'une participation institutionnelle concernant la prévoyance** (garantie maintien de salaire) pour les agents adhérant à un organisme labellisé.

SECTEUR RELATIONS SOCIALES

Comité Technique Paritaire (6 séances)	Comité d'Hygiène Sécurité (2 séances)
<p>9 février 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des postes et effectifs - Préparation de la CAP 2012 : détermination du ratio promus/promouvables - Règlement de fonctionnement de l'EHPAD Lucie Pellat 	<p>10 avril 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan 2011 des registres d'hygiène et sécurité - Bilan d'activités 2011 du service social du personnel - Questions diverses : Formation des ACMO – Document unique de sécurité
<p>6 mars 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création des cellules de gestion - Evolution de l'organisation des soins à domicile - Etat des postes et effectifs - Expérimentation de la prise en charge des soins infirmiers des EHPAD Le Lac et Les Gentianes par le centre de soins infirmiers 	<p>15 novembre 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan 2011 des accidents du travail - Bilan d'activités du service de médecine professionnelle et préventive – année 2011 - Synthèse des observations relevées lors des formations PRAP - Questions diverses : point Amélioration de la Qualité de Vie au Travail (AQVT)
<p>15 mai 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des postes et effectifs - Règlement de fonctionnement de "La Boussole" - Evolution de l'organisation de la Commande Publique - Information sur le projet d'organisation des EHPA - Bilan des missions du personnel de NARVIL à l'EHPAD les Delphinelles - Prévoyance 	

Comité Technique Paritaire (suite)

26 juin 2012

- Proposition d'organisation des EHPA
- Proposition d'organisation des EHPAD Narvik et Delphinelles
- Etat des postes et effectifs
- Plan de formation 2012

- Bilan social 2012

2 octobre 2012

- Bilan social 2012 (information et débat)
- Etat de la collectivité
- Etat des postes et effectifs
- Information sur la structuration du personnel en petite enfance
- Présentation du "label diversité"

4 décembre 2012

- Proposition d'organisation de la Direction Administration Générale
- Proposition d'organisation de la DATPRO
- Suivi du projet d'organisation des EHPA
- Etat des postes et effectifs

- Présentation des principes d'organisation des CAI et TARZE
- Présentation de l'étude sur le principe de roulement (nuit-jour) du personnel soignant en EHPAD
- Information sur les emplois d'avenir
- Participation au financement de la protection sociale complémentaire (prévoyance)

STRUCTURE DE L'EFFECTIF

EFFECTIF ACTIF AU 31 DECEMBRE 2012

(1) Tous agents inscrits à l'effectif du CCAS au 31/12 (y compris agents en arrêt de maladie et en formation)

AGENTS SUR POSTE PERMANENT	nb d'agents					nb d'ETP				
	2012	2011	2010	2009	Diff	2012	2011	2010	2009	Diff
Titulaires et stagiaires	836	822	846	845	14	770,8	764,9	785,1	782,5	5,9
Non titulaires sur poste permanent	100	84	78	75	16	89,3	75,0	68,6	65,4	14,3
Assistantes maternelles	95	93	97	101	2	95,0	93,0	97,0	101,0	2,0
TOTAL	1 031	999	1 021	1 021	32	955,1	932,9	950,6	948,9	22,2

Détail des 100 agents non tit perm : 71 agents recrutés en attente de concours, 22 contractuels, 7 médecins contractuels

AGENTS NON TIT NON PERM	nb d'agents					nb d'ETP				
	2012	2011	2010	2009	Diff	2012	2011	2010	2009	Diff
Non titulaires horaires	96	99	82	58	-3	40,0	52,8	42,7	29,5	-12,8
Non titulaires horaires (garde LFPA)	24	25	25	21	-1	9,1	10,2	9,7	8,1	-1,1
Non titulaires mensuels	178	162	155	182	16	156,3	143,8	136,6	158,5	12,5
TOTAL	298	286	262	261	12	205,4	206,8	188,9	196,0	-1,3

EMPLOIS D'INSERTION	nb d'agents					nb d'ETP				
	2012	2011	2010	2009	Diff	2012	2011	2010	2009	Diff
Adulte relais	2	2	1	1	0	2,0	2,0	1,0	1,0	0,0
Apprentis	18	15	19	21	3	18,0	15,0	19,0	21,0	3,0
Contrats accompagnement emploi	43	47	42	30	-4	28,4	31,9	29,1	21,2	-3,5
Parcours emploi itinère			3	8				2,1	5,6	
Emplois d'avenir	2				2	2,0				2,0
TOTAL	65	64	65	60	1	50,4	48,9	51,2	48,8	1,5

Total général effectif actif	1 394	1 349	1 348	1 342	45	1 210,9	1 188,5	1 190,7	1 193,7	22
-------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	-----------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------

L'effectif global au 31 décembre 2012 est de 1394 agents

Il s'agit d'un nombre d'agents et non de postes à une date donnée :

L'effectif permanent a augmenté de 32 agents pour atteindre 1031 pour

plusieurs raisons : 1 - plusieurs postes vacants étaient pourvus courant 2012 par des "non permanents", en attente, par exemple, de la réorganisation des EHPA.

2 - douze agents, précédemment considérés comme des "agents non permanents", ont bénéficié d'un CDI dans le cadre du dispositif de la loi de "déprécarisation" de mars 2012 et sont donc désormais comptabilisés parmi les "agents permanents" ceci sans impact budgétaire.

3 - en 2012 il y a un solde positif de 2 assistantes maternelles prévu dans le budget
4 - en raison de l'usage plus fréquent de mises à disposition (mutualisation MDH) qui n'entraînent pas de surcoût, l'effectif permanent augmente de 14 agents nouveaux (7 ETP) qui n'apparaissent pas dans les statistiques 2011.

Le nombre d'agents sur postes non permanents (remplaçants et renforts) est de 298 agents, le besoin est identique à celui de l'année précédente, mais les missions ont été confiées à un nombre d'agents légèrement supérieur.

Le nombre d'agents en emplois d'insertion est de 65 agents : il reste élevé et stable.

INDICATEURS DE GESTION

SECTEUR GESTION ADMINISTRATIVE ET STATUTAIRE :

Nombre de CAP	2	1	2
	2012	2011	2010
Avancements de grade	60 sur 231 promouvables	47 sur 162 promouvables	59 sur 171 promouvables
Promotions internes	4	4	3
Avancements d'échelon	244	329	254

	2012	2011	2010
Nombre de courriers envoyés	1772	1475	2708
Nombre d'arrêtés pris	5242	4029	3360
Nombre d'arrêts maladie	1974	2256	2142

En 2012 :

- Participation aux groupes de travail relatifs au projet de réorganisation de la DRH avec le double objectif
 - d'accompagner la réorganisation des directions d'action sociale notamment en composant des équipes de gestionnaires par direction,
 - et de se recentrer sur le cœur de métier en optimisant les ressources et en intégrant de nouvelles missions.
- Etude de la loi du 12 mars 2012 relative à la déprécarisation des agents non titulaires : identification des agents concernés, mise en œuvre du dispositif de requalification de 27 contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée et préparation des listes d'agents éligibles aux recrutements réservés.
- Intégration des rédacteurs dans le nouveau cadre d'emplois.
- Mise en application du jour de carence en cas de maladie.
- Paramétrage et élaboration de la participation de l'employeur à la prévoyance.
- Poursuite du projet de dématérialisation des pièces justificatives de la paie.
- Etude et mise en œuvre de la revalorisation du régime indemnitaire au 1^{er} janvier 2012.

Non titulaires remplaçants

Secteurs	Agents non titulaires (1)	Agents remplaçants en activité		Mise en stage des remplaçants au CCAS en 2011
		Au 31/12/2011		
	2011	Horaires/Mensuels		
Petite Enfance (★)	103	12	60	4
DEH	158	53	25	0
ADM (Administratif)	30	1	13	1
DIOS	75	8	32	0
DAST	85	17	27	1
TOTAL	451	91	157	6

Candidatures spontanées	
2011	2012
2328	2193

★ ne sont pas comptabilisés les 25 titulaires agents du pôle remplacement de la DASPE

(1) Nombre d'agents non titulaires ayant effectué un remplacement

Secteurs	Agents non titulaires (1)	Agents remplaçants en activité		Mise en stage des remplaçants au CCAS en 2012
		Au 31/12/2012		
	2012	Horaires/Mensuels		
Petite Enfance (★)	149	7	80	1
DEH	183	52	34	4
ADM (Administratif)	62	6	23	1
DIOS	69	8	31	0
DAST	101	28	21	1
TOTAL	564	101	189	7

(1) Nombre d'agents non titulaires ayant effectué un remplacement

L'activité de recrutement des remplacements a été transférée au sein des cellules de gestion rattachées auprès des DAS, au 1er avril 2012.

Le nombre d'agents ayant effectué un ou plusieurs remplacements augmentent de 25% de 2011 à 2012 pour un volume de remplacements en hausse de 8%.

Bilan des contrats de droit privé : 96 agents ont travaillé au CCAS avec ce type de contrat sur l'année 2012

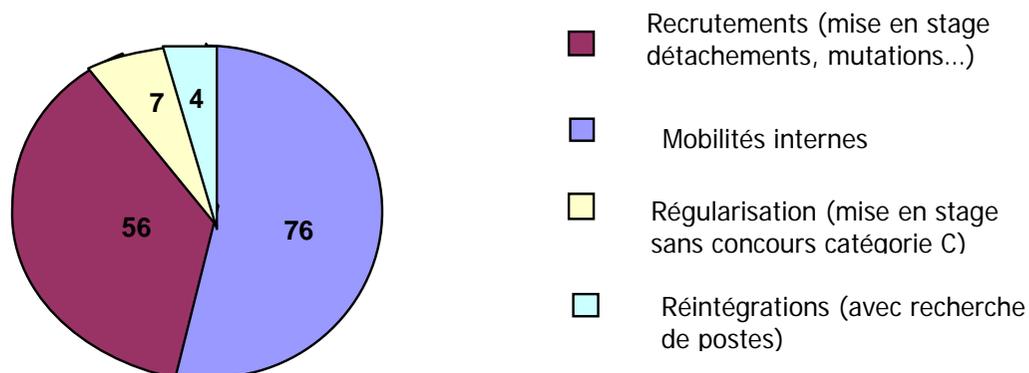
Contrats aidés	Agents en contrat au 31/12/2012	Agents n'étant plus en contrat au 31/12/2012	Agents en situation d'emploi ou de formation à l'issue du contrat
Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (début du dispositif 1 ^{er} Mai 2005 fin Décembre 2009)	43	47	37
Adulte Relais (début du contrat 1 ^{er} Octobre 2009)	2	2	1
Emploi d'Avenir	2	0	0
TOTAL	47	49	38
	96		

Le CCAS poursuit l'effort en direction des contrats d'apprentissage avec une ouverture sur les métiers d'aide soignant et d'auxiliaire de puériculture en 2012 (métiers en tension au CCAS). Lancement des recrutements des emplois d'avenir
26 contrats de "service civique" ont été accueillis en 2012 au CCAS.

30 apprentis : 4 BTS Economie Sociale et Familiale, 10 Aides Soignants, 9 BAC Pro Secrétariat, 2 ADVF, 1 BTS Assistant Manager, 4 APU
615 stagiaires ont été accueillis par les structures du CCAS : (298 DASPE, 137 DAST, 42 DIOS, 126 DEH, 1 DAPTRO et 11 au siège).
Service civique : 26

SECTEUR DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES - POLE RECRUTEMENT MOBILITE

Recrutement par nature: 143



Comparaison 2011 – 2012

	2011	2012	Ecart
Total Recrutements	117	143	+ 26
Mobilité internes	45	56	+ 15
Régularisations	11	7	- 4
Réintégrations	4	4	0

Répartition par catégorie et par nature : Total = 143

Catégorie	TOTAL	Recrutements	Mobilités	Régularisations	Réintégrations
A	19	11	7	1	0
B+	37	22	10	3	2
B	12	9	3	0	0
C+	61	35	21	3	2
C	14	13	1		0

”

Le nombre total de recrutements a augmenté en 2012 de 22% par rapport à 2011. La part des mobilités internes a augmenté de 24 %.

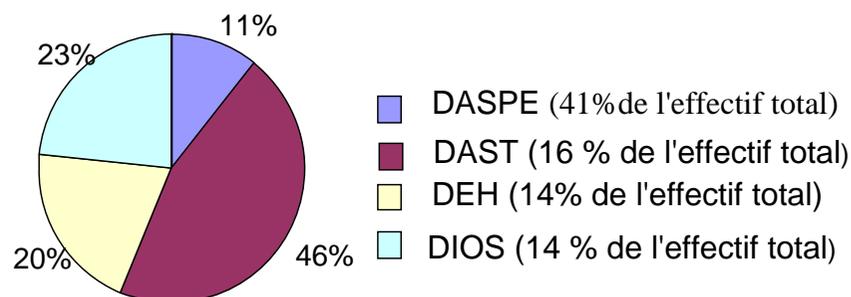
L'ensemble des agents de l'EHPA Les Gentianes a été redéployé soit dans le cadre d'une mobilité soit dans celui d'une formation qualifiante.

27 agents ont bénéficié d'un CDI conformément à la loi du 12 mars 2012 dite de "déprécarisation" (dispositif exceptionnel non comptabilisé dans les statistiques du recrutement)

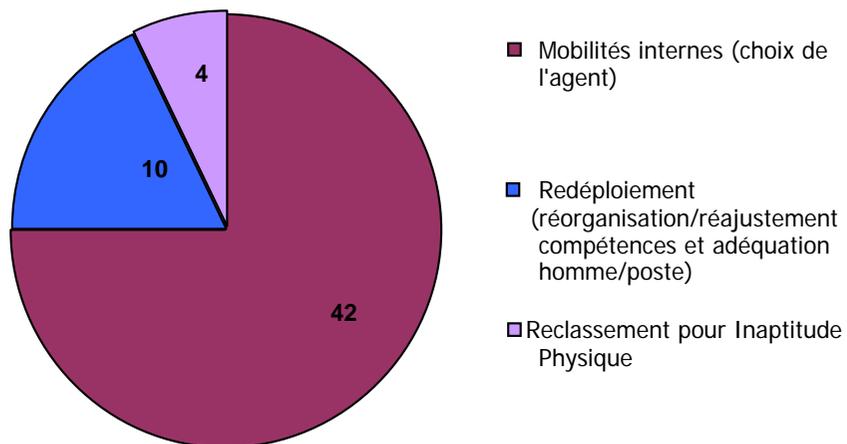
Création de postes : 17 postes pour 13,70 ETP Equivalent Temps Plein

Poste	Catégorie	Quotité	Lieu	Poste	Catégorie	Quotité	Lieu
1 Responsable des Soins à Domicile	A	100 %	DIOS	1 Coordinateur Pôle accueil	B+	100 %	DAST
1 Psychologue personne âgée	A	50 %	DEH	1 Animateur médiateur	B	100 %	DAST
1 Psychologue petite enfance	A	50 %	DASPE	1 Animateur médiateur (loi de déprécarisation)	B	100 %	DAST
1 Agent de développement local	A	100 %	DAST	1 Animateur médiateur	B	100 %	DAST
1 Chargé de gestion RH Cellule de gestion	B+	100 %	DIOS et DEH	1 Référent Accueil	B	50 %	DAST
1 Chargé de gestion de finances (loi de déprécarisation)	B	100 %	DASPE	1 Agent d'entretien (loi de déprécarisation)	C	50 %	DAST
1 Agent spécialisé Centre d'hébergement	C+	100 %	DEH	1 Agent d'entretien (loi de déprécarisation)	C	20 %	DAST
1 Agent d'entretien	C	100%	DEH	1 Conseiller mobilité (loi de déprécarisation)	B	50%	DIOS
1 Responsable plateforme mobilité (loi de déprécarisation)	B +	100%	DIOS				

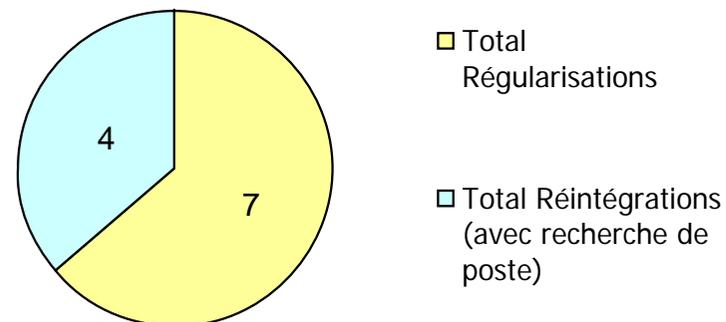
Créations de postes : Répartition par Direction



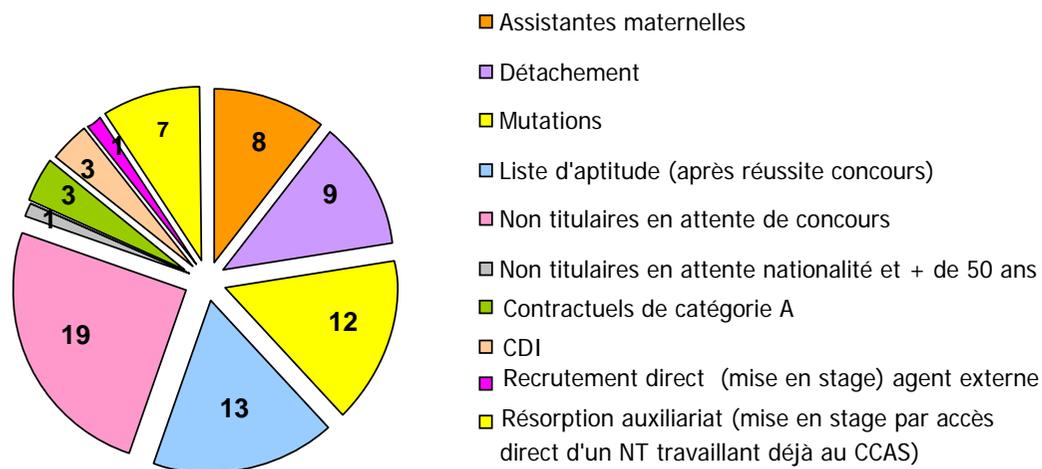
Mobilités internes: 56



Réintégration / Régularisations: 11



Recrutements (hors Mobilités et Réintégrations): 76



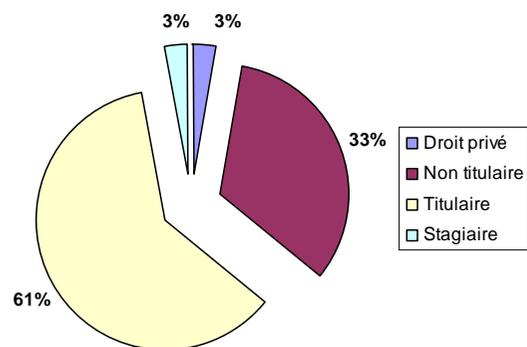
SECTEUR DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES / POLE FORMATION

Sur l'année 2012, le service formation comptabilise 1903 départs en formation qui concernent 893 agents du CCAS. Chaque agent ayant bénéficié en moyenne de 2 formations différentes.

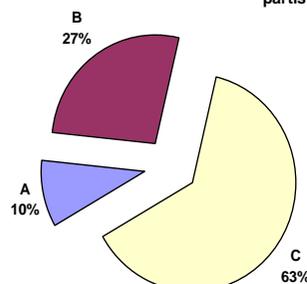
Le volume global des départs en formation correspond à 4065 jours de formation soit 28388 heures, soit 15,7 ETP. Ce qui représente une augmentation de 25% par rapport à 2011 expliquée par l'accroissement des formations liées à l'acquisition de nouveaux logiciels (ex : babicarte) et des colloques internes (comme la diversité en DASPE).

Sur les 1903 départs, on identifie 305 départs au CNFPT, 518 départs en formations animées par un formateur interne (CCAS ou Ville) et 515 départs en colloques (dont 350 départs sur le colloque diversité organisé par la Direction Petite Enfance).

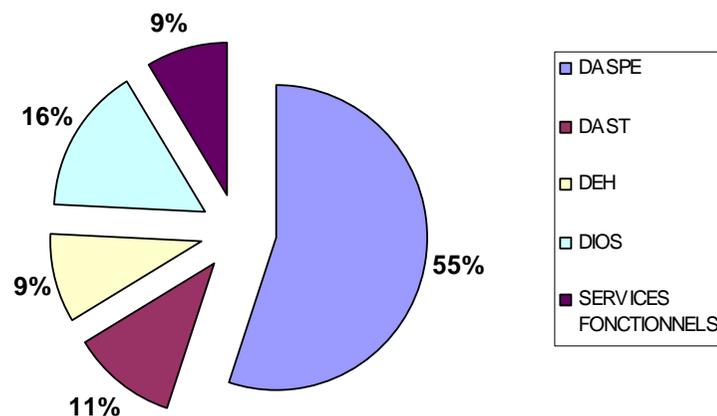
Statut des agents partis en formation



Catégorie hiérarchique des agents partis en formation



Répartition des agents en formation par Direction



Les grandes thématiques de formation :

DOMAINE	Nombre de Départs
COLLOQUE	165
EVOLUTION PROFESSIONNELLE	139
FINANCE/COMPTABILITE	15
INFORMATIQUE	200
JURIDIQUE	46
MANAGEMENT	8
PETITE ENFANCE	611
REPERES OUTILS PROFESSIONNELS	54
RESSOURCES HUMAINES	37
SECURITE ET PREVENTION	336
TECHNIQUE	38
GERONTOLOGIE	112
INSERTION DEVELOPPEMENT SOCIAL	110
DIVERSITE	32
Total	1903

THEMATIQUE PETITE ENFANCE :

THEME	Nombre de départs
ACCUEIL DES ENFANTS EN DIFFICULTE	50
ALIMENTATION DE L'ENFANT	1
CONNAISSANCE PETITE ENFANCE	12
EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE	23
PARLER BAMBIN	130
L'ENFANT ET SA FAMILLE	45
DIVERSITE	350
Total	611

THEMATIQUE ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES :

THEME	Nombre de départs
ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE	12
ANIMATION PERSONNES AGEES	6
MALTRAITANCE ET BIENTRAITANCE	12
PROJET REGLEMENT QUALITE	1
RELATION AVEC LES FAMILLES	7
SOINS ET CLINIQUE	58
TROUBLE DU COMPORTEMENT	16
Total	137
Total	112

Les grandes thématiques de formation :

THEMATIQUE SECURITE ET PREVENTION :

THEME	Nombre de départs
PREMIERS SECOURS	158
PREVENTION	134
SECURITE INCENDIE	44
Total	336

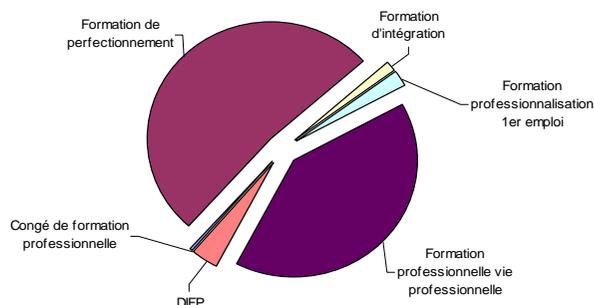
THEMATIQUE INSERTION DEVELOPPEMENT SOCIAL :

THEME	Nombre de départs
ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	51
DEVELOPPEMENT LOCAL	1
LOGEMENT	4
TRAVAIL SOCIAL	28
ECRITS PROFESSIONNELS SOCIAUX	25
Total	109

Suivi des compteurs individuels de formation par agent

Les compteurs de formations obligatoires de tous les agents sont gérés par le service formation. L'augmentation significative des formations de perfectionnement s'explique par la consommation intégrale des droits formation des autres compteurs, dont les crédits seront renouvelés en 2013, et pour une nouvelle période de 5 ans, conformément à la réglementation.

Répartition des heures de formation par compteur



Les formations visant une évolution professionnelle des agents :

THEME	Nombre de départs
CONCOURS ET EXAMENS	78
EVOLUTION PROFESSIONNELLE *	6
DIPLOME*	15
FORMATION D'INTEGRATION	26
REMISE A NIVEAU	7
STAGE*	1
VAE*	6
Total	139

* : Demandes étudiées par la commission formation, constituée de façon paritaire

Le nombre de dossiers traités est sensiblement équivalent à 2011

Eléments budgétaires :

Montant des dépenses 2012 du budget formation : **135 000€**

Formations professionnelles collectives	57 000€
Formations professionnelles individuelles	38 600€
Analyses des pratiques et supervisions	32 000€
Colloques	7 400€
<small>(les frais de déplacements sont depuis cette année gérés directement avec la paie)</small>	

Montant de la cotisation CNFPT (tous budgets confondus) : **218 731€**

Montant des frais de salaire des agents en formation : **443 405€**

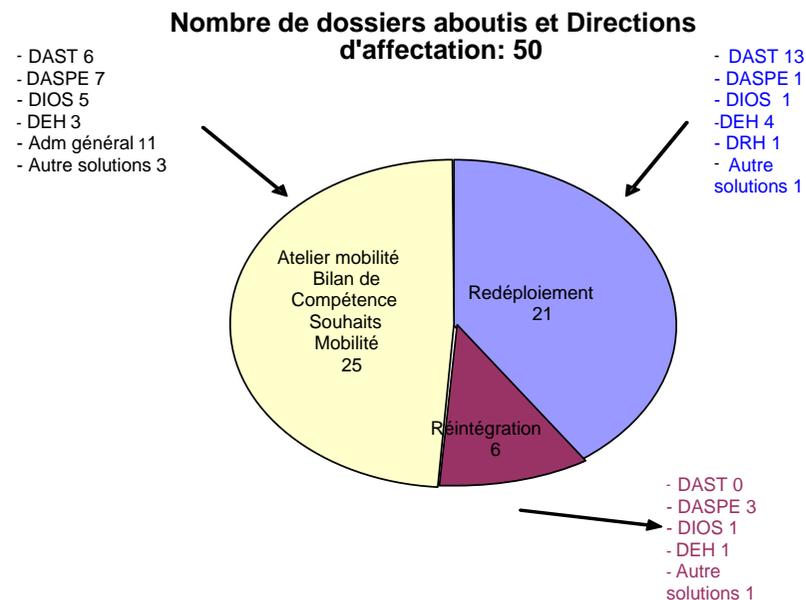
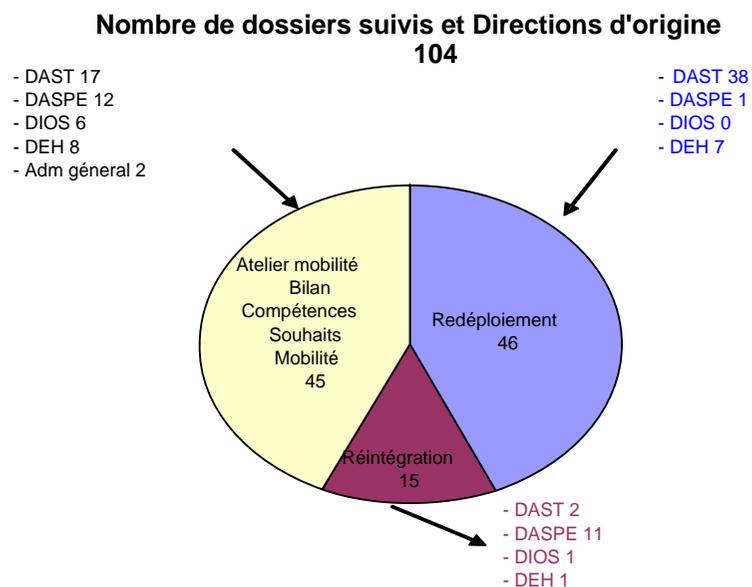
Cat A	76 488€
Cat B	108 889€
Cat C	258 028€

SOIT UN TOTAL GENERAL DE : **797 136€**

L'effort financier du CCAS est donc de 1.84% de la masse salariale.

Malgré une augmentation du nombre de départs en formation de 25% par rapport à 2011, l'effort financier du CCAS reste stable : ceci s'explique par l'augmentation du recours à des formateurs internes et par l'accroissement des formations liées à l'acquisition de nouveaux logiciels.

SERVICE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES - POLE ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE



COMPARAISON 2011-2012

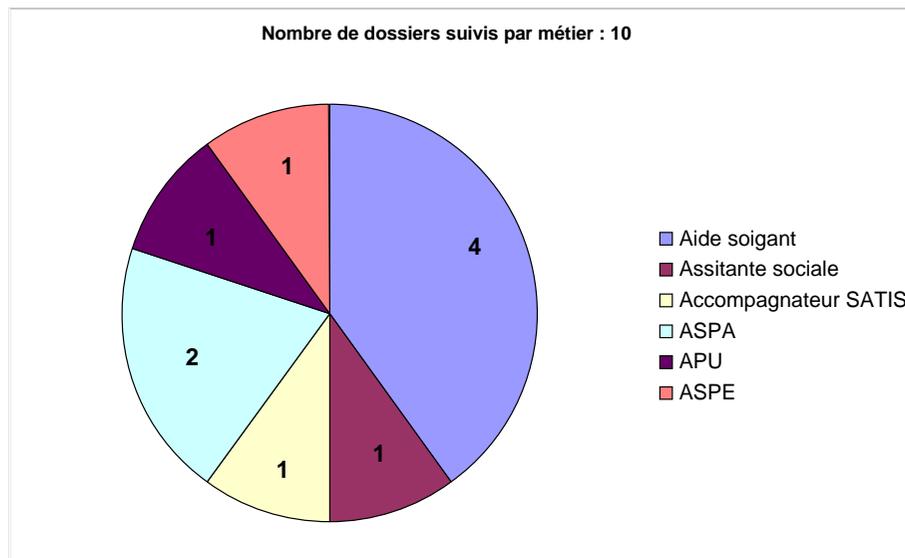
Nombre de dossiers suivis	2011	2012	écart
Nombre total de dossiers	65	104	+ 39
Redéploiement	32	46	+ 14
Mobilité	20	45	+ 25
Réintégrations	13	14	+ 1

Nombre de dossiers aboutis	2011	2012	écart
Nombre total de dossiers	22	50	+ 28
Redéploiement	8	21	+ 13
Mobilité	3	25	+ 22
Réintégrations	11	4	- 7

**L'augmentation de l'activité de ce pôle est significative : + 60 % de dossiers suivis.
La part des redéploiements augmente de 40 %, celles des mobilités de plus de 100 %.**

Reclassement pour Inaptitude Physique

2012



Sur les 10 dossiers suivis, 4 dossiers ont abouti en 2012

Aménagement de poste de travail pour raisons médicales

2 dossiers ont été réalisés en 2012 dont :

- 1 en DIOS sur un poste de secrétariat
- 1 en DASPE sur un poste d'adjointe d'équipement

Compte administratif 2012

➤ Dépenses d'investissement :

2 959 338 €

➤ Dépenses de fonctionnement :

69 543 370 €

dont 47 305 118 € de frais de personnel



08

DIRECTION DES FINANCES



La Direction des Finances se compose de 7 agents, soit 6,8 Equivalents Temps Plein suite à sa réorganisation (direction, secrétariat de direction et équipe comptable).

Sa mission fondamentale consiste à accompagner financièrement, dans le respect des règles de la comptabilité publique, les Directions d'action sociale dans la mise en œuvre du Plan d'actions approuvé par le Conseil d'administration du CCAS.

TENDANCES 2012

L'année 2012 est marquée par la mise en œuvre des préconisations de la phase 2 de la réorganisation du CCAS : celle relative aux fonctions-ressources qui a suivi la phase 1 de la réorganisation des Directions d'action sociale. Cette réorganisation a pour objectif de répondre aux attentes du Conseil d'administration et de la Direction Générale, sur la base d'orientations stratégiques, notamment en matière de "responsabilisation" des chefs de service, responsables d'équipement, et des directeurs d'action sociale.

- **Mise en œuvre de la réorganisation des fonctions ressources** : après une année 2011 axée sur une phase de diagnostic des fonctions finances, ressources humaines et commande publique et une phase d'appropriation des recommandations faites par le cabinet de conseil Initiatives RH (juin 2011), la phase opérationnelle de la réorganisation s'est déployée tout au long de l'année 2012 avec la création d'un pôle de la commande publique, le recentrage des fonctions ressources sur leur expertise et le développement de leur rôle de conseil, de soutien et de contrôle, ainsi que l'évolution des cellules financières vers des cellules de gestion placées sous l'autorité des Directeurs d'action sociale.
 - **Installation des cellules de gestion en avril 2012** : à partir du travail d'identification des besoins des différentes directions d'action sociale et de la direction générale adjointe en charge des ressources, un calibrage des cellules de gestion a pu être fait en matière de moyens humains. Quatre cellules de gestion ont ainsi vu le jour : une pour la DASPE, une pour la DEH, une partagée entre la DIOS et la DAST et une pour la DGA Ressources. Ces cellules ont pris en charge des nouvelles missions : l'enregistrement des factures et le pourvoi des remplacements.
Cette mise en place a occasionné des redéploiements et regroupements d'agents par cellules de gestion et fait l'objet d'une première évaluation après trois mois fin juin 2012. Le premier bilan a permis aux directeurs d'action sociale de manifester leur satisfaction à disposer de moyens de gestion dédiés. Pour les agents, cette évaluation était prématurée même si des points de vigilance sur la charge de travail et les remplacements ont été identifiés. Une première adaptation des moyens alloués a été faite à l'occasion d'un recrutement pour accroître le temps dédié aux cellules de la DEH et de la DIOS. Ceci a été rendu possible grâce à une nouvelle répartition des équipements DAST, par secteurs de la Ville, et a permis de réduire le nombre d'agents intervenants au sein de la cellule DIOS. Un bilan à 1 an sera réalisé au cours du premier semestre 2013.
 - **Réorganisation de la Direction des finances** : le recentrage de la Direction des Finances sur son cœur de métier s'est traduit dès avril 2012 par le lancement du recrutement d'un coordonnateur budgétaire et comptable pour encadrer l'équipe comptable. Ce poste d'expert métier a été pourvu fin août 2012. Ses missions s'articulent autour d'un suivi des opérations comptables et budgétaires quotidiennes mais aussi d'interfaces avec les différents partenaires, de veille juridique et comptable, d'organisation de l'équipe et des procédures. L'équipe comptable désormais forte de quatre membres a vu ses profils de poste s'orienter vers des missions communes à tous (accueil, conseil, ordonnancement, opérations comptables régulières) et des missions spécifiques propres à chaque profil en fonction des besoins de la direction.

- **Réorganisation de la préparation budgétaire** : dans le prolongement des réorganisations des Directions d'action sociale et des fonctions ressources, un travail spécifique a été mené pour réformer la préparation budgétaire. Basé sur un recueil d'information sur les points forts et les points faibles de la procédure existante, en avril 2012, il a essentiellement permis de poser un calendrier partagé comprenant les principaux jalons de cette préparation, le but recherché étant de favoriser l'implication et la responsabilisation des directeurs et chefs de service dans la préparation puis la mise en œuvre du budget. Il a également permis d'amorcer l'évolution de la procédure en matière d'investissement avec la notion d'enveloppe allouée, ainsi que l'approvisionnement directement par les équipements et services pour certains biens.
- **Examen de la gestion du CCAS, par la Chambre Régionale des Comptes Rhône Alpes Auvergne (CRC), pour la période 2005-2010** : cet examen, débuté fin mai 2011, s'est traduit par la remise le 11 avril 2012 d'une lettre d'observations provisoires de la CRC, basée sur le contrôle sur place et sur pièces réalisé tout au long de 2011. En juin 2012, le CCAS a apporté une réponse détaillée, point par point, aussi bien sur les aspects financiers (régies, suivi comptable du patrimoine, recouvrement, situation financière globale et capacité d'autofinancement) que sur la politique d'action sociale Petite enfance que la CRC a voulu analyser plus particulièrement. La CRC a intégré certaines remarques formulées par le CCAS dans la lettre d'observations définitives datée du 26 juillet 2012. L'ultime réponse du CCAS transmise fin août jointe à ce rapport a finalisé le rapport définitif présenté au conseil d'administration du CCAS le 26 octobre 2012 et rendu public à cette même date. Afin de pouvoir identifier les avancées faites lors du prochain examen de la gestion du CCAS, un suivi particulier des points identifiés a été mis en place.
- **Un suivi plus construit du quotidien budgétaire** : la coordination hebdomadaire entre Direction des finances et adjoints de direction en charge des cellules de gestion ainsi que le recrutement du coordonateur budgétaire et comptable et d'un nouvel agent au secrétariat des finances ont permis d'améliorer le suivi des opérations quotidiennes (réponse aux relances fournisseurs) et de faire évoluer les procédures (traitement du P503, traitement des autorisations de poursuite).

STATISTIQUES SUR L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES FINANCES

	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011/2012
Mandats émis	20 572	18 974	18 975	20 286	6.9 %
Engagements de dépenses réalisés	10 670	9 697	9 719	10 152	4.5 %
Déplacements budgétaires	606	350	685	873	27.4 %
Titres de recettes émis	12 559	12 903	4 332	2 740	-36.7 %
Factures fournisseurs enregistrées	14 424	14 020	14 109	15 739	11.6 %
Délai moyen de mandatement en jours	30,73	30,96	32,39	29,57	-8.7 %

Pour mémoire le délai de mandatement pour la collectivité est de 20 jours depuis le 1^{er} juillet 2010.

Factures adressées aux usagers	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2010/2011	Taux prélevés 2012
Petite enfance	21 066	21 273	20 739	21 861	22 371	+2,3 %	43%
Personnes âgées *	12 348	11 628	11 383	10 633	9 974	-6,2 %	41%

* NB : factures réalisées par la Direction des finances hors factures de la restauration à domicile et de l'EHPAD Narvik établies directement dans les services en question.

L'augmentation du nombre de factures du secteur Petite enfance provient de l'accroissement d'activité (cf. présentation de la Direction petite enfance).

La baisse du nombre de factures du secteur personnes âgées provient de la baisse d'activité sur les logements foyers et la restauration en EPA.

La baisse encore importante du nombre de titres émis en 2012 s'explique par l'impact en année pleine de la suppression des régies de recettes Petite enfance.

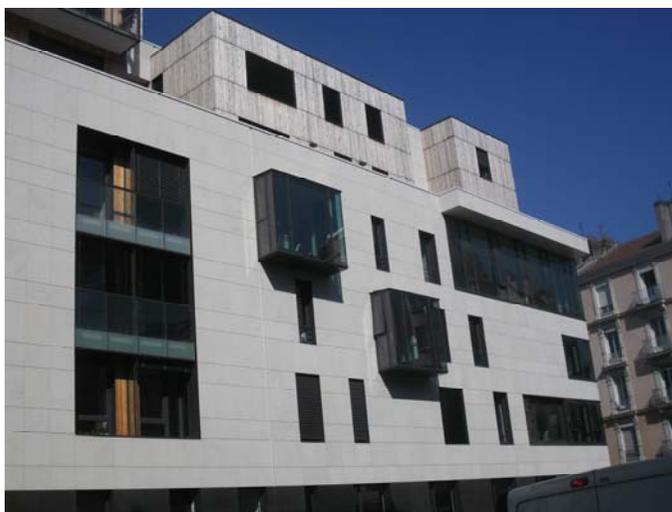
L'augmentation du nombre d'engagements, factures traitées, déplacements budgétaires et mandats réalisés est liée à une activité accrue. Cet accroissement concerne d'abord l'investissement avec une hausse d'un tiers de factures traitées. Ces dernières concernent essentiellement les rénovations des établissements d'hébergement personnes âgées (EHPA) et la réhabilitation de l'EAJE Vieux Temple. L'accroissement des opérations de fonctionnement est significatif sur le budget Accueil Hébergement Insertion (entretien du bâtiment et dispositif hôtelier) et le budget du Centre de jour des Alpains.

L'amélioration du délai de mandatement repose essentiellement sur la mise en œuvre d'une préconisation de la mission de réorganisation et la prise en main des factures par les Cellules de gestion elles-mêmes, dès leur arrivée au CCAS.



09

DIRECTION DES AFFAIRES TECHNIQUES ET DES PROGRAMMES



La Direction des Affaires Techniques et des Programmes, en charge de la maintenance du patrimoine bâti du CCAS s'appuie sur son service technique, composé de 12 agents, tous corps d'état confondus

TENDANCES 2012

L'année 2012 a été marquée par les évènements suivants :

- L'Ouverture en juillet de l'équipement polyvalent Convivi'Age, au sein de la Maison du Bois d'Artas, comprenant outre cet équipement un EHPAD et des logements adaptés ou familiaux
- L'incendie de la crèche familiale La Bruyère en juillet et sa relocalisation dans les locaux de l'ex école des Charmes, avec une ouverture aux usagers dès le 1^{er} septembre,
- La fermeture du Logement-Foyer Personnes Agées Les Gentianes (EHPA) avec comme conséquence d'importants travaux de remise en état de logements dans les résidences Le Lac et Saint Laurent et en particulier sur Saint Laurent une refonte du RDC et des ascenseurs pour améliorer la qualité de l'accueil et des déplacements
- Les travaux de la crèche Vieux Temple sont engagés dès septembre 2012 avec pour objectif une ouverture en septembre 2013
- La mutualisation des accueils de la Maison des Habitants (MDH) Capuche et de l'Antenne Secteur 4
- La décision fin 2012 de relocaliser le RAM Bajatière en RDC d'un immeuble d'ACTIS de la Bajatière, opération devant être achevée fin juin 2013.

PROJETS EN COURS D'ETUDE ET A VENIR

En 2012, ont été finalisés des projets à réaliser en 2013:

- **L'adaptation de la Résidence du Lac** (EHPA) – L'opération s'est enrichie du projet d'installation du Restaurant l'Arbre Fruité, restaurant d'insertion, ouvert sur le quartier, en RDC de la Résidence. Cette opération nécessite une adaptation aux contraintes d'une cuisine de préparation et de fonctionnement de l'équipement, et également de mise aux normes incendie. L'objectif est de démarrer les travaux fin 2013.

- **Le départ des personnels du Conseil Général des Maisons des Habitants Baladins, Abbaye, Chorier-Berriat**, nous oblige à réfléchir à de nouvelles organisations de fonctionnement des MDH dans le cadre du projet des rapprochements Antennes de quartier et MDH. Ces études devraient aboutir à un plan d'actions, afin d'engager des travaux en 2013 sur MDH Baladins et en 2014 pour les autres Maisons des Habitants.
- **L'équipement polyvalent de proximité Jean Macé** estimé à 1 M€ a trouvé son financement fin 2012. Une délibération du Conseil Municipal de Grenoble validant une participation financière de la Ville de Grenoble de 500 000 € permet de relancer les études.
- **Le projet d'équipement social de la Zac Flaubert** : l'année 2012 a été marquée par une recherche de tènement permettant de positionner ce nouvel équipement de 10.000 m² de plancher, qui doit permettre de réunir les fonctionnalités des logements –foyers Montesquieu et les Alpains, des EHPAD Narvik et Les Delphinelles et du centre d'accueil de jour Les Alpains

LE SERVICE TECHNIQUE

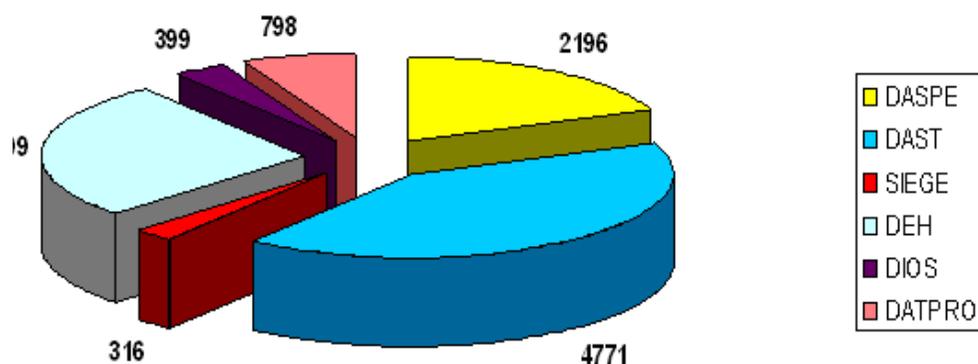
L'objectif du service technique est d'assurer la maintenance et garantir la sécurité dans les équipements du CCAS, avec une grande réactivité.

Afin d'optimiser son activité, des plannings d'intervention pour la maintenance préventive dans les équipements sont mis en place. Le but est de maintenir les bâtiments aux normes, en réalisant les contrôles obligatoires, et en levant le cas échéant les réserves des commissions ad hoc.

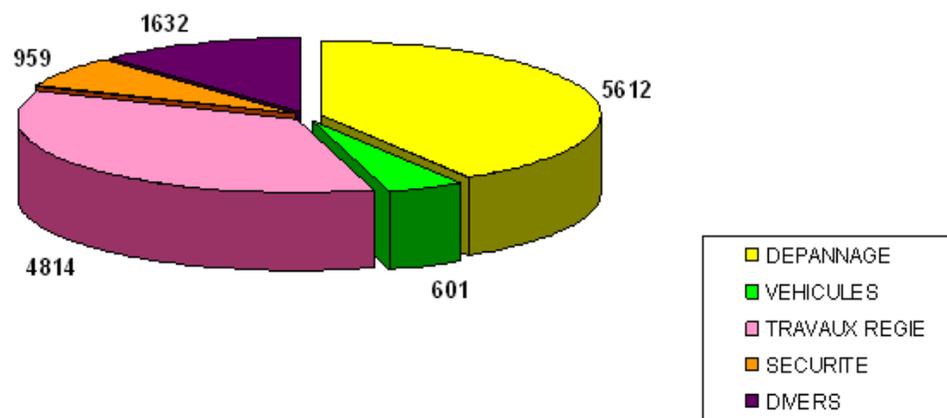
Le service technique assure également au quotidien les interventions curatives, veille à l'entretien du mobilier ainsi qu'au bon état de marche de la flotte automobile du CCAS. Il réalise des travaux budgétés et validés par les Directions, soit en interne ou soit par le biais d'entreprises. Enfin, il répond aux besoins de travaux non programmés.

Plus largement, le service technique assure une veille technique sur l'ensemble du patrimoine du CCAS.

Heures travaillées en 2012 pour chaque direction



Répartition des heures travaillées du service technique en 2012



10

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE



DAGCP

19 agents – 17,80 ETP

- Questure
- Commande publique
- Assurances / Contrats / Conventions / Patrimoine
- Service Accueil - Standard – Courrier - Reprographie
- Service Entretien/Logistique

TENDANCES 2012

L'année 2012 est marquée pour l'Administration Générale par :

- le pilotage des perspectives de coopération et de mutualisation des fonctions ressources du CCAS et de la Ville
- l'aboutissement d'une évolution de ses missions qui la place comme une véritable ressource pour l'ensemble des Directions, Services et Equipements, et devient ainsi la DAGCP, Direction de l'Administration Générale et de la Commande Publique, à compter du 1^{er} janvier 2013, composée de 3 services :
 - Service Accueil Standard Courrier Reprographie
 - Service Juridique
 - Service de la Commande Publique

Par ailleurs, l'évolution du Service Entretien-Logistique, qui assure le décapage des sols de l'ensemble des équipements du CCAS depuis le 1^{er} janvier 2012, en étroite collaboration avec le Service Technique, a rendu nécessaire le rattachement de ce service à la Direction des Affaires Techniques et des Programmes à compter du 1^{er} janvier 2013.

QUESTURE

Le conseil d'administration

Nombre de délibérations examinées en Conseil d'Administration de 2010 à 2012 :

- Année 2010 = 225
- Année 2011 = 262
- Année 2012 = 288



”

Le Comité de lecture créé en 2011 pour l'élaboration du dossier du Conseil d'Administration montre tout son intérêt et son efficacité, et garantit une bonne transversalité entre les Directions Ressources et les Directions d'Action Sociale.

Thèmes évoqués : 26 points de débat ou d'information ont été traités au cours des séances.

JANVIER	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du programme Malin • Etat d'avancement des lieux d'insertion Roms
FEVRIER	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des festivités de Noël 2011
MARS	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation de l'Allocation Municipale d'Habitation
AVRIL	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions aux associations • Information sur la fermeture du dispositif hivernal • Aides aux Vacances pour l'accueil collectif d'enfants – Bilan 2011 • Expérimentation du programme Malin : modalités de mise en œuvre
MAI	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de la Ville : perspectives du Programme National de Rénovation Urbaine 2 (PNRU 2) – Contribution du CCAS
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activité – Repères 2011 • Compte administratif 2011 • Mise en œuvre de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique • Pass Culture : bilan saison 2011-2012 • Projet de réorganisation des logements-foyers pour personnes âgées
SEPTEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des subventions municipales par politique d'action sociale, au 17/09/2012 • Bilan social 2011 • ABS Jeunes 2011
OCTOBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes • Rapport d'activité de la Plateforme Budget • Aide Sociale Facultative : bilan 2011 • Budgets financeurs 2013 : EHPAD, CHRS
NOVEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Débat d'orientations budgétaires 2013 • Dispositif hivernal • Equipe spécialisée Alzheimer • Plateforme de répit et d'accompagnement des aidants
DECEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Budget Primitif 2013

COMMANDE PUBLIQUE

1 – Passation des marchés

	2011	2012	
Nombre total de marchés passés, dont :	26	64	
- marchés de fournitures	12	15	- véhicules, matériel de puériculture, papier, matériel informatique, électroménager
- marchés de travaux	1	26	- opération de réhabilitation de la crèche Vieux Temple
- marchés de services	13	23	- autoécole sociale, blanchisserie, prestations intellectuelles pour travaux du LFPA Le Lac

- 2 procédures formalisées en fournitures (fournitures de bureau, denrées alimentaires)
- 2 procédures formalisées en services (prestation de restauration pour l'EHPAD Narvik, location et maintenance de systèmes d'appel malade)

Les grandes étapes de la passation des marchés :

- élaboration du cahier des charges,
- élaboration des pièces administratives et de la publicité,
- dématérialisation des DCE,
- réponses aux questions des candidats,
- analyse des candidatures et des offres,
- signature des marchés et envoi des lettres de rejet et des notifications



A la suite du transfert fin 2011 de l'unité "Achats, Marchés, Approvisionnements" à l'Administration Générale, l'année 2012 a été consacrée à la mise en œuvre du plan d'actions portant sur :

- un diagnostic du fonctionnement des achats et des marchés publics
- l'organisation de cette unité avec la Direction des Affaires Techniques et des Programmes
- l'élaboration du Guide de la commande publique

2 – Suivi de l'exécution des marchés

Une soixantaine de contrats suivis en continu :

- une vingtaine de marchés en **fournitures** (alimentation, fournitures de bureau, papier, etc.)
- une trentaine de marchés en **services** (informatique, blanchisserie, téléphonie, entretien espaces verts, etc.)
- 6 marchés en **travaux** en continu
- 1 opération (travaux de réhabilitation de l'EAJE Vieux Temple de 22 lots)

L'exécution des marchés comprend :

- suivi des reconductions de marchés,
- passation d'avenants,
- réception des marchés,
- suivi financier des marchés (exemplaires uniques, sous-traitance, révisions de prix, création des marchés sous Astre, suivi des seuils des marchés, etc.)
- informations aux services utilisateurs (info CCASSIOPEE).

3 – Achats en investissement

Suivi des achats :

- rappeler le service pour savoir si l'achat est toujours d'actualité et préciser le besoin
- chercher dans un marché existant ou à l'UGAP, le bon produit ou demander 3 devis
- faire le bon de commande et le transmettre au fournisseur
- renseigner le tableau de bord de suivi des achats ("BP de l'année en cours")
- valider le service fait au moment de la facture / suivre les SAV

Nombre de commandes effectuées		
2010	2011	2012
490	653	703

ASSURANCES, CONTRATS, CONVENTIONS, PATRIMOINE

Les assurances

SINISTRES	2010	2011	2012
Dommages aux biens et bris de machines confondus* dont :	22	19	21
sur le secteur Personnes Agées	7		3
sur le secteur Petite Enfance	5	9	7
sur le secteur Action sociale territorialisée	5	10	4
sur le secteur Administration + ST	5		6
Sans suite (non présentés à l'assurance)	16	31	6
Flotte automobile	14	8	15
Bris de machines*	4		
Responsabilité Civile	33	36	45
TOTAL SINISTRES	89	94	81

* A compter du 1/01/2011, changement de marché : les bris de machines sont intégrés dans les Dommages aux biens

Sinistre Crèche Familiale La Bruyère avec ouverture d'un nouvel équipement dans bâtiment en RDC du 19 galerie de l'Arlequin à Grenoble

Marchés des assurances :

Nouvel assureur Flotte automobile au 1^{er} janvier 2013.

Le patrimoine

Résiliation et ouvertures de contrats GEG, Régie des Eaux, pour les équipements du CCAS : Crèche Familiale La Bruyère, EAJE Abbaye, LFPA Saint Laurent, Maisons 131 avenue Léon Blum, Jardins Familiaux 9 rue Yves Farges, Villas 131 bis avenue Léon Blum

Elaboration d'avenants à l'affectation du patrimoine de la Ville au CCAS : Salle Rouge affectée à la MDH Chorier Berriat, Salle Guy Moquet/Vigny Musset affectée à la MDH Prémol et Crèche Familiale La Bruyère

Copropriétés

- Travail en collaboration avec les services fonciers et patrimoine de la Ville de Grenoble pour répartition de charges à payer sur copropriétés bâtiments Ville affectés au CCAS
- Echanges avec les syndicats de copropriétés pour divers problèmes

Surveillance des bâtiments

- Suivi de divers problèmes de fonctionnement d'alarmes rencontrés dans les équipements.
- Mise en place de gardiennages ponctuels sur sites

A noter, qu'à l'occasion du rattachement du Service Entretien-Logistique à la DATPRO, il est apparu cohérent de transférer cette mission à ce service pour une meilleure coordination entre les actions techniques de maintenance, l'intervention des sociétés de télésurveillance et les usagers.

Contrats / Conventions

Plus d'une centaine de dossiers soumis pour conseil et formalisme, dont 78 contrats de prestation.

Suivi de dossiers :

Participation au groupe de travail pour la réalisation d'un contrat de prestations type

Elaboration de conventions de mise à disposition de locaux : MDH Arlequin à l'association Pimm's, Espace Convivi'âge (CCAS/Ville de Grenoble)

Mise à jour de la convention passée avec le service Santé Scolaire de la Ville pour la mise à disposition de locaux dans les centres sociaux

Tarifs pour la location des salles festives et polyvalentes (salle Rouge affectée à la MDH Chorier Berriat)

Travail sur dossiers ponctuels

- Plateforme Mobilité : convention Métro/CCAS/Auto école sociale et contrats de prestation pour des scooters électriques, thermiques, etc.
- Elaboration du règlement des Séjours Familles à Massacan.

SERVICE ACCUEIL – STANDARD – COURRIER – REPROGRAPHIE (ASCR)

- **Le personnel : 6,8 ETP**

- 1 ETP Chef de Service,
- 3 ETP Secrétaires Administratifs Accueil – Standard – Courrier (*polyvalence des postes*),
- 1,8 ETP Vaguemestre petite navette "Villeneuve", courrier interne et courses urgentes (0,80 ETP), Vaguemestre grande tournée (1 ETP),
- 1 ETP Chargé de Reprographie.

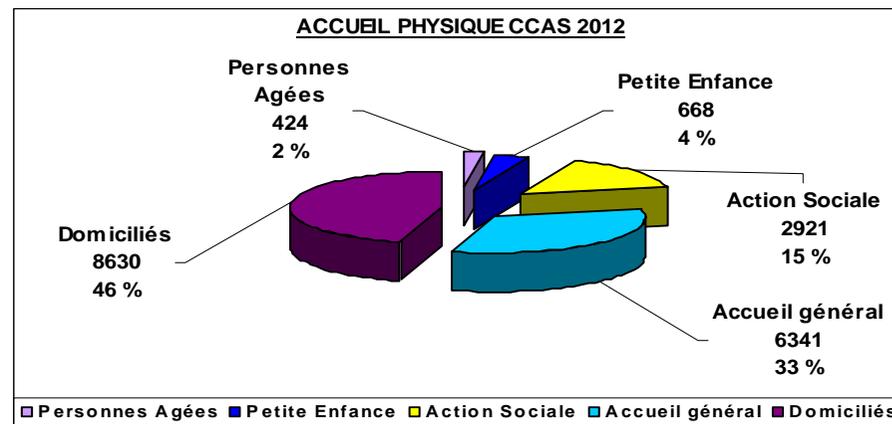
- **L'Accueil, le Standard et le Courrier : les axes de développement en 2012 :**

- Création et affinement de documents bureautiques afin d'optimiser le fonctionnement du service et faciliter la transversalité des informations auprès des Directions, Services et Equipements,
- Poursuite et développement de la démarche qualité relatifs à l'accueil physique et téléphonique (*formation des agents en bureautique et informatique*),
- Gestion et actualisation du répertoire alphanumérique de l'ensemble des élections de domicile (*réception, vérification, enregistrement des attestations pour validation auprès de la DIOS – dès retour décisionnel, information transmise aux assistants sociaux et aux bénéficiaires – création des boîtes aux lettres des domiciliés retirant le courrier au siège du CCAS, envoi des lettres de rappel/renouvellement pour l'ensemble des bénéficiaires, gestion des transferts d'adresse et des suppressions*),
- Participation aux réunions de copilotage des fonctions ressources Ville-CCAS sur la thématique "courrier" (*8 dessertes de la grande navette courrier transférées à la Ville de Grenoble depuis mars 2012 – travail de réflexion concernant l'affranchissement du courrier journalier égrené avec élaboration d'une convention de coopération bipartite*),
- Participation des agents aux différentes réunions de service.

L'activité Accueil physique et téléphonique :

L'activité Accueil physique et téléphonique :

ACCUEIL	2010	2011	2012	COMPARATIF	
				2012 - 2011	2012 - 2010
Physique (personnes accueillies)	11 330 personnes	19 416 personnes	18 984 personnes	- 2 %	+ 67 %
Téléphonique (standard)	16 032 appels	19 846 appels	21 036 appels	+ 6 %	+ 31 %



L'accueil physique :

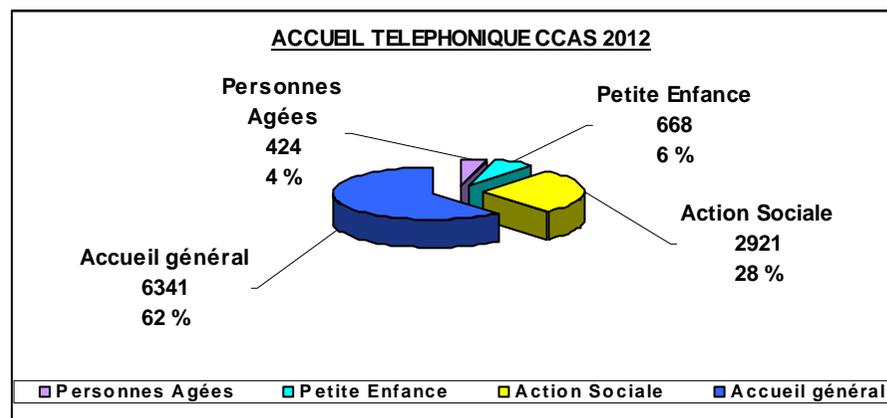
Si le nombre global de personnes accueillies au CCAS est à peu près stabilisé par rapport à l'année 2011 (- 2 %), il indique cependant une augmentation importante par rapport à 2010 (+ 67 %). L'analyse par secteur démontre que les Personnes Agées, la Petite Enfance et l'Action Sociale (usagers du Service Aides Sociales et Politique redistributive) sont en grande augmentation par rapport à 2011 (respectivement + 46 %, + 42 %, + 22 %), progression en partie imputable à la problématique socio-économique (*accentuation de la précarité*). Quant à l'accueil général du public et celui des bénéficiaires de l'élection de domicile avec retrait de courrier au CCAS, ceux-ci sont en légère diminution par rapport à 2011 (- 9 % et - 8 %). Cette minoration se traduit par une baisse de la fréquence des déplacements (*coût du transport, fatigabilité*), d'une meilleure orientation des usagers (*travail informatif institutionnel et partenarial*), de l'utilisation du téléphone et/ou de la messagerie électronique. Néanmoins, dans son ensemble, l'accueil des domiciliés conserve la plus grosse proportion (46 %), suivi de l'accueil général (33 %) et de l'action sociale (15 %). **A noter que le nombre de boîtes aux lettres actives des domiciliés ne cesse d'augmenter depuis trois ans (1090 bénéficiaires en 2012 dont 705 retraits de courrier au siège du CCAS, 823 en 2011 et 719 en 2010).**

ACCUEIL PHYSIQUE 2012

DIRECTION	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL 2012	ANNEES	
														2011	2010
PERSONNES AGEES	21	27	24	32	22	43	29	21	30	82	51	42	424	290	270
PETITE ENFANCE	46	51	73	53	71	60	57	34	73	57	40	53	668	470	262
ACTION SOCIALE	171	211	229	214	264	221	233	235	251	333	315	244	2 921	2 393	2 381
ACCUEIL GENERAL	328	426	451	428	554	698	580	411	546	683	438	798	6 341	6 967	4 081
DOMICILIES	669	651	716	669	649	651	708	697	775	892	888	665	8 630	9 296	4 336
TOTAL	1 235	1 366	1 493	1 396	1 560	1 673	1 607	1 398	1 675	2 047	1 732	1 802	18 984	19 416	11 330

L'accueil téléphonique :

En ce qui concerne les appels téléphoniques, ceux-ci progressent depuis trois ans (+ 31 % par rapport à 2010 et + 6 % par rapport à 2011). Cette augmentation se répercute principalement sur les secteurs Personnes Agées et Petite Enfance, ainsi que sur l'accueil général (*autres publics*). Elle se justifie par le fait que les usagers se déplacent moins et préfèrent avoir directement en ligne l'interlocuteur susceptible de répondre immédiatement à leur demande plutôt que de se présenter à l'accueil ou d'écrire (*délais de réponse*). Quant au secteur de l'Action Sociale, ce dernier affiche une certaine constance.



ACCUEIL TELEPHONIQUE 2012

DIRECTION	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL 2012	ANNEES	
														2011	2010
PERSONNES AGEES	73	127	111	89	151	104	103	89	113	161	126	132	1 379	1 076	1 075
PETITE ENFANCE	97	120	150	111	156	110	72	56	88	100	95	91	1 246	1 168	872
ACTION SOCIALE	140	119	146	118	118	107	138	69	133	152	108	104	1 452	1 488	1 424
ACCUEIL GENERAL	1 394	1 265	1 521	1 078	1 106	1 474	1 631	994	1 512	1 837	1 601	1 546	16 959	16 114	12 661
TOTAL	1 704	1 631	1 928	1 396	1 531	1 795	1 944	1 208	1 846	2 250	1 930	1 873	21 036	19 846	16 032

L'activité Courrier "Arrivée" et "Départ" :

L'activité courrier "Arrivée" et "Départ" :

COURRIER	2010	2011	2012	COMPARATIF	
				2012-2011	2012-2010
Arrivée / Poste	56 004 courriers	53 392 courriers	56 662 courriers	+ 6 %	+ 1 %
Départ / Poste	98 789 courriers dont 753 lettres R. avec AR	82 567 courriers dont 1 296 lettres R. avec AR	74 297 courriers dont 723 lettres R. avec AR	- 11 %	- 32 %
Affranchissement	68 510,00 € TTC	55 227,00 € TTC	63 259,00 € TTC	+ 14 %	- 8 %
Diffusion/doc.	85	84	56	---	---

Le courrier "arrivée" transmis directement par La Poste au CCAS

est en légère augmentation par rapport à 2011 (+ 6 %) avec une certaine

stabilisation néanmoins depuis trois ans. Les autres moyens de communication utilisés (*téléphone, courriels, fax, déplacement physique*) participent à cette régulation.

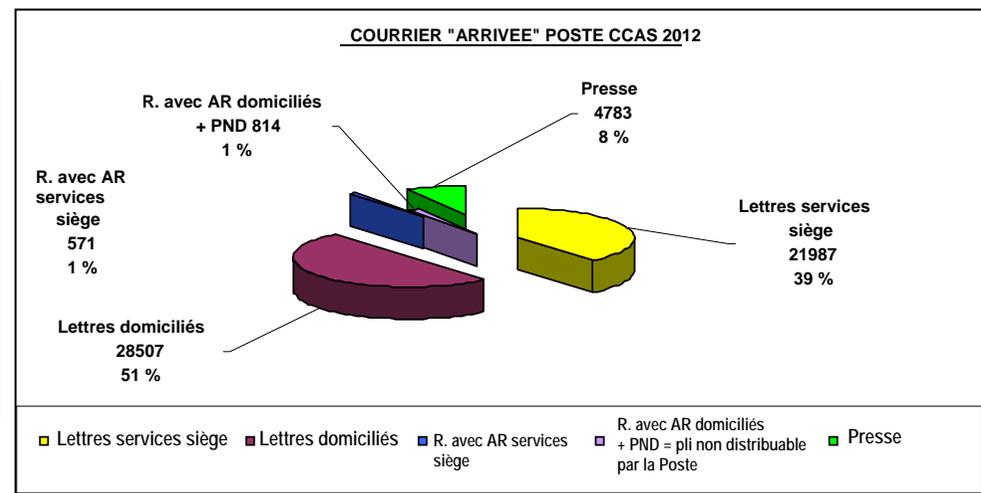
Le courrier "départ" déposé directement à La Poste en fin d'après-midi par le CCAS est en nette diminution par rapport à 2011

(- 11 %) ; cette baisse se poursuit depuis trois ans (- 32 % par rapport à 2010) et s'explique par une meilleure orientation du courrier (*prise en compte des navettes courrier internes suite aux rencontres programmées par le service ASCR auprès des équipements et des services du siège*) et par l'utilisation de certains supports d'information (*courriels, fax*).

Quant aux dépenses d'affranchissement, celles-ci ont augmenté globalement par rapport à 2011 (+ 14 %), malgré une baisse notable du nombre de plis ; l'augmentation des tarifs postaux et les envois en plus grand nombre sous la forme de "lettre prioritaire" (*pli urgent*) ont joué un rôle prépondérant. A noter cependant que l'affranchissement reste minoré par rapport à 2010 (- 8 %).

L'activité Reprographie :

- Poursuite du travail transversal avec les services et équipements du CCAS : l'ensemble des commandes de reprographie est centralisé à la reprographie du CCAS (*interlocuteur unique auprès de la reprographie Ville*) avec un suivi assuré pour chaque demande,
- Poursuite des rencontres programmées depuis 2011 auprès des équipements CCAS disposant ou non d'un photocopieur (*état des lieux se rapportant aux matériels utilisés et recensement des besoins éventuels – rappel des procédures*),
- Participation aux réunions organisées par la Commande Publique se rapportant au CCTP du marché papier (janvier),



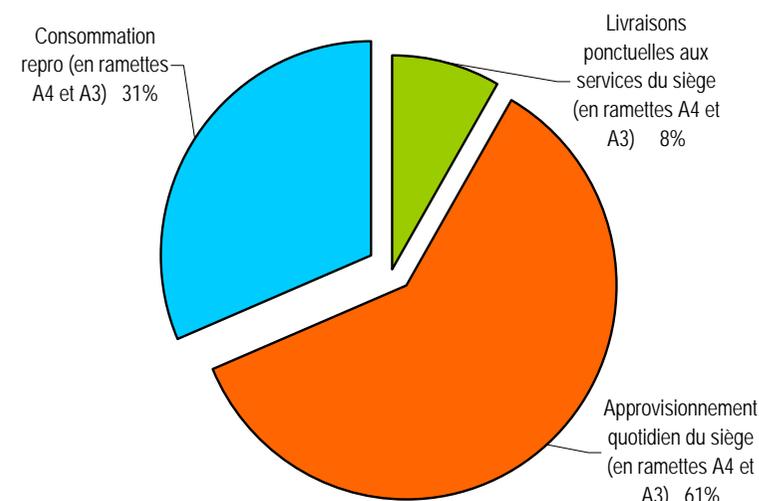
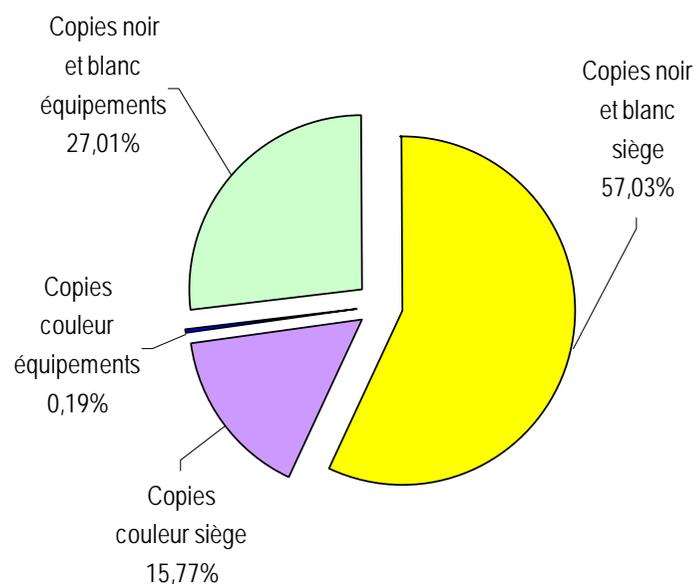
- Rencontre avec l'atelier de signalétique de la reprographie Ville (février),
- Participation au groupe de travail "charte courrier" en janvier et février (*réfèrent auprès des utilisateurs*),
- Analyse des offres et nouveau marché papier remporté par la Société ROULET (mars),
- Visite du service Reprographie de la Mairie de Chambéry avec démonstration d'une machine Canon (mars),
- Rencontre avec les services Reprographie et Accueil des Publics de la Ville pour réfléchir sur la mise en place d'une procédure concernant les commandes et la gestion des stocks des enveloppes utilisées par le CCAS (enveloppes à logo, enveloppes paie...(avril),
- Renforcement du partenariat Ville-CCAS avec la passation d'une convention de coopération pour la réalisation de travaux de reprographie (juillet),
- Utilisation du nouveau massicot permettant d'effectuer un travail de coupe optimal répondant aux normes de sécurité (août),
- Participation aux diverses réunions programmées durant l'année concernant les marchés de groupement de commandes Ville-CCAS pour les moteurs d'impression de la reprographie et pour les multifonctions des services, équipements, antennes...,
- Poursuite de la réalisation des travaux d'impression numérique et de finition pour le siège et les équipements,
- Gestion des stocks de papier pour le siège, enveloppes à logo, papier à en-tête pour le siège et les équipements. A noter que les stocks des nouveaux modèles de tête de lettre et d'enveloppes à logo sont gérés dans leur intégralité par la reprographie du CCAS (réduction des délais de livraison auprès des équipements),
- Suivi de la maintenance des copieurs.

REPROGRAPHIE		2010		2011		2012		COMPARATIF 2012-2011
Copies noir et blanc	Siège	704 270	824 937	649 323	884 358	485 206	714 955	- 25 %
	Equipements	120 667		235 035		229 749		- 2 %
Copies couleur	Siège	176 390	195 149	139 158	140 656	134 189	135 807	- 4 %
	Equipements	18 759		1 498		1 618		+ 8 %
Consommation de papier pour le siège (en ramettes A4 et A3)	Livraisons ponctuelles aux services du siège	595	4 017	310	3 369	285	3 373	- 8 %
	Approvisionnement quotidien du siège	2 132		2 107		2 028		- 4 %
	Consommation de la reprographie	1 290		952		1 060		+ 11 %
Consommation de papier à lettres pour le siège et les équipements (en ramettes A5 et A4)		26		63		130		+ 106 %
Consommation d'enveloppes à logo (tous formats) pour le siège et les équipements		Siège uniquement 61 750		Siège + équipements 101 000		Siège + équipements 107 200		+ 6 %
Travaux	réalisés par la Reprographie	1 421		1 336		1 346		+ 1 %
	confiés à des sous-traitants par la Reprographie	16		202		283 dont 280 à la reprographie Ville		
Commandes	papier, papier à lettre et enveloppes à logo passées par les services et les équipements	72		123		144		+ 17 %
Interventions – dépannages	demandés par la Reprographie	30		37		28		- 24 %
Parc des photocopieurs du CCAS	Reprographie	2		2				
	Services du siège (hors reprographie)	6		6				
	Equipements et services extérieurs	37		38				

La consommation des copies couleur émanant du siège a légèrement baissé (- 4 %) tandis que celle des équipements augmente (+ 8 %). Par rapport à 2011, les besoins ont augmenté de façon considérable pour la DASPE (+ 88 %) et la DGA Ressources/Administration Générale et la DGA Développement Innovation et Expérimentation (+ 118 %). Quant à celle des autres Directions, elle reste stable avec cependant une minoration conséquente pour la Direction Générale (- 63 %).

La consommation des copies noir et blanc réalisées pour le siège indique une forte baisse par rapport à 2011 (- 25 %) alors que celle des équipements reste stable (- 2 %). A noter toutefois que la DIOS se démarque des autres secteurs en affichant une très forte hausse (+ 42 %).

La consommation de papier à lettres pour le siège et les équipements s'avère beaucoup plus importante qu'en 2011, compte tenu de la nouvelle charte graphique du CCAS et une charte courrier occasionnant le changement du logo du CCAS et l'usage d'un papier à entête pré imprimé (+ 106 %).



Estimations 2012

La consommation d'enveloppes (tous formats) pour le siège et les équipement est en légère augmentation par rapport à 2011 (+ 6 %).

Le service logistique – entretien

Missions spécifiques	2010	2011	2012
* Mission Conseil en matière d'hygiène et d'entretien des équipements du CCAS	24	36	41
Visites dans les équipements à la demande des responsables	49	32	35
Organisation et animation de la formation "protocoles de nettoyage" (session de 2 jours)	4 sessions / 32 agents	4 sessions / 37 agents	4 sessions / 38 agents
Véhicules nettoyés (tous services confondus)	81	68	61
Demande de mobilier à redistribuer dans les équipements	78	87	91
Prestations de remise en état des sols dans les équipements	0	0	32
Analyse des besoins en temps de travail d'entretien de locaux du CCAS	11	8	5
** Interventions dans les équipements	56	63	48

”

Mise en place d'une équipe d'intervention de remise en état des sols dans les équipements du CCAS, les lundi et jeudi : 10 mois / an. (depuis le 16 janvier 2012)

* Augmentation significative depuis 2012 des missions Conseil en matière d'hygiène, d'entretien et de prévention des risques dans les équipements du CCAS : les conseils théoriques et techniques sur l'utilisation des produits et du matériel d'entretien, sur les locaux d'entretien, sur les bonnes pratiques d'hygiène, sur les protocoles d'entretien en collectivité et sur la prévention des agents techniques (EPI). Interventions pour le montage des chariots d'entretien, suite à une livraison de matériel neuf.

** Intervention du chef de service auprès des équipements incluant le contrôle des prestations des entreprises (entretien des vitrages dans les équipements du CCAS, contrôle des prestations externalisées des remises en état des espaces communs, divers devis...)



11

SERVICES RESSOURCES

- Service d'Information Documentaire
- Service Systèmes d'Information et de Télécommunication
- Service d'Observation Sociale

LE SERVICE INFORMATION DOCUMENTAIRE

Le Service Information Documentaire est composé de 4 personnes. Il est rattaché désormais au Secrétariat Général. Le SID participe au Groupe de travail "Base de données des Accueils" dont la mise à jour régulière et l'amélioration conditionnent la qualité de l'accueil des publics. Il participe aussi à des rencontres d'échanges métiers entre professionnels (documentalistes et archivistes). Il est contributeur de l'intranet du CCAS.

Ses missions :

- Apporter une réponse pertinente aux demandes de recherches documentaires des professionnels
- Assurer la veille documentaire
- Organiser la diffusion des informations documentaires
- Constituer un fonds documentaire, repérer les sources, analyser les documents, tant en documentation générale que juridique
- Rendre accessible les informations documentaires sélectionnées
- Concevoir, actualiser et utiliser les systèmes de gestion documentaire appropriés
- Gérer les abonnements pour tout le CCAS : 312 abonnements pour 163 titres en 2012

Sur place, une documentation professionnelle, en accès libre

Des **livres** : 2246 ouvrages

Des **périodiques** : 95 titres

Des **brochures** : 2493

Des **documents juridiques** : (Manuels de droit, Brochures, Dictionnaires permanents juridiques, Codes juridiques) : 1238

Des **textes officiels** : Lois, Décrets, Arrêtés, Circulaires, Instructions, etc...

Des **documents audiovisuels** : 148

Des **dictionnaires**

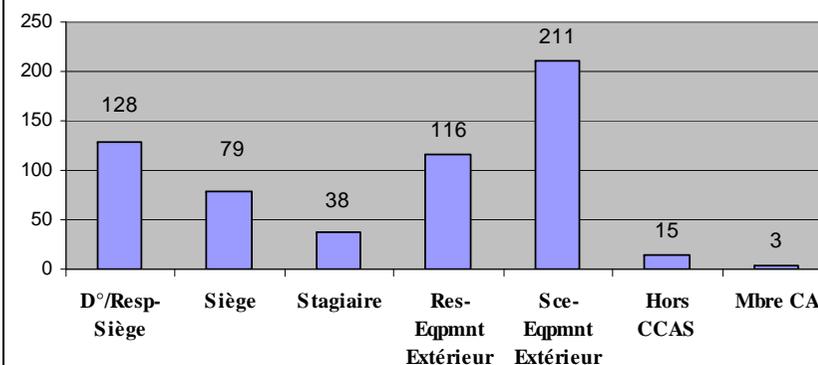
Un poste informatique en accès libre permet aux professionnels et stagiaires du CCAS de consulter la BASE DOCUMENTAIRE interne, INTERNET et d'utiliser le SCANNER

RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Année	Total des demandes	dont demandes Juridiques	dont demandes concours et examens	dont Autres demandes
2010	578	152	150	327
2011	781	245	183	353
2012	590	146	133	311

DG DGA	Adm Générale	SG	DRH	Finances	PE	DIOS	DEH	DAST	Tech niques	Mbres CA	Autres	Total
24	51	16	28	13	194	131	39	71	5	3	15	590

Recherches documentaires par type de demandeurs



- Poursuite du **Recensement des besoins** et pratiques des utilisateurs à partir de rencontres avec l'équipe du SID

- Nouveau type de **réponses personnalisées sur demandes particulières**

- **Visites** des centres de documentation : CNFPT/Centre de gestion et Metro

- **Approfondissement** des possibilités des **logiciels documentaires** : base documentaire et site intranet

DG AG	DIOS	DRH	Finances	DEH	PE	DAST	Techniques	Autres	Total (dont VAE)
9	25	13	6	15	45	20	0	0	133 (2)

LE SERVICE SYSTEME D'INFORMATION ET TELECOMMUNICATIONS

Ce service d'appui des directions du CCAS a assuré en 2012 l'accompagnement technique des développements suivants :

Système d'information :

- Elaboration d'un Schéma Directeur du Système d'Information du CCAS pour les années 2013 – 2015, disponible sous l'intranet Ccassiopée

Finances :

- Migration du logiciel de gestion financière ASTRE GF en Oracle 10 et V4

Plateforme Mobilité :

- Développement et mise en œuvre d'une application Web pour la gestion des dossiers des usagers de la Plateforme Mobilité, accessible via le site www.grenoble.fr par les agents de la plateforme et les prescripteurs

Petite Enfance

- Mise en œuvre du logiciel BABICARTE en remplacement d'AXEL Petite Enfance, et mise en commun des données relatives aux familles et enfants des EAJE gérées par le CCAS avec celles gérées par la Ville de Grenoble pour la population scolaire (logiciel SCOLARICIEL) . Cette mise en commun permettra de faciliter l'étude de la population des enfants de 0 à 11 ans et de proposer aux familles un accès unique au "kiosque famille" via le site www.grenoble.fr

Etablissements d'hébergement

- Lancement d'une consultation pour la recherche d'un LOGICIEL DE GESTION DES SOINS des usagers des Lits Halte Soins Santé et des EHPAD

Réseau :

- Passage en Fibre Optique de plusieurs équipements : Centre Accueil Intercommunal, MDH Abbaye, MDH Capuche, MDH Prémol

Statistiques sur l'activité du service

Inventaire du parc informatique	Achats 2011	Nombre au 31/12/2011	Achats 2012	Nombre au 31/12/2012
Micro-ordinateurs	62	384	47	423
Imprimantes	25	198	27	203
Portables	2	30	13	41
Scanners	0	13	0	8
Multifonctions	3	7	3	10

Formations assurées par le service				
THEMES	Départs en 2011	Jours réalisés	Départs en 2012	Jours réalisés
Bureautique	67	84,5	41	75
Infocentre	0	0	0	0
Initiation informatique	24	58	10	29
Logiciels métiers	151	92,5	173	270
PAO	0	0	1	4
Web	0	0	1	2
TOTAL	242 agents	235 jours	226 agents	380 jours

SERVICE D'OBSERVATION SOCIALE

Le service de l'observation sociale est composé de 3 personnes (2,5 ETP). Il est rattaché à la Direction de l'Intervention et de l'Observation Sociales.

Ce service est une fonction-ressource et un outil d'aide à la décision. **Son objectif principal est de permettre aux administrateurs et aux professionnels de partager une meilleure connaissance des publics du CCAS et du territoire grenoblois, ainsi que de suivre l'évolution de leurs situations.** Pour cela, ce service s'appuie sur des données d'activités du CCAS et des données externes, sur des échelles d'observation allant de la commune aux quartiers de Grenoble. Il met à disposition des directions d'action sociale et de leurs services les éléments d'information pertinents pour leurs actions et rédige des diagnostics. Il a en charge la réalisation annuelle de l'Analyse des besoins sociaux (ABS).

Enfin, avec la Ville de Grenoble, le CCAS assurait jusque fin 2012 la maîtrise d'ouvrage de l'Observatoire social, économique et urbain de Grenoble. Le service de l'observation sociale a contribué avec plusieurs partenaires à la transformation de ce dispositif. Le travail réalisé en 2012 a abouti à la création de l'OBS'Y (voir encadré).



L'ABS 2012, un diagnostic préalable aux dispositifs jeunesse du CCAS

L'ABS est un document annuel, obligatoire pour tout CCAS. Il s'agit d'un diagnostic territorial et partenarial et est réalisé par le service de l'observation sociale.

L'ABS 2012 est consacrée à la jeunesse grenobloise. Elle s'attache à décrire cette population peu connue du CCAS et à repérer ses besoins. Elle montre notamment en quoi la jeunesse, une richesse pour la ville de Grenoble, est traversée par de profondes disparités en fonction du lieu d'habitation, du niveau de diplôme et du genre. De plus, l'ABS a fait un focus sur la situation de jeunes "invisibles" des dispositifs censés leur venir en aide, en donnant la parole à des professionnels et à des jeunes eux-mêmes. Ces derniers rendent compte de la difficulté qu'ils ont pour s'informer de leurs droits sociaux, mais également de leur point de vue critique quant aux contenus et à l'organisation de l'offre qui leur est proposée.

Ce diagnostic partenarial s'inscrit dans la réflexion générale menée par le CCAS sur les aides à mettre en œuvre pour les jeunes, en référence à son Plan d'actions 2009-2014.



L'OBS'Y, fruit d'un travail partenarial en 2012

L'Observatoire social, économique et urbain de Grenoble a été fermé et remplacé, début 2013, par le **Réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise (OBS'Y)**. Le service de l'observation sociale du CCAS a participé à la création de ce dispositif et va contribuer à ses activités, en étant présent dans ses instances de pilotage et en réalisant certaines de ses productions.

La création de l'OBS'Y répond à deux enjeux :

- la pertinence du territoire de l'agglomération : l'OBS'Y élargit l'échelle d'observation à l'agglomération (c.à.d. au-delà du seul périmètre de Grenoble), là où se jouent de nombreux phénomènes sociaux
- la mutualisation : l'OBS'Y fédère les ressources d'observation de dix membres dont le CCAS et la Ville de Grenoble, la Métro, le CG38 ou, entre autres, la CAF et l'UDAF

L'OBS'Y vise à établir des diagnostics multithématiques, partagés et dynamiques, sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Il aura des productions de type transversale et thématique. En améliorant la connaissance du territoire, de ses atouts et faiblesses, ce réseau doit permettre de contribuer à la définition des politiques publiques et à leur éventuel ajustement.

La Métro assure la coordination générale du dispositif pour la période couverte par la première convention (2013-2015).

Les activités du service peuvent être synthétisées et organisées tout au long d'un axe allant du contrôle des bases de données jusqu'à la restitution de l'analyse.

MISSIONS

Garantir le fonctionnement, la fiabilité et l'évolution du système d'information de la DIOS

Contribuer au développement des outils techniques de traitement des données et du SI de la DIOS

Etre en appui aux services sur les méthodologies d'observation et d'évaluation

Recueillir et analyser des données statistiques pour le besoin des services

Produire et rédiger des diagnostics partagés

Accompagner la diffusion de ces supports et participer à la diffusion d'une culture de l'observation

Service OBSERVATION SOCIALE

PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2012

Assistance, formations, rédaction de guides de procédures
Contrôle des données
Evolution des bases de données
(Animation comme prévention, étude du module Géosoins...)

Simplification des statistiques de Logiclic
Amélioration du fichier Plateforme budgétaire
Réalisation du fichier Plateforme précarité énergétique

Baromètre du non-recours
Evaluation des paniers solidaires et de la Plateforme précarité énergétique

Réponse à une cinquantaine de sollicitations de la part des services et des administrateurs du CCAS

Pour le CCAS
ABS Jeunes
Pour l'Observatoire
✓ Note de synthèse ✓ Atlas commenté des 3 ZUS de Grenoble

✓ Actualisation des 5 productions thématiques

Présentation de l'ABS Jeunes lors de temps forts
Rencontres de secteurs

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GRENOBLE
SIÈGE : 28 Galerie de l'Arlequin - 38029 Grenoble cedex 2 - Tél 04 76 69 45 00 - Fax 04 76 69 45 29 - www.ccas-grenoble.fr